N° 98 NOVEMBRE 1927.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Sacrement de Pénitence et la rémission des péchés mortels

(*suite*)

III. — Le premier acte du pénitent : la contrition

Des considérations qui précèdent, il résulte que Dieu est le principal artisan de la conversion de l'âme, et que les pécheurs peuvent toujours compter sur sa miséricorde, mais qu'il leur faut tendre la main au secours divin. En un mot il faut prier pour obtenir la grâce qui mènera à bon terme toute la conversion. Nos livres de piété ont donc raison de nous indiquer d'abord quelques formules d'invocation pour nous préparer aux actes de la pénitence. Nulle d'ailleurs ne vaut mieux que le *Pater* lui-même, prononcé lentement, en pesant chaque mot. Qu'on y ajoute, à l'exemple de la bienheureuse Angèle, une prière à celle qui est la Mère des miséricordes et qui intercède pour nous auprès du Père, *Ave Maria*.

Maintenant suivons dans ses stades successifs le mou-

vement de conversion que l'âme accomplit sous l'influence de la grâce divine, son retour vers le Père céleste. Là-dessus la parabole de l'enfant prodigue est spécialement féconde en enseignements.

Loin de Dieu, « dans la région de la dissemblance », suivant l'expression de saint Augustin, c'est-à-dire ayant perdu les dons qui le rendaient semblable à son Père et le faisaient participer à la paix de la demeure divine, le prodigue est réduit à garder les pourceaux, animaux immondes qui représentent assez bien les passions inférieures dont la raison du pécheur devient l'esclave et la servante.

« Alors il rentre en lui-même. » A quelle occasion? Ce n'est pas d'abord la peine d'avoir offensé son Père qui l'émeut, ni même la honte de son état présent, c'est qu'il a faim. « Combien de mercenaires dans la maison de mon Père ont du pain de reste, et moi je meurs de faim ici! » Voilà le point de départ, très humble à la vérité, tout à fait intéressé.

Mais de là le cœur du prodigue passe ensuite à des sentiments plus hauts. « Je me lèverai, j'irai vers mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Non, je n'en suis pas digne, moi qui ai réclamé ma part, puis ai quitté la maison comme si après cela, vous mon père, vous ne comptiez plus pour rien. Alors traitez-moi comme vous voudrez, prenez-moi pour mercenaire, s'il vous plaît. » Et se levant, il alla vers son père.

C'est bien ainsi que les choses se passent d'ordinaire. Sous l'action de Notre-Seigneur qui le retourne, le pécheur commence par envisager sa situation à la lumière de la foi. Alors, dit saint Thomas, il y a en lui un premier mouvement de crainte, de cette crainte que l'on nomme servile, car c'est la crainte éprouvée par le serviteur qui

sait qu'on doit le châtier pour sa désobéissance. Cette crainte du châtiment serait sans valeur morale si le serviteur toujours attaché à son vice ne voyait que la punition et maudissait son maître qui l'en menace. Mais elle est bonne si par appréhension de ces supplices, par peur de l'enfer, il se détache de son péché même. Ce n'est qu'un pauvre début sans doute, mais un début tout de même sur la voie de la conversion.

Une autre étape suivra, dans un mouvement d'espoir en la divine miséricorde que la Passion du Christ nous a rendue propice. Comptant sur son pardon, le pécheur prend la résolution de se corriger. De là, progressant toujours, il se met à aimer pour lui-même ce Père qu'il a offensé et qui est assez bon pour pardonner encore : ce n'est plus à cause du seul châtiment qu'il déteste son péché. Celui-ci est une offense à l'égard de Dieu : cela suffit pour qu'on le prenne en horreur. En venir là, c'est faire un acte de charité véritable. Enfin, dernière étape sur le chemin de la pénitence, un sentiment de crainte filiale se fait jour aussitôt. Par révérence pour le Père céleste, le fils coupable offre volontiers de réparer le péché qu'il a commis. « Père, traitez-moi comme je le mérite! » Ces divers mouvements ne se suivent pas toujours aussi explicites, mais ils existent au moins virtuellement dans toute âme vraiment pénitente. « Il est donc évident, conclut notre Docteur, que l'acte de pénitence procède de la crainte servile comme de la première cause qui l'a mis en branle, mais que la crainte filiale est son dernier mobile, celui qui l'inspire finalement (1). »

Il faut bien le remarquer : dans la belle description théologique de saint Thomas que nous venons de paraphraser, comme dans la parabole de l'enfant prodigue

(1) III*, q. 85, a. 5.

dont on rappelait les détails, c'est la pénitence parfaite que nous trouvons mise en lumière. Or il s'en faut qu'elle arrive toujours et tout de suite à cette perfection.

Une âme pécheresse qui s'élève jusque-là se trouve dans un état de contrition, c'est-à-dire qu'elle est comme broyée par la douleur, *contrita* (1); elle a renoncé tout à fait à sa dureté première. *Cor contritum, Deus, non despicies!* Dieu ne méprise pas l'âme ainsi contrite. Comme le père de l'enfant prodigue, il lui rend aussitôt sa grâce. Bien qu'elle n'ait pas encore reçu réellement l'absolution sacramentelle à laquelle elle aspire, déjà la voici pardonnée. Cependant beaucoup n'arrivent pas jusque-là d'eux-mêmes. Pour reprendre la métaphore de tout à l'heure, avant d'en venir à l'émiettement complet, *contritionem*, un corps dur sera d'abord brisé en morceaux. C'est ce que signifie le nom d'attrition que l'on a donné à cette pénitence imparfaite d'une âme qui sans doute regrette son péché mais insuffisamment pour en obtenir aussitôt le pardon. Il faudra que l'absolution sacramentelle survienne pour achever en elle l'œuvre commencée. *Ex attrito fit contritus.*

La contrition est parfaite du moment où elle est animée par la charité, c'est-à-dire quand le cœur du pécheur s'élève jusqu'à aimer Dieu pour lui-même parce qu'il est infiniment bon, infiniment aimable. Sans doute le pécheur ne se désintéresse pas de la peine que lui vaut sa faute, il sait les châtiments positifs qu'il a mérités et les biens qu'il a perdus, il pense à l'enfer et au ciel. Mais il pense aussi que le péché déplaît souverainement à ce Dieu infiniment bon, infiniment aimable, et cela suffit pour qu'il le déteste plus que tout autre mal, pour qu'il regrette parfaitement de l'avoir commis, et s'engage à ne plus y retomber.

(1) Sup., qu. 1, a. 1.

Si, au contraire, incapable de se hausser jusqu'à ces sentiments, le pécheur demeure dans la considération des conséquences désastreuses que sa faute lui attire personnellement, s'il ne voit que l'état honteux où il se trouve, le ciel perdu pour jamais, l'enfer en perspective, il en reste à la simple attrition.

Une telle attrition ne fait qu'aggraver l'état du pécheur, disait Luther, ce repentir est une hypocrisie. — Non, répondirent les Pères du Concile de Trente, l'attrition est bonne, du moins comme un premier pas qui nous achemine vers notre réconciliation avec Dieu. Il est légitime de débuter ainsi. La peur des supplices éternels a été pour beaucoup le commencement de la sagesse. Seulement il est bien sûr que cette attrition demeure insuffisante à justifier une âme tant qu'elle n'a pas reçu le sacrement de pénitence (1).

Mais, reprend-on, cette attrition, réduite à la crainte et à des sentiments tout intéressés, suffit-elle avec le sacrement? Suffit-il que l'absolution sacramentelle tombe sur de telles dispositions pour que la grâce soit rendue? — Certains théologiens le disent. C'est une question sur laquelle l'accord n'existe pas et que l'Église n'a pas résolue tout à fait. Cependant, pour qui étudie attentivement l'histoire du Concile de Trente, il semble que ces autres théologiens ont raison qui réclament, en plus de la crainte, un commencement d'amour de Dieu.

Les Pères du Concile ont bien dit, dans un passage cité tout à l'heure, que l'attrition motivée par la peur de l'enfer dispose à obtenir la grâce de l'absolution. Oui, elle y dispose, de loin tout au moins, et c'est pourquoi Luther a été condamné qui la disait tout à fait mauvaise. Mais est-elle une disposition immédiate, une disposition qui

(1) Trid., Sess. XIV, cap. 4.

suffise seule à mettre l'âme en état de recevoir le pardon par la vertu du sacrement? Il ne paraît pas, si l'on se reporte à l'enseignement explicite donné par le concile sur un autre point.

Cette fois les Pères s'inspiraient évidemment de l'article de saint Thomas que nous avons commenté. Or voici comment ils décrivent la préparation des pécheurs à la justification : « Reconnaissant leurs fautes et passant de la crainte de la justice divine, utile pour ébranler, à la pensée de la divine miséricorde, ils s'élèvent jusqu'à l'espérance dans la confiance que Dieu sera bienveillant à cause du Christ, et ils commencent à aimer Dieu comme source de toute justice; par suite ils éprouvent de leur péché une certaine haine, une certaine horreur, qui sont justement les sentiments de pénitence que les Actes des Apôtres exigent avant le baptême; enfin ils prennent la résolution de se faire baptiser, de commencer une vie nouvelle, d'observer les commandements divins (1). »

Il est bien certain que la préparation du cœur, nécessaire chez un adulte pour recevoir le baptême, l'est autant, sinon plus, pour le sacrement de pénitence. La pénitence se présente comme un second baptême, plus laborieux que le premier. On ne peut dire assurément que l'effort y est moins requis. Or, entre tous les efforts qui s'imposent, il y a cet effort d'amour qui succède à la crainte et à l'espérance et qui engendre la pénitence véritable, au dire du concile. « Ils commencent à aimer Dieu, *diligere incipiunt*, et par suite ils détestent leurs péchés, *ac propterea moventur adversus peccata...* »

Diligere incipiunt : Les Pères ne se servent pas du mot charité, bien que la mention de l'espérance, faite précédemment, amenât tout naturellement ce mot, et que

(1) Trident., Sess. VI, cap. 6.

saint Thomas l'eût employé dans le texte dont on s'inspirait. « Ils le remplacent par le terme joli et vague de dilection ; ils estompent encore les contours de celui-ci : ils disent que cette dilection n'est que naissante, et, comme si tout substantif avait trop de consistance pour en exprimer la fluidité, ils se contentent d'un verbe : *incipiunt diligere* (1). »

Mais, si faible soit-il, cet amour pour Dieu doit être un amour désintéressé, un amour de bienveillance puisqu'il ne se dégage qu'après l'espoir et comme un sentiment nouveau. Cet amour désintéressé doit s'ébaucher d'abord dans l'âme du pécheur, pour que celui-ci s'élève ensuite au vrai repentir qui le rendra capable de recevoir avec fruit le sacrement qui pardonne.

Est-ce donc bien difficile de faire naître en son cœur ce sentiment d'amour? Quand la crainte du châtiment a ébranlé le cœur du coupable, quand l'espoir du pardon a lui devant ses yeux, il n'a pas grand effort à faire pour passer de l'amour du bienfait à l'amour de celui qui l'en gratifiera si généreusement. Il lui est aisé de ressentir de la peine d'avoir offensé un Dieu si bon, si plein d'amour pour lui, pauvre pécheur, qu'il s'est livré à la mort afin de le sauver du péché.

Nous venons d'indiquer là les deux plus courts chemins pour arriver à cet amour de Dieu par lequel s'ébauche en notre âme la charité que le sacrement y rétablira d'office, si elle n'a pu s'épanouir tout à fait auparavant. Le premier consiste à s'appuyer sur les dons que le Seigneur nous fait, sur le pardon qu'il nous offre après tant de fautes commises. Comme il faut qu'il soit bon notre Dieu pour nous combler ainsi ! Cette bonté nous gagne le cœur indépendamment même du profit que nous en tirons.

(1) R. P. Périnelle, *L'attrition au concile de Trente*, Revue des Sciences philosophiques et théologiques, octobre 1925, p. 465.

Secondement, et mieux encore, il suffit de considérer Notre-Seigneur en sa Passion. Voilà le mal que le péché fait à Dieu, voilà comme il est offensé par notre faute.

Newman a traduit ce sentiment dans une page saisissante dont on peut s'inspirer au moment d'approcher du sacrement de pénitence : « Je vois le visage d'un homme ; s'il est jeune ou vieux, je ne puis le dire. Il peut avoir cinquante ans ou seulement trente. Parfois il paraît un âge et parfois l'autre. Il y a quelque chose d'inexprimable dans ce visage, que je ne puis m'expliquer nettement. Peut-être, puisqu'il porte *tous* les fardeaux, porte-t-il aussi celui de la vieillesse? Mais cela est ainsi : son visage est à la fois très vénérable, et cependant faisant penser à celui d'un enfant, très calme, très doux, très modeste, rayonnant de sainteté et d'aimante bonté. Ses yeux m'attachent et émeuvent mon cœur. Son souffle est suave et me transporte hors de moi-même. Oh ! je contemplerai à jamais ce visage et je ne cesserai pas d'y attacher mes regards.

« Et je vois soudain quelqu'un venir à Lui, lever la main et frapper brutalement ce céleste visage. C'est une main dure, la main d'un homme grossier, et peut-être était-elle armée de fer. Cela ne put être assez soudain pour prendre par surprise Celui qui connaît toutes choses passées et à venir, et Il ne montre aucun signe de ressentiment, demeurant calme et grave comme auparavant ; mais l'expression de son visage est troublée, une grande enflure se produit, et, au bout d'un peu de temps, ce visage plein de grâce m'est caché par les effets de cet outrage comme si un nuage s'étendait sur lui.

« Une main s'est levée contre le visage du Christ. Quelle était cette main ? Ma conscience me dit : « Tu es cet « homme-là. » J'ai la confiance qu'il n'en est pas ainsi maintenant. Mais, ô mon âme, contemple le terrible fait : *imagine* le Christ devant toi, et *imagine-toi* toi-même

levant la main et le frappant! Tu diras : « C'est impos-« sible : je n'ai pu le faire! » Oui, tu l'as fait. Quand tu as péché volontairement, c'est alors que tu as commis ce crime (1). »

La preuve que ce n'est point là une fausse imagination, Notre-Seigneur lui-même l'a fournie bien des fois. Durant le carnaval de 1682, il se montra à sainte Marguerite-Marie, chargé de sa croix, tout couvert de plaies et de

(1) NEWMAN, *Méditations et Prières*, Gabalda, p. 156-157. — On aimera trouver ici, rapproché de cette page de Newman, le beau poème de Paul Claudel sur la Sainte Face :

« Tu ne saurais effacer de ton cœur une certaine image,
Et cette image n'est autre que celle imprimée sur le linge de Véronique.
C'est une face fine et longue et la barbe entoure le menton d'une triple touffe.
L'expression en est si austère qu'elle effraie, et si sainte
Que le vieux péché, en nous organisé,
Frémit jusque dans sa racine originelle, et la douleur qu'elle exprime est si profonde
Qu'interdits, nous sommes comme des enfants qui regardent pleurer, sans comprendre, le père : il pleure!
Tu voudrais en vain, ô Ivors, déployer devant ces yeux la gloire et l'éclat de ce monde.
Ces yeux qui, en se levant, d'un regard ont créé l'Univers,
Sont maintenant baissés, et de sévères larmes en descendent;
Du front suintent des gouttes de sang.
Mais considère, ô mon fils, la bouche de ton Dieu, la bouche, ô mon fils, du Verbe.
Quelle amertume elle savoure, quelle parole à elle-même ineffable elle goûte.
Car les lèvres au coin droit s'entr'ouvrent en un sourire atroce.
Comme il pleure de tout son être laissant échapper la salive comme un enfant!
Il n'y a point de pain pour nous, ô mon fils, tandis qu'il nous restera cette douleur à consoler.
C'est la douleur du Fils de l'Homme qui a voulu goûter et revêtir notre crime.
C'est la douleur du Fils de Dieu
De ne pouvoir présenter à son Père tout l'homme dans le mystère de l'Ostension. »

(*La Ville*, acte III, Édition du Mercure de France.)

meurtrissures, et il gémissait : « N'y aura-t-il personne qui ait pitié de moi et qui veuille compatir et prendre part à ma douleur dans le pitoyable état où les pécheurs me mettent surtout à présent? (1) »

Émue à cette pensée, voulant à tout prix échapper à une telle responsabilité, mon âme se récrie : Mais Jésus est au ciel depuis près de 2000 ans, inaccessible dans sa gloire et son bonheur. Mes péchés n'ont pu l'atteindre. — Eh bien! si, ils l'ont atteint vraiment, ils l'ont fait souffrir cruellement, autrefois. Car tes péchés ne sont point enfermés dans l'heure où tu les as commis. En vertu de cette prescience de Jésus qui lui permettait d'embrasser tout l'avenir d'un seul coup d'œil, tes péchés étaient tous connus de lui, et durant sa passion il en a subi distinctement l'offense et la douleur. Prends donc l'Évangile et lis le récit de la Passion. A quel moment Notre-Seigneur a-t-il le plus souffert? Au jardin de Gethsémani, quand il n'y avait pas encore de bourreaux pour le torturer. Tous les pécheurs, et toi parmi eux, vous étiez ses bourreaux invisibles. Telle goutte de sa sueur de sang, tel soupir qui s'échappa de son cœur angoissé, tu en es responsable. Et voilà pourquoi Jésus, qui maintenant vit à l'abri de toute souffrance, peut néanmoins apparaître à certaines âmes sous la forme de l'*Ecce Homo*. Il ne fait que rapprocher des fautes actuelles la Passion qui les a expiées par avance (2).

« Lui-même par sa pitié m'apparut plusieurs fois, crucifié en croix, raconte la B^se^ Angèle de Foligno. Et il me disait de regarder en ses plaies; et de façon merveilleuse me montrait comment il avait tout souffert pour moi,... me montrant des pieds à la tête ses peines. Il montrait

(1) *Autobiographie*, tome II de *Vie et Œuvres*, 1915, p. 186.

(2) Cf. P. Joret, *Par Jésus-Christ Notre-Seigneur*, l. III, ch. 1, surtout p. 202-206.

encore les poils de barbe arrachés et les sourcils de la tête; et énumérait toutes les flagellations, savoir, comptant chacune des flagellations. Et il disait : *Tout cela, pour toi je le souffris.* Et alors étaient rappelés en ma mémoire merveilleusement tous mes péchés; par quoi m'était montré que, comme je l'avais de nouveau récemment déchiré par mes péchés, douleur extrême devais-je avoir. Et alors, j'avais de mes péchés douleur plus grande que n'en avais jamais eue (1). »

La sainte Église en sa liturgie s'inspire de la même idée, comme on en peut juger par ces impropères que l'on chante le Vendredi saint et qui nous sont venus de l'ancien rituel des pénitents. Les chrétiens coupables sont figurés par ces Juifs qui ont outragé le Christ après tant de bienfaits dont il les avait comblés. Du haut de sa croix Notre-Seigneur leur fait entendre ces plaintes poignantes :

« O mon peuple, que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je affligé? réponds-moi. Est-ce parce que je t'ai tiré de la terre d'Égypte que tu as dressé une croix pour ton Sauveur?

« Parce que durant quarante ans je t'ai dirigé à travers le désert : parce que je t'ai nourri de la manne et que je t'ai introduit dans une terre excellente, tu as préparé une croix à ton Sauveur.

« Que devais-je faire pour toi que je n'ai pas fait? Je t'ai planté comme la plus belle de mes vignes, et tu n'as eu pour moi qu'une amertume extrême : car dans ma soif tu m'as donné du vinaigre, et tu as percé de ta lance le côté de ton Sauveur (2). »

(1) *Le livre de la B^te^ Sœur Angèle de Foligno*, documents originaux édités et traduits par le Père Paul Doncœur, p. 37 (Art Catholique). — Ernest Psichari, revenu à Dieu, écrivait au Père Clérissac : « Il n'est point d'office où je ne verse d'abondantes larmes devant le Maître que j'ai si longtemps crucifié. » Laurec, *Le renouveau catholique dans les lettres*, p. 236 (Bonne Presse).

(2) Dom Cabrol, *Le livre de la prière antique*, ch. 28. — Durant la

Un geste expressif suffisait souvent au Curé d'Ars pour résumer toutes ces paroles et toucher profondément le pauvre pécheur qui se confessait à lui. Il montrait en pleurant le crucifix appendu à la muraille. « Quel mal vous a-t-il donc fait pour le traiter de la sorte? (1) »

Quand un cœur tant soit peu délicat s'entend adresser de telles questions, n'ajoutera-t-il pas à ses regrets intéressés un repentir de pur amour? Pour broyer notre cœur dur, pour réduire à l'état de contrition notre cœur coupable, faisons appel à cette double meule. A la considération du châtiment que nous avons mérité joignons la contemplation du Seigneur très bon souffrant par nous et pour nous sur la croix. La crainte filiale s'unira ainsi à la crainte servile et notre pénitence s'acheminera vers la perfection.

Jusqu'au bout chacune des deux meules garde son rôle pour préparer le froment agréable au Seigneur. Si l'amour de Dieu donne à notre regret son élévation, l'intérêt personnel, la crainte de l'enfer, conservera plus de puissance peut-être, surtout dans les premiers temps de notre conversion, provoquera nos regrets les plus vifs et nos résolutions les plus stables. Que l'amour divin vienne à s'affaiblir, la peur du supplice retiendra encore la pauvre

même semaine, la sainte Église nous demande de méditer encore la fameuse page d'Isaïe où sont prédites d'avance les souffrances du Messie. L'intention est identique : faire sentir au pécheur qu'il a crucifié lui-même le Seigneur Jésus, suivant l'expression de saint Paul (Heb., VI, 6) : « Il était méprisé et abandonné des hommes, homme de douleurs et connaissant la souffrance, comme un objet devant lequel on se couvre le visage ; il était en butte au mépris, et nous n'avons fait de lui aucun cas. Véritablement c'était nos maladies qu'il portait, et nos douleurs dont il s'était chargé... Il a été transpercé à cause de nos péchés, brisé à cause de nos iniquités... Il a été enlevé par l'oppression et le jugement ; et parmi ses contemporains, qui a pensé qu'il était retranché de la terre des vivants, que la plaie le frappait à cause des péchés de mon peuple? » (Is., LIII, 3-8.)

(1) Abbé Trochu, *Le Curé d'Ars*, p. 342, 344.

nature humaine sollicitée par les plaisirs défendus. Or l'essentiel est de se détacher vraiment du mal.

Notre repentir doit être tel que nous détestions le péché plus que toute autre chose. Le péché est le mal suprême. Il faut l'apprécier à sa valeur, et dès lors en concevoir l'horreur qu'il mérite. S'ensuit-il que notre sensibilité doive s'émouvoir à son sujet avec plus de véhémence que devant tout autre malheur? Non, les émotions sensibles ne sont pas en notre pouvoir. Nous ne sommes pas maîtres de les provoquer à notre gré. Ce qui dépend de nous, ce qui compte seul, c'est la répulsion éprouvée par la volonté, quand, aux clartés de la foi, il apparaît que le péché est le souverain mal. Alors la volonté le déteste comme tel. Elle est prête à supporter toutes les peines corporelles ou spirituelles plutôt que de le commettre. Mais là encore il n'est pas à propos de nous représenter vivement à l'imagination telle catastrophe, tel supplice, avec tel détail horrible, en nous demandant si nous sommes capables de souffrir tout cela plutôt que de faillir. Ce sont des maux hypothétiques, pour lesquels nous n'avons pas actuellement grâce d'état. L'heure venue, le secours divin, toujours proportionné aux difficultés du devoir, nous rendrait possible ce qui nous épouvante (1).

Si notre repentir est fondé sur les considérations surnaturelles que nous avons dites : la crainte de l'enfer, l'amour de Notre-Seigneur, il s'ensuit logiquement que nous estimons le péché mortel comme le plus grand des maux et il n'y a pas lieu de se tourmenter davantage.

Appliquons-nous seulement à exciter en notre âme une contrition surnaturelle. Donnons-y le temps nécessaire, plus de temps qu'à l'examen de notre conscience. Trop de gens se figurent que le principal est de s'examiner pour

(1) Sup., qu. 3, a. 1 ; quodlibet I, a. 9.

faire le compte de ses péchés et les accuser bien intégralement. Erreur. La contrition forme la partie essentielle de la pénitence. L'obligation de confesser toutes ses fautes résulte d'une loi positive, promulguée à une certaine époque ; et une loi positive, lors même qu'elle émane de Notre-Seigneur lui-même, admet des dispenses en cas d'impossibilité ou de difficultés très graves. A certaines âmes scrupuleuses, tentées de revenir toujours sur leur passé, on fera bien de rappeler ces principes. On lit dans la vie de sainte Marguerite-Marie qu'elle se préparait un jour à faire sa confession annuelle avec une grande anxiété. Le divin Maître la rassura : « Pourquoi te tourmentes-tu? Fais ce qui est en ton pouvoir, je suppléerai à ce qui te manquera ; au reste je ne demande rien tant dans ce sacrement qu'un cœur contrit et humilié qui a une volonté sincère de ne plus me déplaire et s'accuse avec sincérité. Pour lors je pardonne sans retard et de là s'ensuit un parfait amendement (1). »

Donc à la contrition surtout il faut donner ses soins. Pour elle pas de dispenses, jamais. Dieu ne pardonne qu'aux âmes qui se détachent de leurs péchés, qui sont résolues à prendre les moyens nécessaires pour en éviter le retour dans l'avenir et pour compenser le mal commis dans le passé.

Ainsi la contrition est la partie fondamentale de la pénitence. En elle tout le reste se trouve virtuellement contenu (2). Voici comment. La contrition comporte essentiellement la volonté de compenser pour la faute commise contre Dieu. Or il s'ensuit que l'on désire soumettre son cas à l'arbitrage du prêtre qui tient la place de Dieu, et réparer selon que le prêtre aura décidé. Soumettre son cas

(1) *Contemporaines*, p. 59, cité par Saudreau, « Les divines paroles », t. II, p. 82.

(2) III^a^, qu. 90, a. 3, ad 2.

au prêtre, réparer d'après ses ordres, c'est la confession et la satisfaction qui forment, après la contrition, les deux autres parties de la pénitence (1). Quiconque a une contrition véritable tend à ces deux autres actes qui en sont la conséquence. Et cette tendance, si elle est sérieuse, doit venir tôt ou tard à exécution.

Au surplus, c'est le précepte du Maître. Il exige que l'on confesse ses fautes à son représentant sur la terre. Même si notre amour de Dieu s'est élevé jusqu'à la charité, nous établissant en contrition parfaite, et dès lors en grâce avec Dieu — chose dont nous ne sommes d'ailleurs jamais certains —, la confession au prêtre s'impose toujours (2). « Car il ne suffit pas de se réconcilier avec Dieu, dit saint Thomas, on doit se réconcilier aussi avec l'Église », et, en attendant, on ne peut s'asseoir à la table sainte et communier avec les fidèles (3).

(*A suivre.*)

F.-D. Joret, O. P.

(1) III[a], qu. 90, a. 2.
(2) Sup., qu. 5, a. 2, ad 1.
(3) Sup., qu. 8, a. 2, ad 3 : « non solum Deo sed etiam Ecclesiae oportet quod reconcilietur. »

La Dédicace des églises

La dédicace, consécration à la divinité, d'un endroit, d'un objet, d'une personne destinés au culte par un ministre légitime, qui accomplit un ensemble de cérémonies ayant pour effet de rendre ces choses aptes à cette fin et d'en exclure tout usage profane, est trop fréquente pour qu'elle ne réponde pas à une idée profonde de la nature humaine. On ne la trouve pas seulement chez les chrétiens et chez les juifs, mais chez les païens.

En Grèce, on consacrait, non seulement les temples, mais les villes ; on consultait les dieux pour savoir si l'emplacement choisi leur était agréable, on leur soumettait le plan des rues, des édifices ; de vastes terrains leur appartenaient et ne devaient pas être ensemencés, on leur attribuait le revenu d'autres dont ils tiraient des profits importants ; les ustensiles les plus vulgaires, les objets mêmes offerts dans les temples participaient à la consécration. — En Étrurie, il y avait tout un cérémonial pour la consécration des villes, des autels, des édifices. — A Rome, on distingue la *consecratio* qui pouvait être faite par un magistrat prêtre ou non, la *dedicatio* exclusivement religieuse réservée au prêtre (1). Une fois le projet d'un temple

(1) Voir *Dict. des Antiquités* de Daremberg et Saglio, t. I, 1448, et II, 41.

approuvé par les prêtres, le sénat, le peuple ou plus tard l'empereur, on consacrait l'emplacement et l'on posait la première pierre. L'édifice achevé, le *Pontifex Maximus* ou, à son défaut, un pontife, la tête voilée, prononçait la formule dédicatoire; il y avait un sacrifice, au moins une offrande d'encens sur l'autel allumé, des prières, des hymnes; la cérémonie était suivie de jeux, de concours, de réjouissances. On la renouvelait au jour anniversaire, qui devenait le *dies natalis* de la divinité à laquelle l'édifice était consacré, etc...

Nous retrouvons ces consécrations de temples même chez les peuples non civilisés, les Anglo-Saxons par exemple, et saint Grégoire le Grand leur recommande de célébrer les anniversaires des martyrs, les dédicaces de leurs églises comme ils avaient solennisé leurs fêtes païennes, en élevant des huttes de feuillage (1).

Chez les juifs, la dédicace du tabernacle fut ordonnée par Dieu à Moïse : « Tu prendras l'huile d'onction, tu en oindras la demeure et tout ce qu'elle renferme, tu la consacreras avec tous ses ustensiles, et elle sera sainte » (*Ex.*, XL, 9). On oint aussi l'autel des holocaustes, les prêtres Aaron et ses fils. Le III^e^ livre des Rois (VIII), le II^e^ des Paralipomènes (VII), racontent avec emphase la dédicace solennelle du temple de Salomon : transport de l'arche d'alliance, victimes sans nombre, la majesté de Dieu remplissant l'édifice sous la forme d'une nuée; les prêtres se prosternent en chantant des psaumes, les lévites jouent des instruments de musique, la cérémonie dure deux fois sept jours, et Dieu fait connaître au roi qu'il a sanctifié ce lieu pour qu'il lui soit consacré. En raison de cela, Dieu restera toujours favorable à son peuple. — Après la captivité, on fit avec une pompe semblable la dédicace du nou-

(1) *Epist.*, XI, 76, en l'année 601; P. L., t. LXXVII, col. 1215.

veau temple (I Esdras, v, 16), et après les profanations d'Antiochus, en l'an 164 avant Jésus-Christ, Judas Machabée le purifia (I Mach., IV, 41), consacra un nouvel autel des holocaustes (55-59), établit une fête qui durait huit jours chaque année, la fête des Encénies que nous voyons célébrée par Notre-Seigneur. Hérode, qui avait magnifiquement embelli le temple, en fit solennellement la nouvelle dédicace au jour anniversaire de son couronnement (1). Il existe donc une idée commune qui s'est traduite par des rites symboliques analogues, quelquefois identiques, où l'on a voulu voir une dépendance de la religion chrétienne par rapport aux cérémonies qui l'ont précédée : « Mais, de dépendance directe vis-à-vis du judaïsme ou du paganisme, il ne saurait être question : l'histoire en tout cas n'en dit rien (2). »

I. — Fête de la dédicace

I. — Premières consécrations connues. — Tant que l'Église fut obligée de cacher son culte dans les catacombes, ou d'adapter à ses cérémonies naissantes la maison romaine transformée peu à peu, il ne pouvait être question pour ses temples de dédicace solennelle. Aussi, le premier exemple certain (3) d'une consécration est contemporain

(1) Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XV, ch. 14.

(2) D. P. de Puniet, *Dict. Arch. Lit.*, art. « Dédicace », t. III, col. 376.

(3) Les attestations que les liturgistes ont invoquées pour établir le fait de l'institution apostolique de la dédicace sont notoirement apocryphes : aussi bien les lettres de saint Clément à saint Jacques et de saint Pie I à l'évêque Juste de Vienne que la décrétale du pape Evariste († 105) citée par Gratien sous le nom du pape Hyginus († 140) ; cette décrétale d'après laquelle *omnes basilicae cam missa semper debent consecrari* est d'accord avec la discipline constatée au IV^e^ siècle ; mais elle ne peut pas prouver aussi sûrement pour le II^e^ siècle. Il pouvait y avoir dès le II^e^ siècle, et probablement même dès le I^er^, des édifices

de la paix de l'Église, c'est celui de la basilique de Tyr en 314. L'évêque Paulin y avait invité Eusèbe de Césarée, son ami, qui a consigné le récit dans son histoire (1) et nous a même conservé le discours que fit Paulin à cette occasion. Selon lui, « des temples aux proportions magnifiques surgissaient du sol ». Il était donné à tous « d'assister au spectacle longtemps attendu des dédicaces d'églises en chacune des villes récemment pourvues de temples chrétiens ». Partout même enthousiasme, même empressement du peuple à s'unir dans la prière, des évêques à se rassembler en grand nombre à ces solennités symbolisant si parfaitement le triomphe du christianisme. L'église de Tyr « était la plus belle de toutes celles qui ornent la Phénicie ». Mais s'il parle « de cérémonies grandioses, de célébration solennelle du saint sacrifice », il ne dit pas en quoi consistaient « ces rites augustes » et l'on croit plutôt qu'il parle de la solennité exceptionnelle de la messe célébrée ce jour-là que d'une cérémonie spéciale de dédicace.

En 335, même cérémonie à Jérusalem pour la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre racontée également par Eusèbe, qui mentionne le grand concours du peuple, les nombreux discours prononcés, mais ne dit rien des rites accomplis. La *Peregrinatio* ajoute que cette consécration eut lieu à l'anniversaire de la découverte de la vraie Croix ; on verra souvent la dédicace des églises vouées aux saints se faire le jour de la translation de leurs reliques, l'anniversaire dont Ethéria fut témoin deviendra la règle pour toutes les églises consacrées : « On a des exemples fort anciens de basiliques dédiées à des martyrs. L'église Saint-

voués d'une façon définitive aux exercices du culte et susceptibles par conséquent d'une consécration ou dédicace liturgique, on ne saurait rien dire de plus. On peut en dire autant des autels. Voir ibid., col. 377, 379.

(1) Eusèbe, *Hist. Ecc.*, l. X, c. 2-4.

Serge à Eitha dans la Batanée remonte à l'an 354, deux autres à Zebed et à Bostra sont de 512 (1). »

A la même époque, l'église d'Antioche appelée basilique d'or, commencée sous Constantin, achevée sous Constance II, fut solennellement consacrée : Sozomène raconte qu'il y avait à la dédicace plus de quatre-vingt-dix évêques (2) ; en Occident, saint Ambroise parle de dédicaces qui se font surtout en déposant sous l'autel le corps des martyrs (3), mais ni pour l'édifice entier, ni pour l'autel qui en est la partie principale, on ne voit de rit spécial, l'un et l'autre sont consacrés par la célébration du sacrifice de la messe. C'est l'idée de saint Cyprien qui rejette le baptême des hérétiques parce qu'ils n'ont pas l'Eucharistie sans laquelle ne peut exister l'autel où se consacre le saint Chrême (4), de saint Jean Chrysostome disant que l'autel, simple pierre à la considérer dans sa nature, « devient, γίνεται, saint, du jour où il a reçu le corps du Christ (5) ». Quand, le 24 septembre 394, on fait, en présence de trente-neuf évêques, la dédicace de l'église que Rufin avait élevée dans sa villa du Chêne en l'honneur des Apôtres Pierre et Paul, on y dépose les reliques des deux apôtres, sans faire autre chose. En Occident, saint Ambroise ne peut dédier la nouvelle église qu'il vient de construire, parce qu'il n'a pas de *pignora* à y mettre comme il a fait pour la *Basilica romana* consacrée par les reliques de saint Pierre et de saint Paul;

(1) Delehaye, *Anal. Boll.*, t. XXVI (1907), p. 82.

(2) *Hist. ecc.*, II, 26 ; P. G., t. LXVII, col. 1008.

(3) *Ad Marcell.*, 22, 1 ; P. L., t. XVI, col. 1019. Plus tard, à défaut d'un corps entier, on dépose une relique quelconque, un linge imbibé de sang, une fiole d'huile prise à la lampe de son sanctuaire, un fragment d'étoffe coupé dans le voile qui recouvrait son sarcophage. On trouve un concile tenu à Celichyth en Angleterre (816, can. 2) qui ordonne de mettre la sainte Hostie. Cela fut défendu ensuite. D. Martène, *De ant. Ecc. rit.*, II, 13, 11.

(4) *Epist. ad Jubaianum.* 2 ; P. L., t. III, col. 1040-1041.

(5) *In epist. II ad Cor., hom.* XX, 3 ; P. G., t. LXI, col. 540.

ayant découvert les corps de saint Gervais et saint Protais, il les dépose sous l'autel et l'église est consacrée par le fait (1). Cette discipline qui prévalut longtemps en Occident, à Rome en particulier, trouve son expression en 538 dans la lettre du pape Vigile à Profuturus : « La consécration d'une église où l'on n'a point déposé de reliques est faite par la célébration de la messe (2). »

II. — Histoire du rit de consécration. — 1° *L'autel.* — La consécration des églises commença par celle de l'autel. Sous l'influence sans doute des anciens rites juifs, on commença d'assez bonne heure en Orient (3) à sanctifier l'autel par une onction afin qu'il fût rendu digne de recevoir le corps et le sang du Christ : « L'huile, dit le *Testamentum Domini* (V^e^ siècle), procure l'onction aux autels afin qu'ils puissent porter notre sacrifice. » Denys le Mystique atteste aussi l'emploi des onctions en Syrie vers le début du VI^e^ siècle (4). Ce rite d'origine orientale — c'est en Orient aussi que commencèrent les onctions à l'ordination — ne pénétra que tardivement dans la liturgie romaine (5), mais

(1) Saint Augustin a trois sermons : CCCXXXVI-CCCXXXVIII, sur des dédicaces d'église; il n'y est fait allusion à aucune cérémonie spéciale.

(2) *Epist.*, I, 4; P. L., t. LXIX, col. 19-20.

(3) Dans un rituel byzantin écrit au IX^e^ siècle, mais dont le texte peut remonter jusqu'à la fin du V^e^, la dédicace et la déposition des reliques sont des cérémonies tout à fait distinctes qui d'ordinaire n'ont pas lieu le même jour. L'évêque scelle l'autel, le lave avec de l'eau et du vin, fait les onctions de chrême, les fumigations d'encens, ensuite il fait le tour de l'église en balançant l'encensoir pendant qu'un prêtre fait les onctions sur le mur. — La réposition des reliques a lieu plus tard avec toute la pompe possible. Voir *Dict. Arch. Lit.*, *ibid.*, col. 396, et Duchesne, *Origines du culte*, p. 416.

(4) *De Hier. ecc.*, IV, 12; P. G., t. III, col. 484.

(5) Il faut regarder comme apocryphe le décret que l'auteur gallican des fausses Décrétales attribue à saint Evariste et qui est la reproduction du concile d'Agde, de même, la défense portée par le pape Damase contre les chorévêques de consacrer les autels avec le chrême; une prétendue lettre de saint Léon; le décret qui porte le nom de Félix IV

les églises gallicanes la précédèrent et le concile d'Agde (506, can. 14) prescrit de consacrer les autels, non seulement avec l'onction du saint chrême, mais aussi avec la bénédiction du prêtre. De plus, saint Césaire d'Arles († 543) est considéré comme l'auteur des sermons qui, sous le nom de saint Augustin, fournissent encore des leçons à l'office de la dédicace : il parle de la fête « où fut ointe et bénite la pierre sur laquelle le divin sacrifice est offert pour nous (1) ». Saint Grégoire de Tours († 594) dit aussi que, devant consacrer l'oratoire de saint Allyre, il commença par veiller près des reliques, vint ensuite consacrer l'autel et y apporta les reliques (2).

D'anciens autels de nos pays conservent encore les cinq croix où l'on avait fait les onctions : celui de Vouneuil-sous-Biard, par exemple, que l'on date du VI^e^ siècle, celui de Tarascon du VII^e^ : saint Vulfranc, évêque de Sens au VII^e^ siècle, atteste l'usage de consacrer les cinq croix gravées sur les autels (3).

Il faut attendre l'époque où les *Ordines Romani* sont influencés par les usages gallicans pour trouver l'onction de l'autel dans le cérémonial romain ; saint Grégoire ni le sacramentaire d'Hadrien n'en font mention (4).

2° *L'église.* — C'est donc d'abord et surtout l'autel qui attire l'attention ; une fois cette partie essentielle consacrée, tout l'édifice l'est aussi ; pour manifester plus parfaitement son appartenance à Dieu, on étend peu à peu les rites au

auquel le bréviaire a emprunté les leçons du II^e^ nocturne pour l'octave de la dédicace. Tous ces documents sont du IX^e^ siècle. Voir *Dict. Arch. Lit.*, art. « Dédicace », t. IV, col. 386-387.

(1) *Sermo* CCXXX ; P. L., t. XXXIX, col. 2172.

(2) *Hist. Franc.*, II ; P. L., t. LXXI, col. 211. *De gloria conf.*, XX ; *ibid.*, col. 842.

(3) Voir *Dict. Arch. Lit.*, ibid.

(4) Celui qui est édité dans P. L., t. XXVIII, 157, en parle bien, mais sa rédaction est postérieure.

sanctuaire, aux murs intérieurs et extérieurs, on bénit le pavé, le mobilier, les ornements.

3° *Eau lustrale ou eau bénite dite grégorienne.* — Rien de plus habituel que l'emploi de l'eau dans les purifications rituelles : servant à purifier le corps, elle est prescrite comme telle avant les fonctions saintes, chez les juifs, chez les païens, et devient tout naturellement le signe de la pureté de l'âme, de la consécration des éléments, etc... Les chrétiens l'employèrent de bonne heure au baptême, dans les bénédictions liturgiques. Le *Liber Pontificalis* (I, 127), qui attribue au pape Alexandre Ier (105-115) l'institution de l'eau bénite destinée spécialement aux maisons particulières, *benedici in habitaculis hominum*, est au moins le témoin de son emploi à Rome au Ve ou VIe siècle. Si les fidèles en aspergeaient couramment leurs demeures, ne s'en servaient-ils point pour la maison de Dieu? Le texte déjà cité du pape Vigile, s'il exclut l'eau lustrale, *aqua exorcisata*, des édifices que l'on reconstruit, dont l'emplacement a déjà été purifié, il semble, par le fait même, l'admettre pour la première consécration (1). En tout cas, peu après,

(1) Bien avant cette époque on trouve l'usage probable d'une eau lustrale. Saint Optat (vers 368) reproche aux donatistes d'avoir exorcisé et lavé avec de l'*eau salée* les murailles des églises catholiques. Cette désécration semble bien être la contrefaçon d'une cérémonie chrétienne de la dédicace dans laquelle on lave d'eau bénite et de sel les murs de l'église. D'autant plus qu'à cette occasion saint Optat prononce cette apostrophe de l'eau, conservée dans la liturgie romaine :

Saint Optat.	*Préface sommaire de la bénédiction des fonts.*
« O aqua... super quam ante ipsos natales mundi sanctus Spiritus ferebatur... quae lavasti terram. O aqua quae sub Moyse, ut naturalem amaritudinem perderes indulcata ligno tot populorum pectora suavissimis haustibus satiasti. »	« Creatura aquae... cujus (Dei) spiritus super te ferebatur... Cui (Deus) te totam terram lavare praecepit. Qui te in deserto amaram, suavitate indita, fecit esse potabilem, et sitienti populo de petra produxit. »

De schis. Don., VI, 6; P. L., XI, 1078.

saint Grégoire, dans son épître *ad Mellitum* du 18 juillet 601, prescrit l'eau, que l'on appellera grégorienne, de son nom, pour la purification des temples païens adaptés au culte chrétien. A la même époque, on voit dans la vie de saint Gall que saint Colomban, dans la consécration de l'oratoire de Sainte-Aurelia en Germanie, « fit apporter de l'eau, la bénit, en aspergea le temple. Pendant qu'on en faisait le tour en chantant, il dédia l'église, après avoir invoqué le nom de Dieu, oignit l'autel, y plaça les reliques de la B^se^ Aurélie, et après l'avoir orné, il y célébra la messe (1). » Les cérémonies principales sont trouvées.

4° *Inscription de l'alphabet sur le pavé.* — Ce qui apparaît ensuite dans les documents du VIII^e^ siècle, mais qui, en fait, est plus ancien, c'est le tracé de l'alphabet sur le pavé. Pour baptiser, on commence par faire une croix sur le front; quand on doit consacrer une église, on y trace d'abord le signe de la croix. Dans les deux sermons déjà cités, prononcés à l'occasion de dédicaces d'église, saint Césaire d'Arles voit une analogie entre l'âme baptisée qui échappe au démon et l'église qui, par sa consécration, appartient à Dieu; Yves de Chartres dit plus, il établit une ressemblance entre le *rit* de la dédicace et celui du baptême (2). Si l'on y fait attention, il y a en effet bien des choses communes. Fort probablement, ces analogies ont introduit dans l'*Ordo* des cérémonies inconnues jusque-là. En effet, quand le pontife entre, on fait sur le pavé un grand signe de croix auquel on donne la forme de X. Voici quelle serait l'origine de cette cérémonie : Les *agrimensores,* arpenteurs romains, traçaient deux lignes transversales ayant la forme de X sur les terrains qu'ils devaient mesurer; de même les augures s'en servaient dans la détermi-

(1) Voir *Dict. Arch. Lit.*, ibid., col. 389.
(2) *Sermo de Sacramentis dedic.*; P. L., CLXII, 527-535.

nation des surfaces destinées aux temples, circonstance qui aide particulièrement à expliquer l'usage chrétien, d'autant plus que les deux lignes croisées en X forment, en grec, la première lettre du mot Christ : « Transporté dans la cérémonie de la dédicace, cet usage était appelé à symboliser la prise de possession de l'édifice au nom du Christ, dont l'X est l'initiale, comme les lettres de l'alphabet inscrites sur les deux lignes sont le développement de son emblème A. Ω. (1). » Cette cérémonie pouvait exister à Rome au VI[e] siècle, et la période du gouvernement byzantin explique excellemment l'emploi de l'alphabet grec avec le latin (2). La coutume mystique qui s'est toujours conservée de commencer les alphabets à l'orient de l'Église répond assez aux temps primitifs de la Rome chrétienne.

III. — Cérémonies de la Dédicace autrefois et aujourd'hui. — A. Rit romain ancien. — Au VI[e] siècle (lettre du pape Vigile en 538), l'église était consacrée par la célébration de la messe, précédée quelquefois de la translation des reliques ; au VIII[e] siècle, d'après l'*Ordo* de Saint-Amand et un autre de 858 qui le complète (3), tout se réduit encore

(1) Dom P. de Puniet, *Dict. Arch. Lit.*, ibid., 390.

(2) Grisar, *Hist. de Rome et des papes*, II, 190. Dom Pierre de Puniet, au contraire, déclare inconnu en Orient ce rite de l'inscription des deux alphabets en forme de croix oblique. Il dit que les documents anciens prescrivent très généralement l'emploi du seul alphabet latin (*Ibid.*). D'après Thurston, l'Occident latin serait redevable de ce rite aux anciennes liturgies celtiques, l'usage des arpenteurs latins n'aurait rien à voir avec le rite chrétien dont la signification se réduisait à la prise de possession au nom du Christ (*The Month*, 1910, t. CXV, 621). — Duchesne fait remarquer qu'il y avait des arpenteurs romains ailleurs qu'à Rome et en Italie : « Rien ne prouve que cette curieuse transformation de leurs pratiques ait été imaginée en Italie plutôt qu'en Gaule et en Espagne » (*Origines du culte*, p. 418). La question est loin d'être résolue. — On a quelquefois ajouté l'alphabet hébreu, mais il fut généralement rejeté, parce que les Juifs n'ont pas accepté la foi chrétienne.

(3) Pour les différents manuscrits de ces *Ordos*, voir Dom P. de Puniet,

à la translation des reliques ; le titre ne prévoit, au reste, que cela : *Ordo ad reliquias levandas, sive deducendas seu condendas* : 1° On se rend en procession à l'endroit où sont les reliques : répons, litanie, oraison ; on dépose les reliques sur une patène recouverte d'un linge. 2° Procession triomphale, les reliques sont portées par l'évêque lui-même ou par un prêtre, chant d'un psaume, de la litanie, etc... A la porte de l'église, l'évêque laisse les reliques aux mains des prêtres, pénètre seul avec quelques clercs ; il exorcise l'eau, y mélange le chrême pour faire une sorte de mortier dont il scellera la pierre de l'autel ; il lave l'autel avec l'eau, sort et asperge le peuple. 3° Il reprend les reliques, la porte s'ouvre, et tout le monde entre au chant des litanies ; il quitte la *planeta*, dépose les *sanctuaria* (reliques) sous l'autel dans ce qui s'appelle confession, tombeau, fait des onctions aux quatre coins et à l'intérieur. Enfin il place et scelle la pierre du tombeau sur laquelle il fait une onction aux quatre coins et au milieu, et l'on dit la messe. On le voit, c'est un vrai rite funéraire, rite de déposition ; les fumigations d'encens qu'on trouve dans les *ordos* postérieurs ajoutent encore l'idée d'embaumement.

B. Rite gallican. — A cette même époque à peu près, un vrai cérémonial, non plus de *depositio*, mais de *dédicace*, existait déjà dans les Gaules. On peut en saisir un premier embryon dès le commencement du VI^e^ siècle : « Il convient, dit le concile d'Orléans (511, can. 10), de

ibid., 390 ; Duchesne, *Origines du culte*, p. 403 et suiv. — Le sacramentaire léonien n'a pas de formule pour la dédicace de l'église, il n'a qu'une formule de *messe* de dédicace (34) ; les cérémonies qui doivent la précéder n'existent pas encore. Le sacramentaire d'Hadrien non plus ; le gélasien est plus complet, mais on ne sait pas d'avance s'il correspond à l'usage romain ou à l'usage gallican ou à un mélange des deux. Dans les lettres de saint Grégoire, il est souvent question de dédicaces, on ne pouvait les faire dans le diocèse métropolitain sans son agrément, mais le rituel ne paraît pas plus développé que dans la lettre du pape Vigile.

consacrer les églises des Goths avec le même cérémonial, *ordine*, que les nôtres. » Dès le commencement du VIII^e^, voici, en négligeant les particularités de chaque église (1), comment les choses se passaient, autant du moins qu'on peut en juger d'après les livres gallicans plus ou moins mélangés déjà de romain.

La cérémonie a quatre parties qu'on retrouve avec un ordre un peu différent et plus compliquées dans le Pontifical romain actuel :

1° *Rites préparatoires.* — La nuit, il y a eu vigile (2) auprès des reliques déposées hors de l'église. A l'heure dite, on allume douze cierges le long des murs de l'église restée vide. De son bâton pastoral, l'évêque frappe le linteau de la porte en disant : *Tollite portas...* On chante le psaume *Domini est terra...* la porte s'ouvre ; il entre avec ses clercs seulement, litanie et première oraison *Magnificare* encore au Pontifical. — Il trace ensuite l'alphabet sur le pavé en commençant par l'angle oriental de gauche, au IX^e^ siècle on ne parle encore que de l'alphabet latin.

2° *Purification par l'eau lustrale.* — Il bénit l'eau appelée grégorienne dans laquelle doit entrer du vin, du sel, de

(1) D. Baudot a relevé quelques-unes de ces particularités : *La Dédicace*, 26-32. Les documents sont un commentaire du rituel de la dédicace attribué par Dom Martène à Remy d'Auxerre (s'il n'est pas de cet auteur, il était certainement en usage au IX^e^ siècle, car il se trouve à peu près mot à mot dans un autre *Ordo* du manuscrit de Vérone de cette époque) ; le sacramentaire d'Angoulême, de la fin du VIII^e^ siècle ou du commencement du IX^e^ ; le sacramentaire dit de Gellone, qui est à peu près du même temps ; le sacramentaire de Drogon, évêque de Metz (826-855). Le gélasien et le *Missale Francorum* contiennent la plupart des mêmes prières et même quelques rubriques identiques à celles que supposent ou indiquent Remy et l'*Ordo* de Vérone. Sur ces documents voir Duchesne, *Origines du culte*, p. 408, et Dom P. de Puniet, *ibid.*, col. 391.

(2) La vigile est déjà signalée par saint Ambroise, qui passa la nuit dans la basilique de Fausta avant de faire la translation des reliques des saints Gervais et Protais. Aujourd'hui le Pontifical oblige l'évêque consécrateur et celui qui a demandé la consécration à jeûner la veille.

la cendre. Exorcisme et bénédiction séparés du sel, de l'eau, le sel mélangé avec la cendre est jeté dans l'eau, on y verse du vin en disant l'oraison *Creator* un peu plus longue actuellement. — De cette eau, il trace avec le doigt une croix aux quatre angles de l'autel et en fait sept fois le tour en l'aspergeant avec de l'hysope, pendant le chant du *Miserere* (1). — Il fait trois fois le tour intérieur de l'église en l'aspergeant, on chante *Miserere*, *Exsurgat Deus*, *Qui habitat*. Des clercs vont faire à l'extérieur l'aspersion par laquelle l'évêque commence aujourd'hui avant d'entrer et de faire l'eau grégorienne. Il asperge le pavé de l'autel à la porte, puis perpendiculairement.

3° *Consécration par les onctions*. — D'abord, prières consécratoires. Au milieu de l'église en face de l'autel, l'évêque récite l'oraison *Deus qui loca* qu'on dit encore, la prière eucharistique plus longue aujourd'hui (le Pontifical actuel a ici la procession des reliques). — L'évêque s'approche de l'autel, verse au pied le reste de l'eau lustrale, sans doute pour éviter la profanation (2), encense, fait

(1) La bénédiction spéciale destinée à la *purification des temples païens* transformés en église et à la *dédicace* des nouveaux édifices doit remonter à une très haute antiquité. Saint Optat de Milève semble y faire allusion, quand il reproche aux donatistes d'employer l'eau sacrée pour *déconsacrer* les églises catholiques qu'ils s'étaient appropriées. Le pape Vigile en parle pour dire qu'elle n'est pas nécessaire, mais peu après saint Grégoire demande pour purifier les temples païens « qu'on fasse de l'eau bénite, qu'on les en asperge, qu'on fasse des autels, qu'on y mette des reliques (*Epist.* XI, 76; P. L., LXXVII, 1215). C'est en raison de ce décret que l'eau bénite pour la dédicace s'appelle grégorienne. — Bède, à propos de l'évêque Jean, parle de l'eau bénite qu'il avait consacrée pour la dédicace de l'église (*H. E.*, V, 4; P. L., XCV, 253). Les sacramentaires romains en fournissent la formule, on y voit mentionnée non plus l'eau seule, mais l'eau mélangée de vin (Voir P. de Puniet, *Dict. Arch. Lit.*, *Bénédictions de l'eau*, 711). Il fait remarquer que la rubrique du gélasien s'inspire des prescriptions de l'*Exode*, XXIX, 12, et du *Lévitique*, VIII, 11.

(2) Peut-être aussi pour faire comme au Lévitique, VIII, 11 : « Vous verserez le reste du sang au pied de l'autel. »

l'onction sur les cinq croix deux fois avec de l'huile bénite ordinaire, une troisième fois avec le saint chrême. Psaumes *Quam dilecta, Deus noster refugium, Fundamenta ejus.* Un prêtre pendant ce temps tourne autour de l'autel en encensant. — L'évêque fait les onctions sur les murs de l'église une seule fois avec le saint chrême. Au XIII[e] siècle seulement, on peint douze croix sur les murs pour recevoir les onctions. — Revenu à l'autel, le pontife y dispose l'encens allumé en forme de croix pour qu'il soit une holocauste qui appelle les flammes de l'amour divin (1); oraison *Dei Patris* encore au Pontifical et *Deus omnipotens* un peu plus longue aujourd'hui, etc... enfin il bénit les objets destinés au culte, vases, linges, etc...

4° *Translation des reliques.* — Plus logiquement, à ce qui semble, que dans le rite actuel, assez enchevêtré de cérémonies et de chants trop nombreux, où la réposition des reliques se fait avant l'onction de l'autel, on fait la translation solennelle quand le temple et l'autel sont *purifiés* et *consacrés* : lorsque le trône est préparé, elles viennent l'occuper (2). On les transporte en grande pompe au milieu de chants de triomphe. Ceux d'aujourd'hui sont pour la plupart empruntés à l'office des Martyrs, de la Toussaint, etc...

Au retour, le peuple entre à la suite du cortège, mais un

(1) Il est possible que l'encensement de l'autel à la messe solennelle ait son origine dans le rite gallican de la dédicace. Voir *Dict. Arch. Lit.*, art. Encens, t. V, col. 15.

(2) Dans un Pontifical d'Amiens, antérieur à 1076 ou postérieur de très peu, l'ordre primitif et naturel est conservé : il y a une première bénédiction d'eau avec laquelle le pontife asperge l'église à l'extérieur, il se prosterne en entrant, inscrit l'alphabet grec et latin. Ensuite, bénédiction de l'eau grégorienne, aspersion de l'autel et de l'intérieur de l'église, onctions et encensement de l'autel (les douze croix n'existent pas encore), procession des reliques; messe celle d'aujourd'hui avec l'oraison *Deus qui invisibiliter* et préface propre. *Pontifical d'Amiens* publié par V. de Beauvillé et Hector Josse, p. 62 sq.

voile cache encore le pontife pendant qu'il enferme les reliques dans l'autel. On chante l'antienne *Exsultabunt*, le psaume *Cantate*, on allume les cierges, et la messe commence.

C. Additions et changements. — Cet ensemble de cérémonies d'une grandiose simplicité unit le rite de *déposition* romain à la *consécration* gallicane ; l'ordre en est logique, on purifie, on sanctifie le temple et l'autel par l'eau, l'huile, l'encens, avant d'y introduire les reliques ; on procède pour l'église comme pour l'âme chrétienne qu'on veut arracher au démon par les exorcismes, le signe de la croix, les onctions, etc... Les deux rites de dédicace d'une part et d'initation chrétienne sont visiblement calqués l'un sur l'autre.

Du IX^e^ au XIV^e^ siècle avec Raban Maur, Walfrid Strabon, Yves de Chartres, saint Pierre Damien, Honorius d'Autun, Hugues de Saint-Victor, Sicard de Crémone (1), on constate des additions diverses qui ne sont pas toutes des progrès : les auteurs n'ont pas toujours eu la main assez heureuse pour éviter les confusions, les répétitions. Dans son Pontifical romain, Durand de Mende place la procession des reliques entre les aspersions et les onctions ; jusqu'à lui, l'évêque qui aspergeait l'intérieur de l'église députait des clercs pour le faire à l'extérieur ; avec lui, c'est le Pontife lui-même qui sort de l'église. On est porté à faire, avant d'entrer, cette cérémonie qui est ainsi dédoublée comme la bénédiction de l'eau : un servant pour l'extérieur, l'autre pour l'intérieur. Sous son influence sans doute, on ajoute avant la cérémonie la récitation des sept

(1) Voir Baudot, *La Dédicace*, p. 34. — Dom Martène a publié un grand nombre de rituels de Dédicace, *De ant. Ecc. rit.*, II, 13. — Duchesne a ajouté en appendice aux *Origines du culte*, outre l'*Ordo* de Saint-Amand qui est romain (p. 455), le rituel de la dédicace dans le sacramentaire d'Angoulême (p. 483) et celui du sacramentaire de Drogon pour l'église de Metz (p. 487). Sicard de Crémone (XIII^e^ siècle) énumère à peu près tous les rites et dans le même ordre.

psaumes de la Pénitence et le chant du *Veni Creator* qui allongent encore un formulaire déjà si développé (1). On ajoute même un sermon sur le respect à l'église (2), un décret du concile de Trente sur l'usurpation des biens d'Église, le paiement des dîmes.

Les pontificaux du XV^e^ siècle comme celui de *Sarum* qui est à Cambridge et comme l'*Ordo* romain que publia Hittoyr en 1561 à Cologne se rapprochent beaucoup de notre liturgie actuelle, le *Pontificale Romanum* qui fait loi maintenant est celui de Clément VIII paru en 1596.

IV. — Symbolisme. — Pendant que liturgistes et cérémoniaires ajoutent, les symbolistes expliquent à l'envi... ils ne sont jamais en peine de donner des raisons. Pour une considération très juste, légitimée historiquement, de Yves de Chartres qui voit dans la dédicace comme un baptême de l'édifice sacré (3), une autre intéressante de Sicard de Crémone qui en fait un acte de mariage, d'union indissoluble avec Dieu : « Une église non encore consacrée est comme une fiancée qui n'a point de dot; est-elle consacrée, elle reçoit une dot faite des bénédictions du ciel. De ce fait, elle devient l'épouse de Jésus-Christ... l'employer à d'au-

(1) Durand de Mende a fait entrer tous ces rites préparatoires dans l'*Ordo* de la pose d'une première pierre d'église qu'il rédigea pour son *Pontificalis ordinis liber*. Voir Catalani, *Pontificale Romanum comm. illust.*, Paris 1851, p. 242. — La bénédiction de la première pierre est déjà mentionnée dans l'*Ordo vulgatus* du IX^e^ siècle, une seule oraison suffisait à la cérémonie. L'addition aux cérémonies de la dédicace des psaumes de la Pénitence semble d'autant moins motivée que cette psalmodie fait double emploi avec les vigiles nocturnes célébrées devant les reliques, vigiles dont parle déjà saint Ambroise, *Ep. ad Marcellam*, et que mentionne Rhaban Maur, *De cleric. inst.*, II, 45; P. L., t. CVII, col. 368.

(2) Cela pouvait s'expliquer lorsque la cérémonie moins longue laissait le temps de faire un sermon pour en donner le sens.

(3) Yves de Chartres, *Sermo de Sacramentis dedicationis*. Il développe longuement, trop longuement même, l'analogie.

tres usages que la louange de Dieu, c'est commettre un sacrilège (1) », que de choses inutiles, exagérées! On peut encore admettre le symbolisme de l'eau lustrale : on arrive à l'union de Dieu par les leçons de la divine Sagesse (sel), les labeurs de la pénitence (cendres), la foi à l'humanité et à la divinité réunies en Jésus-Christ (eau et vin); celui des douze cierges qui représentent les douze apôtres, prédicateurs de la doctrine du salut. Mais, vouloir que l'alphabet tracé sur le pavé rappelle la simplicité de la foi que Notre-Seigneur envoya prêcher aux sages et aux puissants, que les trois coups frappés avec la croix expriment la triple puissance du Sauveur par la création, la rédemption, la sanctification; que la porte qui s'ouvre alors marque la fuite du démon, l'intelligence des vérités qui en résulte; que la triple aspersion de l'église au dehors et en dedans rappelle la triple immersion du baptisé; que l'eau répandue sur le pavé de l'autel montre que, par l'effusion de tout son sang, le Sauveur a voulu briser la dureté de notre obstination; que ces répétitions d'aspersions, etc., soient une indication de l'ardeur que doivent apporter les ministres; que les deux onctions d'huile suivies d'une troisième de chrême soient le gage de la communication des vertus de foi, d'espérance et de charité... c'est dire des choses vraies en elles-mêmes, mais qui ne résultent pas du rite accompli, qu'on peut répéter à l'occasion de beaucoup d'autres. A ce régime on ne saurait où s'arrêter (2). Dire

(1) *Mitrale*, I, 6; P.L., t. CCXIII, col. 28.

(2) Durand de Mende, toujours si fécond en explications symboliques, semble s'être surpassé sur la Dédicace; pas un mot, pas un geste qui n'ait sa signification. *Rational*, I, 6. Exemple : Le triple circuit que l'évêque fait en aspergeant désigne le triple avènement du Christ pour la sanctification de l'Église. Le premier, quand il vint du ciel dans le monde; le second, lorsqu'il descendit de la terre dans les limbes; le troisième, quand, de retour des limbes, il ressuscita et monta dans le ciel... Il désigne encore le triple état de ceux qui doi-

que les cinq croix de l'autel figurent les cinq plaies de Notre-Seigneur est très juste, puisque l'autel représente le Christ lui-même, mais voir dans la croix du milieu la passion, dans les autres l'universalité de son sacrifice, est déjà exagéré.

La méditation attentive du Cérémonial lui-même, bien qu'un peu touffu, est préférable à tous ces commentaires; on y trouvera rassemblées les plus belles prières de l'Église... très riches perles serties dans un collier un peu large peut-être, mais précieux ; quelques-uns des plus beaux psaumes, des antiennes au chant lyrique empruntées la plupart à l'office des Martyrs, de la Toussaint... des prières eucharistiques où l'on rappelle que l'église est la maison de Dieu, la porte du ciel, que nous en devons être les pierres vivantes par les sacrifices qui nous taillent et nous polissent.

II. — Anniversaire de la Dédicace

I. — Origine de cet anniversaire. — Si la dédicace revêtait tant de solennité, c'est qu'elle était le plus souvent l'acte de naissance officiel d'une nouvelle assemblée chrétienne, le *Natale Ecclesiae*. Tant qu'on n'avait pas d'église consacrée, il pouvait y avoir des chrétiens, il n'y avait pas d'*ecclesia*, d'assemblée chrétienne proprement dite. Aussi donnait-on un nom à ces églises : Eusèbe les appelle tout court : οἶκος ἐκκλησίας, maison de l'assemblée ou des assemblées;

vent être sauvés dans l'église : les vierges, les continents et les époux. — Les sept circuits autour de l'autel signifient les sept degrés de la vertu d'humilité du Christ... les sept voyages du Christ. Le premier fut du ciel dans le sein de Marie; le second, du sein de sa mère dans la crèche; le troisième, du berceau dans le monde; le quatrième, du monde au gibet; le cinquième, du gibet dans le sépulcre; le sixième, du sépulcre dans les limbes; le septième, des limbes dans le ciel (VII, 17).

les conciles de Laodicée (can. 6), de Gangres (can. 5) disent *Domus Dei* (1); la *Peregrinatio* a déjà des dénominations rappelant le souvenir qui a donné lieu à la construction de l'église : *Martyrium* ou *Anastasis*, la Croix, l'*Imbomon*, etc...

En Occident, après avoir conservé quelque temps le nom du propriétaire du terrain : basilique de Latran, basilique de Pudens ou Pudentienne, basilique Sessorienne, *Titulus Lucinae, Clementis, Equitii...*, on donne aux basiliques le nom du saint dont les reliques reposent sous l'autel : on dit basilique de Saint-Pierre, de Saint-Paul ou plus brièvement *ad Sanctum Paulum*; le *Liber Pontificalis* écrit souvent : Ce pape a construit une basilique à saint Pierre, à saint Laurent; le *Liber Diurnus* (VI[e] siècle) emploie l'expression générale « consacrer en l'honneur des saints (2) ».

Malgré cela, c'est à Dieu seul que les temples chrétiens sont dédiés, comme c'est à Dieu seul qu'est offert le sacrifice de la messe : « Nous ne rendons pas un culte à nos martyrs comme à des dieux, dit saint Augustin, nous ne leur élevons pas d'autels, de temples, nous ne leur offrons pas de sacrifices. » Mais comme les martyrs (on ne pensait qu'à eux d'abord) ont imité Jésus dans ses souffrances et dans sa mort, « ils ont une place honorable » à la messe; de même qu'au « moment le plus auguste nous récitons leurs noms (3) », de même nous pouvons le répéter à côté

(1) Voir *Dict. Arch. Lit.*, art. *Domus Dei*, t. IV, col. 1441.

(2) Form. x, xi; P. L., t. CV, col. 91.

(3) Saint Augustin, *Sermo* CCLXXIII, 7. Les inscriptions de dédicaces ont en général su garder cette nuance : *Haec Damasus tibi Christe Deus*, écrit saint Damase en parlant de sa basilique de Saint-Laurent; de même Simplicius : *Haec tibi... praedia Christe.* — Malgré cela, les églises mises sous le vocable et le patronage des saints ont toujours constitué l'immense majorité. Les basiliques de la Nativité à Bethléem, de l'Anastasis, etc., à Jérusalem, rappelaient des événements qui justifiaient ces vocables. Sainte-Sophie de Constantinople, élevée en l'honneur de la Sagesse de Dieu, est un exemple presque isolé dans l'antiquité. Aujourd'hui, il y a des églises dédiées à la Sainte Trinité, à Saint

de celui de Dieu dans la dédicace : *D. O. M. sub invocatione*... Au Dieu très bon et très grand en invoquant tel saint...

II. — Solennité de cette fête. — Pour toutes sortes de raisons, la dédicace d'une église était donc une très grande fête; nous avons vu qu'aux premiers siècles les évêques y venaient en grand nombre, en profitaient pour tenir des conciles, formuler des décisions concernant la foi ou la discipline générale. La dédicace du Temple de Jérusalem avait duré huit jours, elle se perpétuait par la fête des Encénies, qui durait également sept jours chaque année. Sozomène (1) raconte que l'anniversaire de la basilique constantinienne de Jérusalem durait également sept jours pendant lesquels on accourait de tous les côtés pour vénérer les souvenirs de la Passion du Sauveur. De Jérusalem, où il est constaté pour la première fois, cet anniversaire s'est répandu partout, peut-être d'abord à Rome : Bède dit qu'il y fut introduit par saint Grégoire (2). Le martyrologe hiéronymien a conservé le jour de quelques dédicaces romaines dont on faisait la fête annuelle : celle de Saint-Pierre-ès-liens le 1er août, de Sainte-Marie-Majeure le 5 août, de Saint-Laurent le 2 novembre, du baptistère de Saint-Jean de Latran le 29 juin; dans les éditions postérieures on en trouve un très grand nombre signalées surtout dans les pays francs : l'usage était donc général et le décret de Félix IV (526-530) qui sert de leçon au bréviaire le jour octave de la dédicace fait une obligation aux églises

Sauveur, au Saint Sépulcre, etc... Pour dédier une église à un bienheureux, il faut une permission spéciale. — Le souvenir de la dédicace était souvent conservé sur une inscription à l'intérieur ou à l'extérieur; quelques-unes sont venues jusqu'à nous. Aujourd'hui, le Pontifical prescrit d'écrire sur un parchemin la date de consécration, le nom du saint titulaire.

(1) *H.E.*, II, 26; P. G., t. LXVIII, col. 1008.

(2) *Historia Angl.*, I, 30; P. L., t. XCV, col. 70.

de célébrer leur *natale* comme on célèbre celui des évêques (1).

La fête se prolonge quelquefois pendant huit jours, et saint Thomas en donne cette raison qu'elle doit signifier la résurrection du Christ et des membres de l'Église (2). Malheureusement, elle ne resta pas seulement religieuse, mais devint civile avec toute la série de réjouissances et de désordres qu'entraîne ordinairement ce mot, désordres contre lesquels s'élève déjà saint Grégoire le Grand (3).

A l'anniversaire de dédicace s'ajoute souvent la fête du patron qui coïncide souvent avec elle, or la fête du patron c'est la fête tout court qu'on appelle *Kermesse* dans les

(1) Au Moyen Age, la fête était obligatoire pour la communauté et devait être célébrée avec octave. — Yves de Chartres, P. L., CLXI, 203.

En Allemagne, on trouve l'obligation dans le synode de Mayence en 813. Le statut de Hettau, évêque de Bâle (vers 827), le rend obligatoire en même temps que la fête du Patron. Les deux fêtes se trouvent réunies également dans l'énumération que fait Lanfranc, évêque de Cantorbéry, et dans les décrets du synode hongrois de Szaboles en 1092. La fête ecclésiastique se composait de la vigile, de la grand'messe solennelle et de la procession dans laquelle on portait les reliques des saints que possédait l'église.

Au XIII[e] siècle, les églises à consacrer étaient si nombreuses que les évêques n'y suffisaient pas et que l'on fut obligé de se contenter d'une bénédiction provisoire : voir la lettre de Grégoire IX (1227-1241) à l'évêque d'Astorga du 21 mai 1233.

Le provisoire devenait quelquefois le définitif, et un certain nombre d'églises, même très importantes, ne furent jamais consacrées ou ne le furent que très tard. On ne peut affirmer que la cathédrale de Reims, livrée au culte en 1241, l'ait jamais été ; la cathédrale de Paris, dont le pape Alexandre III posa la première pierre en 1163, ne fut consacrée qu'en 1863 par Mgr Darboy ; l'église monastique de Paray-le-Monial, filiale de Cluny, ne le fut qu'en 1875. Voir Frezet, *Notre-Dame de Reims a-t-elle été consacrée?* (*Vie et Arts lit.*, octobre 1919, p. 1075.) La cathédrale de Clermond-Ferrand, commencée en 1248, continuée au cours des siècles, ne fut consacrée qu'en 1924.

(2) *Summa Theol.*, III[a], q. 83, a. 3, ad 4.

(3) *Hom.* XIV *in Evang.*; P. L., LXXVI, col. 1130, et *Epist.*, XV, 76 ; P. L , LXXVII, col. 1215.

pays de langue germanique, ou *Ducasse*, contraction pour *dédicace*, dans les pays de langue néo-latine.

Toutes les églises qui étaient consacrées avaient l'avantage de célébrer l'anniversaire le jour même de l'incidence; comme le nombre en augmentait chaque année, que l'on accourait des pays environnants, les fêtes étaient continuelles, et il fut facile aux protestants de signaler les abus des kermesses. Pour y remédier, des conciles provinciaux fixèrent au même jour l'anniversaire de dédicace des églises d'une même province, et la bulle d'Urbain VIII qui, en 1642, diminua le nombre des fêtes, ne maintenait comme obligatoire que la fête du Patron, non celle de la Dédicace.

Après le Concordat, il fut réglé qu'en France on célébrerait l'anniversaire de la dédicace de tout les pays le dimanche après l'octave de la Toussaint : l'église mère était confondue dans une date conventionnelle idéale, dans une sorte de Toussaint de dédicaces.

Aujourd'hui, depuis le décret du 23 octobre 1913, outre l'anniversaire de Saint-Pierre du Vatican et de Saint-Paul-hors-les-Murs, de Saint-Jean de Latran, *ommium ecclesiarum Urbis et orbis mater et caput*, on célèbre dans chaque diocèse, le jour même de l'incidence, l'anniversaire de la dédicace de l'église cathédrale : c'est une fête propre pour tout le diocèse, la cathédrale est l'église mère de tous les diocésains puisqu'elle est l'église de l'évêque père de tous. On célèbre au 6 novembre avec octave l'anniversaire de toutes les églises consacrées : « La basilique de Saint-Jean de Latran, la cathédrale de notre diocèse, l'église si modeste soit-elle de notre paroisse, sont trois symboles sacrés des trois sociétés spirituelles hiérarchiquement unifiées, auxquelles tout catholique doit appartenir : l'Église catholique romaine, son diocèse, sa paroisse. En célébrant... l'anniversaire de leur dédicace, renouvelons notre piété filiale

envers ces trois familles religieuses et ceux que des noces mystiques en ont fait les Pères : le Souverain Pontife, notre Évêque, et notre curé (1). »

III. — Office et messe de l'anniversaire.

Le jour même de dédicace de la basilique, on avait habituellement une messe propre qui rappelait à la fois la consécration et le titulaire de la nouvelle église. Le léonien offre plusieurs exemples : à la dédicace de l'église Saint-Pierre il a pour secrète : « Acceptez, Seigneur, ces hosties que nous vous offrons en l'honneur de saint Pierre, à qui cette *basilique est consacrée.* » De même la préface : « Étendez partout la puissance de domination du B. Pierre non seulement *là où reposent ses restes*, mais partout où on l'invoque. »

Le 29 septembre, jour de saint Michel, il a encore le *Natale basilicae Angeli in Salaria* dont notre fête actuelle a gardé la secrète; le grégorien d'Hadrien a aussi au 1er juin *Dedicatio sancti Nicomedis* célébrée par Boniface V en 625. Celle de Sainte-Marie-Majeure que les martyrologes mentionnent au 5 août n'avait pas sa fête au sacramentaire, sans doute parce que la Vierge Marie était déjà l'objet d'une mention spéciale au 2 février et au 25 mars ; pourtant l'anniversaire a reparu plus tard à cette date sous le titre *Dedicatio sanctae Mariae ad Nives :* avec le temps en effet, le terme *Dedicatio* fait place à *Natale.*

On répétait sans doute à l'anniversaire la messe de la dédicace, mais dès le VIIIe siècle, dans les sacramentaires gélasiens comme celui de Gellone et ses congénères, on a la messe *Natalis basilicae anniversarii* avec des oraisons appropriées qu'on retrouve dans le supplément carolingien

(1) D. L. Beauduin, *Les Quest. Lit.*, t. III, p. 376.

ou grégorien d'Hadrien (1) et dans le grégorien de D. Mesnard (2) que notre missel a recueillies. La messe de la Dédicace du Panthéon par Boniface IV en 610 figurait au 13 mai sous le nom de *Natale Sanctae Mariae ad Martyres*; elle a disparu depuis longtemps du missel romain à cette place, et c'est elle que nous avons au *Commun de la dédicace* au moins pour les parties chantées (3).

Aux X^e^ et XI^e^ siècles, l'office était bien plus développé qu'aujourd'hui et pouvait avoir à peu près la même longueur que les prières de la consécration; au XII^e^ et surtout au XIII^e^, il fallut abréger l'office pour rendre plus portatif le volume qui le contenait et qu'on appela *Breviarium* pour cette raison : les Frères Mineurs souvent en voyage pour leurs prédications contribuèrent beaucoup à ce changement (4). Malgré cette mutilation, l'office de l'anniversaire de la Dédicace est comme une reconstitution synthétique, un racourci de la grande fonction commémorée. Il faut l'étudier ainsi que la messe : 1° dans ses rapports avec les formules de la dédicace; 2° dans les éléments qui les composent; 3° dans les pensées qu'ils proposent à nos méditations.

I. — Rapports avec la dédicace. — Au I^er^ nocturne, la première antienne *Tollite portas* est la parole que le pontife prononce en frappant à la porte pour entrer, le deuxième répons *Fundata est* est chanté en attendant de pouvoir y pénétrer, le troisième répons *Benedic* est le chant qui accompagne l'aspersion extérieure des murs. — Au II^e^ nocturne, les antiennes, *Non est hic aliud, Vidit Jacob,*

(1) Muratori, *Lit. rom. vet.*, t. II, col. 184; P. L., t. CXXI, 821.
(2) P. L., t. LXXVIII, col. 160-162.
(3) Gastoué, *Graduel et Antiphonaire*, p. 79. P. L., t. LXXVIII, 688.
(4) Batiffol, *Histoire du bréviaire romain*, 3^e^ éd., p. 239, et *Quest. Lit.* t. VII, p. 174.

sont chantées pendant la lustration de l'intérieur de l'église; la 3e antienne *Erexit Jacob* et le 3e répons *Mane surgens* sont chantés pendant l'onction de l'autel. — Au IIIe nocturne, l'antienne *Qui habitat* avec son psaume se disent aussi pendant la lustration intérieure, les autres chants n'ont pas la même origine. Mais les trois principales antiennes se retrouvent à la dédicace : *Sanctificavit Dominus* des Ires vêpres à la fin de l'onction de l'autel; *Zachaee festinans* du *Benedictus* accompagne l'entrée dans l'église; *O quam metuendus* se dit une fois entré, quand le pontife va marquer la prise de possession de Dieu par l'alphabet. De même les antiennes des laudes *Haec est domus Domini, Lapides pretiosi*, etc...

A la messe, ce n'est plus seulement le jour de l'anniversaire qu'on reproduit rites et formules, mais quelques-uns sont même à la messe du dimanche. L'aspersion avec *Asperges* et le psaume *Miserere* se fait pendant la lustration; l'antienne *Introibo* avec son psaume *Judica me* est récitée avant la consécration de l'autel; *Aufer a nobis* avant de pénétrer dans l'endroit où ont été déposées les reliques. A la messe même d'anniversaire, l'introït *Terribilis est* est pris du même passage que *O quam metuendus est*, cri de Jacob après la vision de l'échelle mystérieuse de Béthel (Gen., XXVIII, 16) chantée au moment de la prise de possession et répétée entre chaque verset du *Benedictus*. La phrase de la collecte *ut quisquis hoc templum beneficia petiturus ingreditur* rappelle ces mots de la première préface chantée avant les onctions *ut omnis qui hoc templum beneficia juste deprecaturi ingrediuntur, cuncta se impetrasse laetentur*. Les oraisons mises en troisième lieu se retrouvent : la collecte *Deus qui ex omni coaptatione* au moment de sceller les reliques dans le sépulcre : la secrète *Descendat quaesumus* pendant la consécration de l'autel; *Omnipotens... altare hoc* pendant l'encensement et l'onction

de l'autel. Il est difficile de trouver des rapports plus précis, plus certainement voulus.

II. — Éléments qui composent. — Il est assez ordinaire que l'épître et l'évangile fournissent la plupart des textes et que les psaumes viennent les compléter. La vision de l'Apocalypse lue dans l'épître donne les capitules; l'évangile de Zachée fournit, outre l'antienne du *Benedictus*, le thème de l'homélie du III^e^ nocturne. Le passage est choisi à cause de ces paroles : « Il faut que je demeure dans votre maison... le salut y est entré aujourd'hui. » Mais, à cause des abréviations qui ont été faites, le commentaire des Pères parle du courage de Zachée, du mépris des richesses; la coupure n'arrive pas jusqu'à l'explication attendue.

Le songe de Jacob (Gen., xxviii) se trouve dans certains missels, celui de Bobbio en particulier et paraît choisi parce qu'il rappelle la première onction faite sur un autel; il fournit à l'office les antiennes 2, 4, 5, 6 et les répons 5 et 6 des matines, l'antienne de *Magnificat* et l'introït de la messe.

On lisait aussi quelquefois le passage de saint Paul (I Cor., iii, 9-18) où le Christ est considéré comme le fondement de l'édifice qu'est l'église, dont les fidèles sont les pierres vivantes. Ils doivent former un temple saint habité par Jésus. Cette comparaison si suggestive inspire les oraisons : *Deus qui de vivis et electis*, *Deus qui ex omni coaptatione sanctorum...* et la deuxième antienne du III^e^ nocturne : *Templum Dei sanctum est.* Il y a aussi quelques emprunts à la consécration du tabernacle de Moïse, etc.

III. — Pensées que cet office propose a nos méditations. — Ces divers éléments n'ont certes pas été pris au hasard, bien au contraire, ils sont choisis en vue de l'enseignement que nous devons en retirer; cependant, même

après une lecture attentive, méditée même, il reste dans l'esprit quelque chose de confus : la contraction qu'a subie l'office y est pour quelque chose, mais surtout les fidèles d'autrefois connaissaient plus que nous la Bible, les Pères de l'Église dont les pensées étaient familières à ceux qui composèrent ces hymnes, ces antiennes comme Ambroise, Augustin, Jean Chrysostome, Grégoire; ils y font des allusions fréquentes, mais discrètes et dont le sens nous échappe. Avec nos habitudes modernes aussi, nous voulons systématiser, réduire en théorie, et c'était là le moindre souci des anciens. Sans prétendre tout faire rentrer dans une formule précise, disons qu'il est question du temple extérieur, matériel qu'est l'église, du temple intérieur qu'est l'âme du chrétien, du temple immortel qu'est le ciel. Le perpétuel mélange de ces trois objets ou plutôt l'idée mystérieuse de leur identité est l'objet proposé à notre contemplation et le thème habituel du grand poème qui fait le fond de cet admirable office.

1° *A matines*. Le I^er^ nocturne a plus en vue l'église considérée comme édifice : *Domini est terra*, tout l'univers est plein de sa magnificence, il habite cependant dans des temples; les antiennes rappellent la vision de Jacob, le tabernacle de Moïse. — Le II^e^ nocturne se rapporte plus à l'âme : heureuse dans le temple, *Quam dilecta*; malheureuse loin de lui, *Domine Deus salutis*. — Au III^e^ nocturne, l'âme chante sa joie de trouver sécurité au ciel, *Qui habitat*; de jouir de Dieu, *Cantate*; de le glorifier, *Dominus regnavit*. On est surpris de n'y pas rencontrer le psaume XXIX *Exaltabo te* composé pour la dédicace de la maison de David, que saint Augustin appelle psaume de dédicace, ni le *Laetatus sum* qu'il commente dans le même sens, ni le psaume CXVII *Confitemini* composé pour la dédicace du second temple, il n'y est fait allusion nulle part.

2° *A la messe*. Il est question, dans l'introït, du temple

matériel : *Terribilis est*, mot qui rappelle l'idée qu'on s'en faisait chez les Juifs, *Pavete ad sanctuarium meum*. Le verset *Quam dilecta* est beaucoup plus chrétien : nous devons aimer nos églises où nous pouvons glorifier Dieu (*Alleluia, Adorabo*); offrir le saint sacrifice (3e secrète, *Descendat*); nous offrir nous-même : *Laetus obtuli* de l'offertoire qui rappelle les dons faits si généreusement à David et par David pour le temple futur; prier avec certitude d'être exaucé (1re collecte, communion). Nous y sommes en sécurité (Trait, *Qui confidunt in Domino sicut mons Sion*). L'évangile de Zachée nous le représente comme la maison de Dieu, *in domo tua oportet me manere*, la maison du salut, *Salus domui huic facta est*.

Il est parlé du temple intérieur de l'âme chrétienne dans l'évangile d'abord : Zachée est choisi parce qu'il est pur, il est généreux, il est juste; dans les oraisons, la comparaison de l'âme avec un temple est plus qu'indiquée; elle est clairement exprimée dans la postcommunion *Deus qui de vivis... lapidibus*, dans la troisième collecte *Deus qui ex omni coaptatione*, pensée que l'on trouve si souvent dans les Pères et que les auteurs ont été chercher chez eux, pensée si féconde qui nous rappelle la nécessité de *travailler à notre âme*. Pour la rendre digne du ciel, il faut tirer cette âme de la carrière du monde, la tailler, la polir, mettre entre toutes les âmes le ciment de la charité (1) : « De même que cet édifice visible a été construit pour nous

(1) Chercher le commentaire dans les leçons du IIe nocturne pour le IIe jour de l'octave : « La ville est présentement en construction; des pierres sont taillées dans les montagnes par les mains des prédicateurs de la vérité, elles sont équarries pour entrer dans l'édifice éternel. Il y a encore beaucoup de pierres entre les mains de l'ouvrier; qu'elles ne tombent pas des mains de l'ouvrier afin qu'étant perfectionnées, elles puissent entrer dans la construction du temple. » S. Aug., *Comm. sur le psaume* CXXI, 4. Voir aussi le sermon CCCXXXVI, qui est repris dans les leçons du IIe nocturne des troisième, quatrième, cinquième, sixième jours de l'octave.

réunir extérieurement, ainsi cet édifice qui n'est autre que nous-même est construit pour que Dieu l'habite spirituellement (1). »

L'auteur qui a écrit ceci achève ainsi sa pensée : « Nous venons faire maintenant la dédicace de ce temple (de pierre), la dédicace du second se fera à la fin des siècles, lorsque ce corps sujet à la corruption se revêtira d'immortalité (2). » Dans l'église édifice sensible, l'âme invisible, pierre vivante, se perfectionne pour faire partie de l'édifice immortel.

Saint Jean a vu ce ciel comme une Jérusalem nouvelle, la vraie et définitive celle-là, parée comme une épouse ; elle sera le temple où Dieu habitera avec les hommes, où tout sera nouveau. Comme cette épître ici prend du relief lorsque l'on considère qu'elle est la conclusion de l'Apocalypse où, après avoir donné des avis à l'Église militante, avoir décrit ses souffrances, saint Jean montre le Christ vainqueur et éternel dans sa vie triomphante, partageant sa félicité avec ses élus! Cette gloire immortelle, on ne cesse de la demander dans tout l'office.

Cette triple analogie entre les pierres de l'édifice, les fidèles qui militent ici-bas, les bienheureux de la Jérusasem céleste, est, mieux qu'ailleurs encore, exprimée dans l'hymne *Caelestis urbs* où, à dessein, la confusion est maintenue, et l'on ne sait jamais de quel édifice il s'agit, du tangible ou du mystique. Composée au VII^e^ siècle pour chanter *la bienheureuse cité de la paix*, malheureusement trop modifiée au XVII^e^ siècle, elle s'adapte très bien à une dédicace. Tour à tour comparée à une épouse, à un édifice en construction, la céleste Jérusalem s'ouvre de la part de

(1) Idem, *Sermo* CCCXXXVII, 2.

(2) *Ibid.* Ces sermons sont publiés sous le nom de saint Augustin, mais ils lui sont postérieurs ; peut-être sont-ils de saint Césaire d'Arles.

Dieu à tous ceux qui souffrent, qui ont laissé polir leur âme par le marteau de la douleur.

Si l'on médite ces pensées, il ne se peut pas que, chaque année, l'anniversaire de la dédicace de l'église cathédrale ou de notre église paroissiale ne soit comme un nouvean baptême : Pâques est le renouvellement de notre baptême par l'eau, la dédicace serait le renouvellement de notre initiation par le temple.

A. Molien,
Prêtre de l'Oratoire.

Vivre de la foi

Vivre de la foi! Qu'est-ce à dire? Notre-Seigneur semble vouloir nous l'expliquer, quand il assimile la vie de la foi à une autre vie qui nous est plus familière. Qu'est-ce que vivre de pain? C'est puiser dans cette substance, et le principe qui répare les pertes du corps, et la force qui remue son inertie. De même, l'âme vit de la foi, quand la parole de Dieu, base et fondement de tous ses jugements, est encore le mobile et le ressort de tous ses actes, au point, que pénétré de cette vive et efficace parole jusque dans ses divisions les plus intimes, l'homme spirituel soit sans cesse renouvelé et animé par ce céleste aliment, comme la chair par la nourriture matérielle qui lui convient. *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit ex ore Dei* (1).

Nous avons tous un même fond de vie, qui est de connaître, d'aimer et d'agir. Mais sur ce fond commun, chacun dessine son existence propre, avec des nuances spéciales, et des différences individuelles. Si un homme, mettant ses plus nobles facultés au service d'appétits subalternes, n'estime, ne convoite et ne recherche que la jouissance, on dit qu'il vit de plaisir, parce que le plaisir

(1) Matth., III, 4.

est la force unique qui lui imprime mouvement et vie. Qu'un autre fasse de grandes choses, mais en se composant toujours comme pour la scène : qu'il remue, s'il le veut, le monde, mais qu'en un jour de lassitude il lui échappe de se plaindre qu'il en coûte beaucoup pour mettre en action les distributeurs de la gloire, on sait alors que sa vie est une vie de vanité et de fol orgueil. Curieux de savoir, et mal à l'aise devant l'inconnu, allons-nous agitant toutes les questions, soulevant tous les problèmes, ardents à demander le *comment* et le *pourquoi* de toutes choses, nous vivons proprement de science. De la même manière, nous vivons proprement de la foi, quand nous lui abandonnons la direction de toutes nos puissances, quand seule elle a le gouvernement de notre âme, pour nous faire voir par ses lumières, nous enchaîner à ses espérances, nous pousser à ses œuvres d'une impulsion constante et toujours victorieuse des résistances d'une nature toujours combattue. *Justus ex fide vivit* (1). Ce juste a donc mis sa foi à la place de sa raison, ou plutôt, il a laissé sa raison s'absorber comme un pâle flambeau dans le jour plus avancé de sa foi, et, suivant le précepte de saint Vincent de Paul, toujours une pensée de foi marche à la tête de ses projets et de ses œuvres. Par là, Jésus-Christ est pour lui un guide qu'il suit pas à pas, un original aimé qui pose sans cesse devant ses yeux; par là, l'Évangile est devenu son vrai code pratique, et comme les juges de la terre ne prononcent leurs sentences qu'attendu telle loi, attendu tel décret, lui, de même, justifierait au besoin toutes ses démarches par une parole ou un exemple de son divin législateur.

Si ces comparaisons, employées par les saints, nous ont donné une idée nette de ce qu'ils appellent *esprit de foi*,

(1) Habacuc, II, 4. — Ep. ad Roman., I, 17. — Ep. ad Galat., III, 12

vie de foi, foi pratique, nous serons plus facilement convaincus de son *importance,* et excités à en *faire la règle de notre conduite.*

*
* *

Nous avons dû remarquer, sans doute, qu'entre les vertus distinctives du disciple de Jésus-Christ, la foi est la seule qui partage, avec le nom adorable de notre Maître, le privilège de nous désigner tout entiers.

Nous nous appelons *fidèles* comme nous nous appelons *chrétiens,* et nous répondons avec une égale promptitude à l'un et à l'autre nom; *fideles a fide, a Christo, christiani.* Ne serait-ce pas que toute vertu est attachée à la foi, comme au titre bien rempli de disciple de Jésus-Christ est attachée toute perfection? Ne serait-ce pas que, par sa nature, la foi embrasse nécessairement toutes les puissances de l'homme, qui ne peut par conséquent lui en soustraire aucune sans la chasser injustement d'une partie de son légitime domaine?

En effet, en voyant les éloges que l'Esprit-Saint donne partout à la foi, et les plus belles pages de nos saints livres consacrées à exalter la foi : la foi, vue de l'invisible et substance de nos espérances; la foi, sortie de la face du Père et rayonnement du Verbe sur nos fronts ; la foi qui donne à la prière les ailes qui l'emportent dans le sein de Dieu, et à l'homme la force qui déracine les montagnes et les précipite dans la mer; la foi, prix du sang de Jésus-Christ, et legs suprême du Sauveur mourant; la foi, principe et couronnement de toute justice, la foi, enfin, par laquelle Jésus habite dans nos cœurs, et qui nous fait vivre non plus de notre vie, mais de la propre vie du Fils de Dieu en nous; on ne peut alors que se demander si faire de la foi une vertu spéculative, c'est la comprendre comme Dieu l'a comprise; si, tandis que l'Esprit-Saint

entretient en nous, avec tant de soins, ce précieux flambeau, il nous est loisible d'en détourner habituellement nos regards, pour nous faire d'autres guides pratiques, si cette sainte lumière n'est faite que pour le plaisir des yeux, et non surtout pour diriger nos pas; si, enfin, ce n'est pas insulter la foi que de la garder, par-devers soi, seulement, comme un préservatif utile de quelques grandes erreurs, tout en caressant des préjugés qu'elle condamne, tout en se déterminant habituellement d'après des maximes qu'elle maudit. Il y a désordre à mutiler ainsi la foi, et à lui faire sa part dans nos facultés : toutes lui appartiennent, et tout ce qui sort de nous doit être marqué de sa divine empreinte. Il y a désordre à séparer le corps d'avec l'âme, c'est-à-dire les œuvres d'avec la croyance, sous peine de n'avoir plus que deux cadavres, une foi morte et des œuvres mortes. Non, la foi ne doit pas rester engagée dans l'intelligence. Il faut qu'elle descende de ces hauteurs. Il faut qu'elle ne soit pas seulement devant les yeux par la connaissance, mais encore dans le cœur par l'amour, mais encore dans les mains par les œuvres : *Eruntque verba haec ante oculos tuos, in corde tuo, in manibus tuis* (1).

Nous ne pouvons donc approfondir un peu la nature de la foi sans la trouver essentiellement pratique, et sans convenir que le divorce que nous établissons si souvent entre notre conduite et notre croyance, entre la main et les yeux, suivant le langage allégorique de l'Écriture, est un désordre et une contradiction.

Croire à part et agir à part, c'est une triste puissance de l'homme déchu, la puissance d'associer le oui et le non, dans une même tête, la puissance de placer face à face, sans compénétration mutuelle, la lumière et les ténèbres, et on peut le dire en vérité, lorsque, en conservant la foi,

(1) Sentence abrégée du Deutér., ch. VI, v. 6-8.

nous allons contre ses maximes et l'empêchons de projeter ses clartés sur nos œuvres, nous ne faisons pas un moindre prodige que si nous arrêtions au milieu d'un air pur et serein, avant qu'ils arrivent à nos yeux, les rayons du soleil.

Dirons-nous, pour nous excuser, que ces contradictions nous sont si familières que nous n'y pensons plus? Hélas! c'est là le dernier trait de notre malice ou de notre misère. Car, enfin, pourquoi n'y pensons-nous pas? La grâce cesse-t-elle de réclamer au fond de notre cœur? Cesse-t-elle de nous rappeler de la vie extérieure, dissipée et indépendante, de la vie de la nature, en un mot, à une vie plus intérieure, plus recueillie, plus soumise à son doux et continuel mouvement, c'est-à-dire à la vie de la foi? Et si nous descendons si peu souvent à l'endroit où elle se fait entendre, si nous rentrons si rarement en nous, est-ce notre seule légèreté qu'il en faut accuser? Notre lâcheté n'en est-elle pas aussi cause et complice? N'avons-nous pas peur que ces conseils de la grâce, s'il étaient trop fidèlement écoutés, ne finissent par devenir trop exigeants et par vouloir nous emmener trop loin? Ne craignons-nous pas de voir trop clair, et, redoutant pour nos yeux malades la nette et pure lumière de la foi, ne lui opposons-nous pas les fantômes de notre amour-propre ou quelques ténébreuses maximes du monde, pour pouvoir, dans ce demi-jour favorable à la paresse, continuer, sans trop de remords, nos habitudes de vie naturelle et de fautes prétendues légères? *Qui male agit, odit lucem* (1).

S'il en est ainsi — et qui oserait soutenir qu'il n'en est pas souvent ainsi? — avouons que c'est là notre très grand malheur, puisque, par là, nous nous endormons dans des illusions d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus

(1) Ev. S. Jean, ch. III, v. 20.

volontaires, puisque par là nous nous privons systématiquement de la première et de la plus indispensable de toutes les grâces, qui est la lumière intérieure et la claire vue de nos devoirs, puisque par là nous péchons ouvertement et directement contre l'Esprit-Saint, péché aux conséquences particulièrement redoutables, au dire de Notre-Seigneur lui-même, en ce monde, et en l'autre.

*
* *

Indépendamment de cette excellence, en soi, de la foi, quels puissants intérêts encore nous invitent à la prendre pour notre conseillère de tous les instants ! que de mérites acquis, que de dangers évités sous sa direction !

Le caractère de nos œuvres — il importe de le rappeler ici — ne leur vient pas du dehors : le dehors n'est qu'un champ, par lui-même assez indifférent, ouvert à l'exercice de nos puissances corporelles, qui, elles-mêmes, sont mises en jeu par une activité plus intime : et c'est de ce ressort profond, c'est de ce premier mouvement d'où elles partent que nos actions tirent leur valeur, comme des eaux qui, tout en réfléchissant les nuances variées et mobiles du ciel, n'ont pourtant de propriétés réelles que celles de leur source. C'est donc le choix intérieur, c'est le motif de nos actes, qui détermine leur caractère moral ; c'est le motif qui les rend surnaturels, s'il est puisé dans la foi, humains, s'il est puisé dans la raison, plus vils encore, s'il est puisé dans les sens. Or, les actes surnaturels, seuls, — et encore faut-il supposer l'état de grâce — sont méritoires.

Donc, tout acte qui ne se rattache pas à un principe de foi est frappé de stérilité. C'est l'œuvre d'un homme ou d'un être doué de sensibilité, ce n'est pas l'œuvre d'un chrétien. Donc, de la trame quotidienne de nos actions

seront retranchées toutes celles qui n'auront pas eu Dieu pour fin, la foi pour lumière, et l'esprit de Jésus-Christ pour principe; et nous aurons à comparaître devant notre Juge, non pas avec des jours pleins, non pas couverts de toutes nos œuvres, mais avec ces rares lambeaux de notre vie où se fera reconnaître l'influence positive et directe de la foi. Tous les autres actes, même insignifiants en eux-mêmes, qu'il nous eût été si facile de rendre méritoires, ne nous seront pas comptés, et nous les verrons alors tomber à nos pieds, comme ces fruits avortés qui jonchent le sol sous les arbres stériles qui les avaient produits.

Or cette perte est-elle bien regrettable?

Elle est regrettable, à cause des mérites sans nombre dont elle nous prive, mérites qui ne nous feront pas seulement défaut au grand jour où le regard de Dieu comme un feu pénétrant éprouvera toutes nos œuvres, et n'en conservera que le plus pur, mais encore mérites qui, en s'accumulant sans cesse, nous eussent, dès ce monde, attiré sans cesse de nouvelles grâces : et ces grâces nous fortifiant de plus en plus, insensiblement nous aurions trouvé la vertu plus facile et la vie naturelle moins aimable, nous aurions vu le ciel de plus près, et de plus loin les plaisirs dissipants, et ainsi, par une fidélité continue, notre justice, s'élevant et grandissant sur elle-même, eût monté graduellement comme un astre vers son midi.

Elle est regrettable, parce qu'elle nous engage dans une direction diamétralement opposée au chemin le plus sûr, le plus abrégé et le plus accessible de la perfection qui consiste précisément à faire pieusement en Jésus-Christ, sans ardeur inutile et à mesure qu'elle se présente, chacune de nos actions, la vie n'étant et ne pouvant être, d'ailleurs, que le régulier développement d'actions successives.

Elle est regrettable, parce que le temps où nous ne

vivons pas de la foi est un temps pour le moins absolument perdu, et qu'ainsi ce que nous avons de plus précieux, la vie, la vie, ce fil délicat et si court auquel est suspendue notre éternité, nous la consumons en vain, nous l'employons à de vils usages comme une étoffe grossière : dissipateurs inconsidérés que la foi négligée punit déjà en nous laissant ignorer le prix de cette même vie qu'elle ne dirige plus.

Voulons-nous sentir, encore, tous les dangers de cette absence d'esprit de foi? Plaçons, côte à côte, dans une même condition, deux âmes, dont l'une s'inspire de la foi, avec une fidélité constante, l'autre avec toutes les lacunes et les langueurs des vies dissipées, ou même ordinaires et communes, et suivons ces deux âmes, pendant des jours, des semaines, des années.

La première, uniquement guidée par la foi, suit, en tout, cette divine lumière, et arrive bientôt à cette vraie prudence chrétienne que saint Vincent de Paul avait acquise à un degré si éminent en consultant toujours l'Évangile, dont les oracles, disait-il, appliqués à toute circonstance de la vie, ne m'ont jamais trompé; l'autre, indécise entre deux autorités, sollicitée par la grâce et retenue par la nature, écoutant Jésus-Christ et le monde, et mêlant ainsi deux sagesses ennemies, ne peut s'établir dans cette constance de conduite, cette fixité et cette suite dans les pensées qui caractérisent la prudence chrétienne.

Celle-ci, oubliant ou écartant, le plus souvent, avant d'agir, les vérités de la foi, les perd, peu à peu de vue, et devient, chaque jour, moins sensible à leur impression; elle ne les considère bientôt plus que comme des nouvelles venues d'un pays lointain, qu'il ne faut pas sans doute totalement oublier, mais, enfin, qu'elle n'habite pas, et dont, en conséquence, les événements ne l'intéressent que

médiocrement. Le monde extérieur, au contraire, la pénètre, par toutes les voies, l'obsède de ses fantômes, qu'elle poursuit ou évite à peu près comme les seuls biens et les seuls maux véritables. En effet, quand la foi obscurcie n'offre plus, dans l'entraînement de la conduite, que des ombres flottantes et sans formes, comment ne pas se plaire dans cet autre monde, si vivant, si animé, si aimablement tyrannique?

Celle-là redoute cet éblouissement du monde sensible, elle lui ferme le plus qu'elle peut ses yeux pour concentrer toute son attention sur les grandes vérités de la foi auxquelles elle s'attache opiniâtrément, parce qu'elle sait que tous ses sens tendent à l'en arracher? Bientôt, du reste, quoique ses soins restent les mêmes, ses efforts sont moins pénibles, parce que la grâce gagne ce que perd la nature, parce que la vie chrétienne se développe aux dépens de la vie sensuelle, parce que les motifs chrétiens, par l'habitude de les consulter, ne tardent pas à se présenter spontanément et à devenir à peu près seuls efficaces pour animer, transformer et agrandir l'âme qu'ils gouvernent. Car, une âme, toujours conduite par ces sublimes motifs, est une âme toujours noble et grande, une âme qui, comme Dieu créant l'insecte, relève et divinise presque les plus vulgaires actions ; une âme que n'anime plus un esprit propre, étroit et mesquin, mais que vivifie et dilate l'esprit et la sagesse même de Dieu : et c'est ainsi, sans doute, que la foi, par son action occulte et constante, nous prépare à la gloire, en opérant peu à peu en nous le mystère de notre transformation divine, en développant sous notre enveloppe mortelle une grandeur et une noblesse à laquelle le ciel lui-même n'aura plus rien à ajouter que l'éclat et la magnificence.

L'âme qui ne vit pas de la foi descend une ligne toute contraire. C'est en vain qu'elle essaierait de se maintenir

entre la vie de la foi et la vie du plaisir, sur le terrain intermédiaire de la raison. Pour le chrétien, cet intermédiaire n'existe pas, et s'il n'agit sous l'impulsion de la foi, il tombe sous la force aveugle de la sensibilité. En réalité, après Dieu et lui-même, quel autre but pourrait-il se proposer ?

Quelle serait la troisième fin, capable de solliciter efficacement sa volonté? Ainsi, ou Dieu et ses grandeurs et son ciel et son éternité, ou nous-mêmes et notre misérable amour-propre et nos plaisirs coupables, voilà les deux buts alternatifs de toutes nos démarches : tout milieu, ici, est insaisissable, et la foi et la sensibilité seule partagent toute notre vie. Or, nous ne le savons que trop, la sensibilité n'a jamais été notre plus noble faculté ! Mais, depuis que le péché l'a si profondément altérée, depuis qu'elle s'est appelée la concupiscence, loin d'être encore un moyen de nous élever à Dieu, comme tout ce que nous avions reçu de lui, elle est devenue ce poids malheureux qui nous entraîne au mal avec une violence si persévérante, qu'on a pu l'appeler une loi, la loi des membres. Vivre donc sous l'empire de cette partie inférieure et dégénérée, accepter volontairement son joug, c'est assujettir le maître à l'esclave, l'esprit à la chair, Jésus-Christ lui-même vivant en nous à nos caprices et à nos fantaisies ; vivre sous l'empire de cette partie inférieure et dégénérée, c'est fouler aux pieds la grâce de la vie chrétienne, et partant s'exposer aux suites terribles de l'abus des grâces, et, si ce n'est pas commettre le péché, c'est, du moins, nourrir et alimenter en nous le foyer du péché, qui n'est pas autre chose que cette soif brûlante du plaisir qui nous tourmente sans cesse, et s'irrite par le désir lui-même jamais pleinement rassasié.

Oui, quand nous servons notre égoïsme et les intérêts de la chair, ce qui arrive nécessairement toutes les fois

que nous tentons de nous soustraire à la conduite de la foi, alors même que nous ne pécherions pas, nous augmentons notre faiblesse, nous ôtons à la seule force qui nous soutient sur la pente du péché, et nous ajoutons à la force qui nous y entraîne. Et de quelle autre source croyons-nous que soient provenues toutes ces chutes imprévues qui nous ont tant de fois si douloureusement surpris? On se laissait aller à la commode pratique de ne pas s'imposer ce qu'on appelait des gênes inutiles, on suivait mollement la pente du bien-être, on promenait ses sens de plaisir en plaisir. Tout à coup un de ces plaisirs s'est trouvé être une faute : mais comme la défense n'avait ni changé sa nature de plaisir ni diminué la force de son attrait, et que l'habitude avait rendu cet attrait comme irrésistible, la tentation a dû l'emporter, et on est tombé ; et ainsi, comme presque toujours du reste, ce sont des plaisirs innocents, mais pris inconsidérément, qui ont mené au plaisir coupable, parce que, après tout, ce n'est jamais le mal lui-même qui nous séduit, mais la jouissance qui y est attachée, et que se faire une habitude et un besoin du plaisir, même licite, c'est se condamner, d'avance, à l'impuissance de s'en priver quand la loi l'aura rendu illicite et coupable.

L'oubli pratique des maximes de l'Évangile, l'habitude d'agir en dehors d'elles, contraire à la nature et à la dignité de la foi, nuit donc encore à tous nos intérêts, en détruisant dans leur racine la plupart de nos mérites, en irritant la grande, et on pourrait dire, l'unique plaie de notre âme, la sensibilité excessive pour les biens extérieurs et l'indifférence pour les biens invisibles. N'est-ce pas ce dernier résultat qui fait que l'ensemble de la vie de ceux mêmes qui passent pour bons chrétiens dans le monde est, toutefois, en réalité et en apparence, si peu chrétien? N'est-ce pas là, aussi, la raison qui les fait

osciller, entre des jugements si fréquemment contradictoires? Pourquoi, non seulement, nos affections, mais nos appréciations absolues changent-elles si aisément avec le temps et les circonstances? Pourquoi, pendant ou après nos heures d'agitation, ne jugeons-nous pas, par exemple, du but de la vie, de l'abus des grâces, de la perfection chrétienne, comme nous en jugeons après un bon examen de conscience, ou pendant le calme heureux où Jésus repose dans notre cœur? Pourquoi? Ces vérités, sans doute, ne changent pas au gré de nos impressions diverses, mais elles ne tiennent pas à notre âme, et elles ne tiennent pas à notre âme parce qu'elles n'y séjournent pas, parce que nous croyons pouvoir les déposer et les reprendre à volonté, parce que nous ne les croyons, pour ainsi dire, faites que pour certaines heures du jour et de la semaine, sauf, après ces courts moments, à agir et à parler, à former des projets et des désirs d'après des maximes contraires, habitude des plus funestes, puisque, avec elle, il nous est impossible de *vivre de la foi*.

I. Dupont.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

L'œuvre doctrinale de saint Bernard [1]

XI

La grace et le libre arbitre

Niant le péché originel et ses conséquences morales, exaltant la nature et la trouvant entièrement bonne, Abailard ne pouvait qu'élever le libre arbitre au détriment de la grâce. — D'après lui, le libre arbitre trouve en lui-même tout ce qu'il faut pour vouloir et pour faire le bien. D'après lui la grâce est semblable à ces choses vénales qu'on se procure quand on veut; qu'on prend, qu'on laisse, qu'on retrouve avec une égale facilité; dont on peut se passer, encore qu'on daigne leur reconnaître quelque utilité. C'est la comparaison même dont il se sert. La grâce est là, offerte à tous; s'y associe qui veut, mais on ne saurait dire que Dieu fait plus d'avance à l'un qu'à l'autre, à celui qui se sauve qu'à celui qui se perd.

Cette conception de la grâce, qui est un simple appui ou bâton de voyage, est absolument fausse; malheureusement, elle n'est que trop commune. En réalité elle remonte à Pélage qui, pressé par saint Augustin, finissait par avouer que la grâce nous donne, non pas simplement de faire le bien, mais de le faire avec plus de facilité.

(1) Voir *La Vie spirituelle*, octobre 1927.

Était-ce la conception de saint Bernard? Il s'en manque de tout. Le lecteur va s'en convaincre.

Dans sa grande lettre au pape Innocent, saint Bernard ne réfute pas ce point des erreurs d'Abailard. Mais il nous a laissé toute sa pensée sur cette grande question de la grâce dans un court traité intitulé *De la grâce et du libre arbitre,* dont Mabillon a dit : *C'est un petit livre, mais qui renferme plus de suc et de solide doctrine que beaucoup de volumes énormes qui traitent le même sujet.* Le saint docteur le composa après une conversation, dans laquelle on l'avait accusé de donner trop à la grâce et pas assez au libre arbitre. Il se défend de tomber dans un excès quelconque, et pose ainsi la question :

« La grâce est nécessaire au salut, le libre arbitre l'est également. Mais la grâce pour donner le salut, le libre arbitre pour le recevoir. » (*De Grat. et lib. arb.*, 1.) La première est le principe actif, le second le principe en quelque sorte subjectif. Par quoi nous n'entendons pas qu'il ne fait rien, mais qu'il ne fait rien d'utile au salut en dehors de la motion de la grâce. Nous voilà du premier coup bien éloignés des théories erronées de Pélage et d'Abailard. La grâce nous apparaît comme le moteur essentiel et intérieur qui prévient, soutient, et mène à bonne fin le libre arbitre; elle ne se contente pas d'éclairer, elle donne d'accomplir le devoir qu'elle nous a fait connaître.

Mais entrons, avec notre guide, dans l'analyse détaillée de ce qu'on entend par *liberté*. Saint Bernard distingue trois sortes de libertés qu'il nomme : liberté de la nature, liberté de la grâce, liberté de la gloire. La liberté de la nature est celle en vertu de laquelle notre âme est intérieurement affranchie de toute contrainte, et possède d'une manière imprescriptible la libre détermination de ses actes. Cette liberté est aussi inamissible que la nature elle-même dont elle est une dépendance. La liberté de la

grâce consiste en cet affranchissement du péché dont parle saint Paul, quand il dit : *Auparavant, vous étiez les esclaves du péché et les affranchis de la justice, maintenant affranchis du péché vous êtes les serviteurs de Dieu* (Rom., VI, 18). La liberté de la gloire est l'affranchissement de toute misère, suivant le mot du même Apôtre : *Et la créature sera affranchie de la servitude de la corruption en la liberté de la gloire des enfants de Dieu* (Rom., VIII, 28). Donc liberté de la nature ou affranchissement de toute contrainte ; liberté de la grâce ou affranchissement du péché ; liberté de la gloire, ou affranchissement de la corruption : tels sont les degrés ascendants de la liberté. (*Cap.* III.)

Le libre arbitre consiste essentiellement dans la première de ces libertés qui ne saurait lui être ravie ; mais il peut se trouver privé des deux autres, et c'est ce qui lui est arrivé par le péché. « Notre-Seigneur a dit : *Si le Fils de l'homme vous délivre, vous serez vraiment libres* (Joan., VIII, 36). Il nous a montré par cette affirmation que notre libre arbitre a besoin d'un libérateur : d'un libérateur qui le délivre, non du joug de la contrainte qui ne peut aucunement peser sur ses déterminations volontaires, mais du joug du péché dans lequel il était tombé à la fois volontairement et librement, mais des suites pénales du péché qu'il avait encourues follement et qu'il subit à contre-cœur. De cette double servitude celui-là seulement peut le délivrer qui, seul parmi les hommes, a été libre au milieu des morts, à savoir libre du péché au milieu des pécheurs. » (*Cap.* III.)

Ainsi la situation est bien nette. Dieu avait créé le premier homme en possession d'une triple liberté : il était, disons-nous, libre de toute contrainte, libre du péché, libre de la corruption. Il ne possédait, il est vrai, ces deux dernières libertés qu'à un degré inférieur, en ce sens qu'il pouvait ne pas pécher, qu'il pouvait ne pas mourir. En

entrant dans la gloire, il devait les posséder à un degré supérieur et parfait, et devenir, comme Dieu lui-même, impeccable et impassible. Il pécha, non pas, observe le saint, par un usage de sa force, mais par une défaillance de sa liberté. A dater de ce moment, s'il conserva la liberté naturelle qui est pleinement inamissible, il perdit les deux libertés supérieures, et tomba sous la servitude du péché et de la corruption. Qu'est-ce à dire? C'est-à-dire que l'homme qui, auparavant, pouvait ne pas pécher, en est venu à ce point de ne pas pouvoir ne pas pécher. Alors, s'exclame-t-on, il n'est plus libre. Distinguons, dit saint Bernard, il est libre de la liberté naturelle; mais il n'a plus la liberté de la grâce que Jésus-Christ seul peut lui restituer. (*Cap.* VIII.)

Vantez donc votre libre arbitre, ô Pélage, ô Abailard, ô sophistes contemporains! Il est esclave du péché, il se traîne dans le péché, il ne peut l'éviter, il ne peut en sortir sans le secours de cette grâce que vous niez, que vous dépréciez avec une sorte de frénésie.

Car c'est la grâce seule qui nous délivre de la servitude du péché. « Cette liberté de l'âme vis-à-vis du péché ne se retrouve jamais que partiellement ici-bas, dit saint Bernard, et seulement dans le petit nombre de ces hommes vraiment spirituels qui ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences, en sorte que le péché ne règne plus en leur corps mortel. En tant que le péché ne règne plus, il y a liberté; en tant qu'il subsiste en partie, il y a encore captivité. C'est pourquoi nous demandons : *Que votre règne arrive!* Ce règne n'est pas encore parfaitement arrivé en nous. Mais tous les jours il arrive peu à peu, et dilate insensiblement ses frontières en ceux dont l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour par le secours de Dieu. Dans la mesure où s'étend le règne de la grâce, diminue le règne du péché. » (*Cap.* IV.)

La grâce, dit encore saint Bernard, restitue à la volonté deux choses qu'elle a perdues : le goût du bien et le pouvoir du bien. Ce goût et ce pouvoir existaient en Adam sans répugnance aucune ; ils existent dans les saints anges et dans les âmes glorifiées avec une imperturbable plénitude. Nous les récupérons ici-bas par la grâce, mais non pas sans contradiction dans la partie sensible de nous-mêmes. Pour nous, le goût du bien consiste à ne pas céder à la concupiscence ; le pouvoir du bien à ne pas craindre l'adversité pour la justice. C'est là en nous le double fruit de la Rédemption. (*Cap.* VIII.)

Nous sommes obligé de laisser de côté plusieurs considérations de saint Bernard sur la liberté telle qu'il faut la reconnaître en Dieu, dans le premier homme, dans les démons eux-mêmes, enfin dans l'homme tombé et racheté ; telle qu'elle subsiste sous la motion de la grâce, sous l'impulsion de la tentation, sous la menace de la crainte. Nous arrivons aux derniers chapitres, où notre saint développe cette pensée de saint Augustin, que nos mérites sont des dons de Dieu. « Dieu notre Roi avant tous les siècles, lorsqu'il vint en ce monde opérer notre salut, divisa les dons qu'il fit aux hommes en deux classes : mérites et récompenses, ou, si l'on veut, dons présents et dons futurs : les dons présents deviennent nos mérites par notre libre possession ; quant aux dons futurs, nous les attendrons par sa gratuite promesse ; bien plus, nous osons les réclamer comme nous étant dus. » (*Cap.* XIII.)

Saint Bernard détaille ensuite, de la manière suivante, la part de la grâce et celle du libre arbitre dans l'œuvre du salut : « La grâce excite le libre arbitre, lorsqu'elle sème en nous une bonne pensée ; elle le guérit, quand elle transforme ses goûts ; elle le fortifie, pour qu'il en arrive à l'action ; elle le garde, de crainte qu'il n'éprouve une défaillance. Elle opère avec lui de telle sorte, qu'elle pré-

vient son premier mouvement et l'assiste dans tous ses mouvements ultérieurs; elle le prévient en premier lieu, et le prend ensuite comme coopérateur. Ainsi ce qui est commencé par la seule grâce, s'achève par elle et par le libre arbitre : leur opération, d'ailleurs, n'est pas distincte, elle se mêle intimement; elle ne se produit pas à tour de rôle, mais simultanément dans tous les progrès du bien. N'attribuons donc pas une partie de la bonne œuvre à la grâce, une partie au libre arbitre; elle se fait tout entière par l'action commune et inséparable de tous les deux. Tout entière par la grâce, tout entière par le libre arbitre; mais provenant tout entière de la première dans le second. » (*Cap.* XIV.)

Il est difficile de pousser l'analyse plus loin, et d'accumuler tant de lumières en si peu de mots : cette page suffirait à justifier amplement le doctorat de saint Bernard. Elle fait admirablement ressortir la stupide inintelligence de ceux qui veulent isoler le libre arbitre de la grâce; c'est détourner la source de l'aqueduc. Ils maintiennent notre liberté dans un état de servitude irrémédiable, ils la condamnent à l'impuissance en lui soustrayant le principe vivifiant, le principe moteur qui la délivre, qui la féconde et qui la surnaturalise.

Les notions scripturaires et traditionnelles, que saint Bernard expose avec tant de lucidité, sont-elles bien celles qui règnent aujourd'hui dans les esprits? A-t-on bien de la grâce cette haute et lumineuse idée? N'attribue-t-on pas au libre arbitre le rôle de la rendre efficace? Ah! nous croyons que les chrétiens eux-mêmes ont beaucoup à apprendre sur ce sujet capital, beaucoup à rabattre de la puissance qu'ils attribuent follement à leur volonté. Nous supposons qu'on leur demande : Est-il en vous de vouloir le bien, d'avoir une volonté bonne? Combien répondront avec le païen Horace : « Mais certainement, je demande

à Dieu les autres biens; quant à la bonne volonté, c'est mon affaire! » Eh bien! non, pauvres âmes, il n'en est pas ainsi : le vouloir est en vous, le bon vouloir vient de Dieu, la bonne volonté est un don de Dieu. C'est le don des dons, c'est l'œuvre propre de la grâce.

Est-on chrétien, si l'on ignore cette vérité?

XII

La Charité.

Nous serions incomplet, si nous ne donnions pas un aperçu de la doctrine de saint Bernard sur la charité, sur l'amour de Dieu. Sainte Gertrude eut un jour une vision de notre saint, qui portait un vêtement tout blanc, avec des parements tissus d'or et enrichis de perles; il lui fut révélé que cet or et ces perles représentaient les traits enflammés d'amour dont ses œuvres étaient parsemées. Nous allons recueillir quelques-unes de ces perles; elles sont répandues à profusion dans les Sermons sur le Cantique; ce n'est pourtant pas là que nous irons les chercher, mais dans le petit livre intitulé *De l'amour de Dieu*, qui est adressé au cardinal Aimery, chancelier de l'Église romaine.

« Vous voulez savoir de moi, dit saint Bernard, pourquoi et combien il faut aimer Dieu. Je vous réponds : Le pourquoi il faut aimer Dieu, c'est Dieu lui-même; la mesure de l'amour, c'est de l'aimer sans mesure. Est-ce suffisant? Peut-être, mais pour l'homme sage... Comme je me sens débiteur même envers ceux qui n'ont pas la sagesse, je vais mettre à leur portée cette brève parole, et la développer en ce qu'elle a de profond. » (*De dilig. Deo*, *c.* I.)

Le saint docteur étudie alors les titres imprescriptibles

e Dieu possède à notre amour. Tout d'abord il se pré-
ıte à nous comme Créateur; nous sommes redevables
a bonté de tous les biens dont nous jouissons, inté-
rs et extérieurs. A ce point de vue l'infidèle lui-même
inexcusable, s'il n'aime pas Dieu. Mais comment l'ai-
ra-t-il? Le commandement de l'amour de Dieu ne peut
e accompli sans le secours de la grâce; car, de lui-
me l'homme est plutôt porté à se prévaloir des dons
Dieu qu'à en glorifier Dieu; ses pensées, dit l'Écriture,
ıt inclinées au mal dès sa jeunesse. Le saint pose la
estion sans la résoudre; il lui suffit d'avoir établi que
ıte créature est tenue d'aimer son Créateur (*Cap.* II) (1).
Que dire du chrétien, du racheté? Dieu possède un
uveau titre à son amour, celui de Rédempteur. « Il voit
roi Salomon sous le diadème dont sa mère l'a cou-
nné; il voit le Fils unique du Père portant sa croix; le
eu de majesté flagellé et conspué; l'Auteur de la gloire
ccé de clous, frappé d'une lance, rassasié d'opprobres,
rant sa chère âme pour ses amis. Il voit ces choses, et
glaive de l'amour transperce son cœur. » Au spectacle
cette Passion d'amour, ajoutez la vision du Sauveur
suscité, ajoutez l'attrait des promesses de la vie éter-
le. « Toutes ces considérations retireront l'âme de tout
our désordonné et l'attacheront si fortement au pur
our de Dieu qu'elle en arrivera à mépriser tout ce qui
st pas Dieu; et il lui semblera qu'étant ainsi aimée
aime bien peu, alors même qu'elle se voue tout
tière à aimer. Et en effet, quand Dieu met toute sa
i sance à nous aimer, quand l'amour dont il nous pré-
nt l'attache tout entier à l'œuvre de notre salut, que
ıt lui donner en retour une vile poussière qui se

(1) On peut appliquer même à l'infidèle le mot de saint Augustin : « Il ne commande pas l'impossible; on commandant, il avertit de faire ce que l'on peut et de prier pour ce que l'on ne peut pas faire.

ramasse tout entière pour l'aimer?... Si déjà, mon Dieu, je me dois tout entier parce que vous m'avez fait, qu'ajouterai-je pour m'avoir refait, et refait d'une façon si merveilleuse? Car je n'ai pas été aussi facilement refait que j'ai été fait. Pour me faire, moi et tout ce qui existe, il vous a suffi d'une parole. Pour me refaire, vous avez prononcé de nombreuses paroles, accompli des prodiges, souffert d'étranges ignominies. » (*Cap.* III.)

N'est-il pas vrai que la mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure? « La dilection qui tend vers Dieu, tend vers l'immense et l'infini (car Dieu est immense et infini) : comment pourrait-elle être limitée? Mais en outre cet amour nous ne le vouons pas gratuitement à Dieu, nous le lui rendons comme une dette de justice. C'est Dieu qui aime, c'est l'éternité qui aime, c'est la charité surpassant toute science qui aime ; c'est Dieu, dis-je, qui aime, lui dont la grandeur n'a pas de limites, dont la sagesse n'a pas de bornes, dont la charité surpasse toute pensée : et nous calculerions avec lui! Je vous aimerai, ô Dieu, ma force, mon appui, mon refuge, mon libérateur, en qui se résume ce qui m'est souhaitable et désirable. Mon Dieu, mon appui, je vous aimerai pour vos dons, selon mon pouvoir, moins sans doute qu'il ne faudrait, mais non pas moins que je ne puis ; je ne puis vous aimer autant que je le dois, je ne puis pourtant pas vous aimer plus que je ne peux. Je le pourrai davantage, quand vous m'aurez donné de le pouvoir davantage : mais jamais je ne le pourrai autant que vous le méritez. » (*Cap.* VI.)

Après ces effusions d'amour vraiment séraphiques, le saint docteur étudie l'origine et les progrès de l'amour de Dieu en nous. Le premier amour qui naît spontanément dans le cœur de l'homme est un amour charnel et personnel, à peine modifié par un vague sentiment de sociabilité; l'homme s'aime lui-même pour lui-même. En s'ai-

mant ainsi il s'aperçoit, par une bienveillante disposition de la Providence, qu'il ne peut se suffire à lui-même, qu'il est entouré de maux et de dangers dont il est impuissant à se délivrer : à qui recourir en ces extrémités, sinon à Dieu? L'homme se sent donc porté à chercher Dieu, et par suite à aimer Dieu; mais il l'aimera tout d'abord en vue de son avantage personnel; ce sera un amour tout mercenaire, nullement justifiant. Cependant, tandis qu'il aime ainsi Dieu d'un amour bien indigne de Dieu, il s'opère en lui une transformation qui le fait monter à un degré supérieur d'amour. « Revenant souvent aux pieds du Seigneur à l'occasion de ses fréquents besoins, l'homme finit par goûter Dieu, et en le goûtant il reconnaît combien il est suave. Et il arrive ainsi que ce n'est plus la nécessité personnelle, mais bien la suavité du Seigneur qui le lui fait aimer. » Il commence donc à aimer Dieu pour Dieu lui-même; son amour est par là même rectifié, sanctifié. C'est l'amour chaste, c'est l'amour de justice, c'est l'amour qui seul convient à Dieu, seul répond à l'amour de Dieu. Est-ce là le suprême degré de l'amour? Non, dit saint Bernard; il resterait à l'homme à ne plus s'aimer lui-même que pour Dieu. Mais cet amour, par lequel on se perd en Dieu, est plutôt l'amour de la patrie que l'amour de l'exil. « J'appelle bienheureux et saint, dit le grand abbé, celui qui peut expérimenter cet amour ne fût-ce que rarement, ne fût-ce qu'une fois dans la vie, et encore en passant et comme la durée d'un éclair. » (*Cap.* VIII, IX, X.)

Ici saint Bernard se prend à décrire ce suprême degré d'amour dans une langue si divine, qu'il est bien clair qu'il en parle par expérience. « O amour saint et chaste! ô douce et suave affection! ô intention pure et exempte de tout alliage! Elle est d'autant plus pure cette intention, que l'homme n'y met rien de lui-même; d'autant plus

suave cette affection, qu'on y goûte uniquement le divin. Aimer ainsi, c'est être déifié. De même qu'une goutte d'eau, versée dans un calice de vin, semble totalement s'y perdre, et prend au vin sa saveur et sa couleur; que le fer rouge et blanchissant à la flamme paraît tout semblable au feu et comme changé de nature; que l'air inondé de lumière se remplit d'une clarté si vive, qu'il semble plutôt devenu lumière que simplement lumineux; ainsi toute affection humaine se liquéfie dans les saints d'une manière ineffable, et perdant sa forme propre est entièrement absorbée dans la volonté de Dieu. Comment Dieu sera-t-il tout en tous, s'il reste dans l'homme quelque chose de l'homme? La nature de chacun demeure individuellement ce qu'elle est, mais sous une autre forme, dans une autre gloire, avec une autre puissance. Quand cela sera-t-il? qui verra ces choses? qui possédera ces biens? quand paraîtrai-je devant la face de Dieu? O Seigneur mon Dieu, mon cœur vous a parlé, mes yeux vous ont cherché; je chercherai votre visage, ô mon Dieu! Pensez-vous que je serai admis à contempler votre saint temple! » (*Cap.* x.)

Cette description de l'origine et des progrès de l'amour divin, terminée par de tels élans, est extrêmement digne d'attention. Saint Bernard, ce grand mystique, se montre l'observateur le plus juste et le plus vrai de l'âme humaine. Il prend les choses dans leur réalité. Il est clair que l'homme, considéré dans sa nature viciée, commence par l'amour grossier et animal, si l'on peut appeler amour le pur égoïsme : *non prius quod spiritale, sed quod animale.* En ces conditions, c'est le besoin qui le force à se mettre en rapport avec Dieu; il commence donc à l'aimer pour son avantage personnel et parce qu'il en attend du bien. Ce n'est que par une sorte d'accoutumance avec Dieu qu'il en vient à comprendre que Dieu doit être aimé pour lui-même. Mais ici saint Bernard, avec une suprême dis-

crétion, s'arrête. Réfutant par avance les théories des faux mystiques dans lesquelles on fait à coups d'imagination de l'amour désintéressé, il déclare que l'état, dans lequel on irait à Dieu sans aucun regard à l'intérêt personnel, est un état chimérique quant à la vie présente ; il concède qu'on puisse produire des actes d'amour pur, mais il nie qu'on puisse arriver à l'état de l'amour pur.

D. Mabillon estime que le traité de saint Bernard sur l'*amour de Dieu* est toujours opportun. « L'amour divin, dit-il, a toujours eu ses adversaires : les chrétiens ne renient pas en paroles le précepte de l'amour de Dieu, mais en fait beaucoup le mettent de côté; plusieurs le réduisent à rien par leurs opinions dépravées, jusqu'au point d'agiter la question s'il y a obligation d'aimer Dieu par un acte spécial d'amour, une seule fois dans toute la vie. » L'opportunité, signalée par le pieux et docte bénédictin, n'a pas diminué de nos jours.

A ce propos, qu'on nous permette d'insérer ici une parole de Bossuet. Comme on posait devant lui la question s'il suffit de produire l'acte d'amour de Dieu une fois par jour, une fois par mois, une fois par an, ou même une fois pour toutes, le grand évêque répondit : Vous me demandez dans quelle proportion il faut faire des actes d'amour de Dieu, ma réponse est bien simple : *Tant qu'on peut!* Car il est écrit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toutes vos forces!*

Où en est aujourd'hui l'amour de Dieu? Ces chrétiens qui en font pour Dieu *le moins possible*, aiment-ils Dieu? Pour plusieurs la religion n'en vient-elle pas à n'être plus qu'une série de pratiques sans âme, parce qu'elles ne sont plus vivifiées par l'amour? Qui aime ne compte pas, qui aime ne calcule pas, qui aime ne se fatigue pas, qui aime vient à bout de tout.

Aimons-nous Dieu, notre Dieu?

Conclusion

Nous offrons ces quelques fragments de saint Bernard à tous ceux qui sont épris d'amour pour son incomparable sainteté. Nous réclamons leur indulgence pour un travail aussi incomplet; ils nous pardonneront aussi les quelques réflexions dont nous avons fait suivre les citations du saint docteur. Nous serons heureux qu'ils fassent bon marché de ces réflexions, pourvu qu'ils goûtent la moelle de la doctrine du grand abbé.

Il faut prendre saint Bernard tout entier, non seulement dans ses œuvres éclatantes, mais dans sa pensée intime, dans cet esprit de foi qui lui fit opérer tant de prodiges. Saint Bernard, on ne saurait trop le répéter, fut dans son siècle l'homme de la foi. Ce génie si aimant, si débordant d'affections saintes, n'était pas tendre envers ceux qui touchaient d'une main téméraire au dépôt du dogme : autant il aimait les âmes, autant il veillait avec un zèle jaloux et véhément à l'intégrité des croyances. Car c'est l'intégrité des croyances qui fait l'intégrité des âmes.

C'est ainsi qu'il poursuivit sans relâche et terrassa le naturalisme sous toutes ses formes : forme doctrinale en la personne d'Abailard, forme politique en la personne d'Arnaud de Brescia, forme sociale en la personne du moine apostat Henri, l'un des fauteurs du manichéisme renaissant.

Aujourd'hui le naturalisme, un naturalisme grossier et abject, a fait sa réapparition. Et il est à la fois plus radical et plus hypocrite que celui du XI^e^ siècle.

Abailard au fond ne voulait pas détruire la foi, quoique en fait il en fît table rase; il sapait les dogmes avec une sorte d'inconscience; admonesté et condamné, il fit amende honorable, il se soumit. Nos modernes naturalistes ont brisé complètement avec l'autorité de l'Église;

s sont en révolte ouverte contre Dieu et son Christ; la
upture est consommée.

Et néanmoins ils jouent un rôle d'hypocrites. Ils se
roposent le même but que le moine apostat Henri, ce
anichéen précurseur des francs-maçons. Leur pro-
ramme est bien celui dont saint Bernard voyait sous ses
eux la réalisation anticipée : *églises sans peuples, peuples
ans prêtres, prêtres sans autorité, chrétiens sans Christ.*
eulement ils vont à leur but lentement, par des voies
bliques et tortueuses, par des procédés savamment des-
ructeurs.

Pour démasquer ces menées perfides, et pour refouler
es hommes de ténèbres, allons à saint Bernard et inspi-
ons-nous de sa foi puissante. S'il vivait de nos jours, il
'accepterait pas de honteuses compromissions, il crierait
aut et ferme, et il remporterait les victoires d'autrefois.

L'homme qui croit finit toujours par avoir raison de
elui qui doute et de celui qui nie. La parole de saint
ean est éternellement vraie : *La victoire qui triomphe du
onde, c'est notre foi!* (I Joan., v, 4.)

Dom Bernard Maréchaux.

Trois jeunes Saints

« Élie était un homme comme nous, et sujet aux mêmes passions que nous, dit saint Jacques pour désabuser les chrétiens de cette fausse idée qui nous fait rejeter l'exemple des saints, comme disproportionné à notre état. C'étaient des saints, disons-nous, ce n'est pas comme nous. Que se passait-il donc alors ? Saint Athanase *était un homme* appelé Athanase... » Ainsi s'exprime Pascal. Est-ce là une découverte? dira-t-on. Non, peut-être, mais il est tant d'hommes oublieux ou abusés qui ont besoin qu'on leur montre du doigt les évidences les plus éclatantes! Élie, saint Athanase, sainte Thérèse, même ceux-là — Pascal a raison, — si hauts qu'ils soient et si rares par leur mérite propre et par les circonstances qui les ont fait valoir, ils étaient bien, par le fond de leur nature, de même trempe que nous. La sainteté réelle, concrète, est d'une actualité toujours présente ; la perfection chrétienne, allant, s'il le faut, jusqu'à « l'héroïcité des vertus », nous est accessible aujourd'hui comme hier, à la mesure, certes, de la grâce — l'Esprit souffle où Il veut — et des libres efforts de chacun.

Qu'il est donc instructif, réconfortant, charmeur, le spectacle que nous offre l'âme des saints! Si leur histoire extérieure elle-même, leurs démarches humaines, visibles, ont leur prix à nos yeux, n'est-ce point surtout parce qu'elles nous aident à deviner leur secret intime, à

déchiffrer, si l'on peut dire, leur marque personnelle? Toute créature est une note d'un chant mystérieux, un élément d'accord dans la symphonie totale. Entendre, même confusément, le son que rend une âme baptisée, quel délice et quelle lumière! Que cette âme soit celle d'un saint, restée ou redevenue pure par le labeur de son vouloir, sous l'action de Dieu, notre enchantement sera complet.

En voici trois (1); trois fils de saint Ignace, tous trois morts jeunes, dissemblables et pourtant frères : Louis de Gonzague, Stanislas Kostka, Jean Berchmans, modèles communément proposés à la jeunesse chrétienne, bien qu'ayant vécu à demi séparés du monde par leurs vœux de religion et par les conditions spéciales de leur brève existence. Le siècle les a peu vus, mais l'Église, qui sait et qui voit, les a solennellement proclamés saints (2).

Louis de Gonzague vécut pendant le dernier tiers du XVI[e] siècle. Grande époque, troublée pourtant, effervescente un peu; âge d'héroïsme, illustré de beaux génies : Henri IV de France, Philippe II en Espagne. Saint Pie V occupe le trône de Pierre, Élisabeth celui d'Angleterre. Calvin meurt, et Richelieu va naître; sainte Thérèse, Michel-Ange, saint Jean de la Croix, fleurissent alors. Louis de Gonzague n'est « ni poète ni savant », et sans doute n'en a cure; il n'a pas eu le temps, ni le destin, d'être homme d'État ou homme de guerre: il fut « saint », dans la lignée des vrais et seuls grands hommes de l'Église; d'une « sainteté concrète, quelque chose de très personnel et de défini », un tempérament que la grâce

(1) *Trois jeunes saints* par Cyril Martindale, S.J., traduit de l'anglais par Charles Grolleau. Paris, Bloud et Gay, 1927.

(2) Les deux premiers ont été canonisés dès 1726, le troisième en 1888 seulement.

travaillera, mais qui « conquiert sa plénitude par la lutte, l'effort, le choix ». Car on ne naît point parfait, on le devient, chacun à sa manière propre. Pour y atteindre il n'y a pas à détruire sa nature; on l'utilise et on la règle, en la fortifiant d'ordinaire, la réfrénant parfois; taillée et contenue, elle s'épanouit sous le soleil de la grâce et la rosée de l'Esprit-Saint, en dépit de toutes les tempêtes, extérieures ou du dedans.

Et néanmoins on reste un homme, aux « traits individuels »; un modèle aussi, dans l'ensemble tout au moins, par la ligne générale, toute de rectitude, par le fonds, identiquement chrétien chez tous, d'une existence dont les contours apparents ne sont qu'accessoires. « Tout n'est pas saint dans les saints », a écrit l'un d'eux, et nous le verrons tout à l'heure. A eux aussi il est arrivé parfois, comme à toute créature, d'errer ou de faiblir, d'outrer, à l'occasion, la juste mesure qu'il eût fallu garder. Par leurs oublis même, leurs déficiences, leurs excès, ils nous étonnent encore, mais nous instruisent. Sur tel point ou tel autre on pourra, d'aventure, les discuter; et tant mieux : ils nous décourageraient trop, les saints, si quelque chose en eux n'était là pour donner aliment à notre curiosité maligne, à cet orgueil subtil, un peu sot, qui nous porte, d'instinct, à nous comparer. Mais comme ils se vengent par la hauteur même et la vigueur de leur vertu; alors on s'avoue, vaincu et honteux : que nous en sommes loin, et quel âpre chemin gravir pour nous approcher d'eux!

Aux jeunes gens qu'on éduque, on suggère volontiers un « idéal ». Le mot est noble, il sonne bien; mot de rêve pourtant trop souvent, d'imagination pure, et qui côtoie l'impossible. C'est un but plutôt qu'il faut montrer, haut placé certes, mais visible et accessible; le mot est plus humble, terre à terre si l'on veut, mais pratique et précis,

et qui nous maintient dans le réel. Ainsi firent les saints. Qu'on les imite donc, en restant soi-même. J'ai vu tels admirateurs, naturellement disciples, subjugués par une personnalité originale et puissante, et qui, le voulant ou non, copiaient d'elle jusqu'à ses tics. Ce n'est pas ainsi qu'on doit se mettre à l'école des saints, et eux-mêmes ne l'auraient pas souffert, sachant bien qu'il n'y a qu'une manière juste et vraie de plaire à Dieu et de lui ressembler : « Soyez parfaits comme votre Père céleste. » On pourrait dire, en transposant le mot : Soyez saints à la manière du Christ. « Ne vous proposez jamais aucun homme pour modèle complet de tout ce que vous aurez à faire, quelque saint qu'il puisse être; car le démon ne manquerait pas de vous mettre alors sous les yeux ses imperfections. Mais imitez Jésus, et vous ne serez jamais en danger d'errer (1). »

Et sans doute le Christ, étant Dieu, ne peut être, pour nous créatures, — c'est le cas ou jamais d'employer, dans son sens légitime, ce très beau mot, — qu'un idéal, dont nous approcherons peut-être dans une mesure variable, en des limites certaines, sans l'atteindre jamais ; car Lui seul est la « perfection totale », la Sainteté essentielle, qu'aucune tache n'obscurcit et à laquelle rien ne manque. Un saint, si complet qu'il paraisse, ne sera donc qu'un reflet lointain, une partielle et imparfaite réplique de la sainteté « une » et plénière de Jésus-Christ.

Ainsi en fut-il de Louis de Gonzague, qui, pour suivre le Maître, « abandonna le marquisat, son héritage », pour se faire agréger à la Compagnie de Jésus, création toute nouvelle et déjà discutée : un patricien qui renonce à toute splendeur humaine pour se faire l'homme-lige de Dieu; tel est le premier geste qui le signale à notre admi-

(1) Saint Jean de la Croix.

ration; geste simple, mais rare, et qui dit, à lui seul, la hauteur de vue de cet adolescent prédestiné ; geste définitif qui renverse toutes les valeurs et engage pour la vie. Jeune encore, par une lumière spéciale de l'Esprit de vérité, la claire vue lui est donnée du néant de toute grandeur terrestre en face de l'éternité bienheureuse : rang, fortune, puissance, plaisir, lui semblent péril de mort pour son âme qu'il veut sauver. Et pourtant — détour humain, qui ne réussit pas — n'osant, malgré sa force de cœur, affronter le chef de famille, c'est à sa mère qu'il confie son dessein, pour qu'elle-même s'interpose. Elle échoue. Louis alors, revanche d'une apparente faiblesse, « s'échappa du foyer paternel et deux fois on l'y ramena de force ». En vain : il persiste.

Mais voici les grands moyens; sa famille le met aux prises avec le Général des Franciscains, puis un évêque, mieux : avec un jésuite, et illustre : « Louis, effectivement ému par la subtilité et la puissance dissuasive du Père, un instant resta court. Il reprit haleine et battit même le théologien de profession ». Le curieux tableau, qu'on eût aimé voir. Énergiquement, héroïquement, le jeune homme tranche dans le vif : il signe — ce que nul ne lui demandait, ni prévoyait — « l'abandon de son droit d'aînesse », et on sait ce que cela veut dire, à pareille époque, dans une famille princière. Tout ou rien, telle semble avoir été, dès son jeune âge, sa devise. Il lui arriva ainsi, plus d'une fois, de s'évader de la droite raison : « même en son enfance, déclare tout net son biographe, sa ferveur indiscrète l'avait poussé à reprendre ce qui n'appelait nullement le blâme ».

Il exagère donc, il exagérera toujours; mais quoi ! est-ce bien sûr qu'il ait tort? La vertu se tient, dit-on, dans un juste milieu; pour le commun des hommes, sans doute; mais chez les saints, la vertu ne va-t-elle pas jus-

u'au bout d'elle-même, vertu héroïque que Rome veut rouver chez ceux qu'on lui propose pour les déclarer bienheureux » ? « La mesure d'aimer Dieu, a écrit saint ugustin, c'est de l'aimer sans mesure », car si l'on peut imer mal, on n'aime jamais trop. Ainsi de tout : quand a manière est bonne, la mesure vraie c'est de n'en avoir as. Paradoxe, diront quelques-uns; mais le paradoxe 'est souvent une vérité qui n'a que le tort, assez plaisant, le heurter le sens commun.

De ces exagérations qui choquent par leur imprévu, ouis de Gonzague use largement : « il était à l'affût des êtements usés et des chaussures déformées. Il se produiait en tablier, avec ses balais, abattant les toiles d'araignées et nettoyant les corridors, lorsqu'un personnage y levait passer. Il aimait se présenter à la porte des palais, ans une tenue misérable, pour demander l'aumône et es reliefs des repas ». Et c'est très beau ; voici qui l'est oins : en famille, il garde « le ton souverainement autoitaire » d'un aîné, qu'il ne veut plus être pourtant. « Il efusait les titres, faisait sa chambre », mais « il avait ne sorte de secrétaire qui prenait ses notes de théolojie » ; légers illogismes, déclare son biographe, et il les rouve « assez piquants ». En vérité, et voici autre chose ui nous déconcerte. Ses pénitences sont célèbres. Il était ncore dans le monde qu' « il se prit à jeûner rigoureusenent » ; résultat : « son estomac s'affaiblit; il devint incaable de se nourrir normalement sans nausée. Mais il ntinua... » Et on nous donne le détail de cette « fougue austérité », qui aboutit à ceci : « une extrême faiblesse ». Compagnie, heureusement, va y mettre bon ordre. ouis alors s'ingénie en des revanches qui le mettent « à out de forces ». Trop faible pour se donner lui-même la iscipline, il « réclama qu'un autre la lui administrât. Le teur lui rappela les terribles censures qu'on encourt

à frapper un clerc... Et cela finit dans un sourire ».

Sourire tardif, qu'on eût aimé voir paraître plus tôt : tout seul, laissé à lui-même, Louis ne l'a pas. Jadis pourtant il avait su être jeune, et le laisser voir : « Il prenait des leçons de danse, lisait des romans, possédait deux toupies à ficelle. Il aimait, paraît-il, à tirer les oiseaux à l'arbalète. » Mais en même temps on nous signale chez lui, outre « une éducation très artificielle, une logique quelque peu mécanisée, une certaine sécheresse d'imagination, un stoïcisme naturel sous-jacent, et pas ombre de poésie ». En retour, « dans la zone plutôt restreinte de sa conscience claire, une limpide sincérité de langage, une franchise déconcertante », bien qu'il demeurât « sensible à la critique », et parfois tenté de « suffisance et de découragement ».

Ainsi doué, limité, orienté, comment voit-il la vie ? « Sous son aspect d'activité », comme un effort, une lutte, d'abord contre soi-même, on l'a vu, puis sous forme d'apostolat : la guerre pour la cause de Dieu, jusqu'au sang s'il le faut : « le martyre flamboyait à son horizon. Des corsaires algériens pourchassent la flotte de l'amiral Doria avec lequel Louis revient de Madrid ; aussitôt le jeune homme exulte à la perspective des grandes aventures et des rudes coups portés ou reçus pour le Seigneur. »

Nature ardente, très volontaire, on imaginerait volontiers que Louis se reposât d'abord sur son énergie native, très réelle, ce qui eût paru assez légitime. Ici encore, c'est l'inattendu qui se manifeste : « défiance absolue de soi-même et de ses propres moyens », et recours à Dieu, incessant, par la prière : prières vocales, apprises, et qu'il récitait à genoux ; ainsi jusque vers douze ans. C'est alors seulement, son vœu de pureté déjà fait, qu'il eut connaissance de ce que peut être la méditation, prière mentale nourrie à d'autres sources : Cani-

sius et Louis de Grenade, nous dit-on, les psaumes, saint Augustin et saint Bernard; le biographe ajoute : « et bien sûr Thomas d'Aquin ».

Avec l'oraison, le crucifix, symbole et rappel des souffrances de Jésus, invitation muette, mais combien éloquente, à la pénitence. Tout lui remet en mémoire la Passion et le sang, versé pour nous, du Rédempteur : « plus tard il portait toujours une croix sous sa tunique; chaque après-midi il se plaçait d'esprit et de cœur sur le Calvaire ». La croix, éternelle leçon de sacrifice, que Louis n'oublia jamais et qui donne à sa vie si courte sa nuance personnelle. Avec l'oraison mentale, contemplation habituelle des douleurs du Fils de Dieu, l'attirait fort l'Eucharistie, qui nous associe à la mort de Jésus, alimente notre âme et nous fournit un gage de la vie bienheureuse qui ne finit pas. Un jour vint, le trait est connu, où Louis « fit de sa semaine — car sa communion n'était qu'hebdomadaire — deux parts : trois jours de souvenir et trois jours de préparation ».

Tels furent comme les points fixes qui déterminèrent toute sa conduite et finirent par lui donner en très peu de temps ses « traits caractéristiques : remarquable pureté, amour pour Dieu, charité pour le prochain ». Pureté « positive », qui n'était pas simple ignorance : l'époque et le milieu ne s'y prêtaient guère. Il a été pur, parfaitement, parce qu'il le voulut et s'y efforça. « Vigilance, précaution, garde des sens », on sait jusqu'où il les porta, jusqu'à ces hauteurs auxquelles il est si malaisé à tous d'atteindre et qu'à peine aujourd'hui pouvons-nous comprendre : ne pas regarder sa mère en face, c'est aller loin, presque trop. Le biographe, ingénieusement, tente de nous l'expliquer, non sans quelque humeur; il nous convainc mal. Pruderie? on n'ose risquer le mot que le chroniqueur ne prononce que pour le repousser. Au reste sa

complexion même, un peu particulière, aida Louis à se maîtriser : « une imagination sans excitant, une intelligence qu'émeut seule une maigre file de théorèmes », sont bien ce qu'il faut pour endormir la flamme qui couve. Encore reste-t-il que Louis « s'abstint et se conquit ». Et ce n'est pas là un mince mérite, à cet âge, avec ces entours.

Mais à se livrer ainsi, dès ses années de première jeunesse, à une austérité à ce point rigoureuse, ne risquait-il pas d'effaroucher quelque peu des compagnons plus allègres? Il semble bien qu'il en fut ainsi. Cet « isolement dans un idéal, cette réserve défensive, intimidaient, glaçaient parfois ceux-là même qui le coudoyaient chaque jour. D'aucuns avaient peur de lui parler : il a l'air si saint! » Exclamation où la courtoisie peut-être a autant de part que l'admiration. En réalité ses premiers historiens semblent mettre un peu d'effort et presque trop d'insistance à nous affirmer que Louis fut aimable; il ne leur suffit pas de le constater; ils veulent nous le prouver; du coup nous voici en garde, et même un peu sceptiques. On appuie beaucoup sur son « affabilité », mais c'est bien différent. Autour de lui, précise-t-on, on « l'estimait », on l'écoutait « avec attention et déférence », même des personnes d'âge, et en situation. Fort bien, mais qu'est-ce à dire? C'est de prestige qu'il s'agit, et ici le doute en effet n'est pas possible; tout le monde acquiesce. Dès qu'il apparaissait, les villageois du pays, « les gens de ses domaines » l'assaillaient, « gens de rien », écrit assez dédaigneusement le biographe. Tout juste : Louis, à leurs yeux, est une puissance. Et « le grand vide causé par sa mort »? C'est cela même : il en impose, par sa naissance d'abord, bien plus encore, et tant mieux, par sa maturité précoce et son mérite personnel, éclatants, indiscutables.

Point sentimental, nullement soucieux de plaire, Louis est fort dévoué, très « aumônier » : il demande et obtient

e ses parents « quantité de vêtements pour les pauvres », ime à visiter les malades de l'infirmerie; durant une este il se met en service dans les hôpitaux les plus contaminés : « on remarqua que d'abord la simple vue d'un lcère ou d'une plaie le faisait pâlir et faiblir, mais il se nit en quête des plus vilains cas et n'esquiva aucune des ius pénibles corvées »; un jour, on l'aperçut, relevant au ord de la route et emportant sur ses épaules un pestiféré ombé là sans connaissance. Pourtant ce ne fut « qu'à son ntrée dans la Compagnie qu'il se sentit définitivement lans son vrai milieu ».

Il est mûr désormais. Il n'a pas totalement changé pour utant : « sans être maussade, sa spiritualité resta grave ». l gémit sur la vie perverse, tiède tout au moins, des pauvres gens du monde, des religieux même et des fidèles, qui, à ses yeux, « somnolent ». Mais lui-même? Il aura à e purifier, à se rectifier plutôt, jusqu'à la fin. L'amour-propre en lui survit toujours, et il le sait, étant devenu, l'heure en heure, parfaitement humble. Le naturel surnage encore, rude un peu parfois, abrupt même : « par empérament Louis était sévère, intraitable. Il allait dans a vie les dents serrées, droit devant soi ». Mais « derrière a rigide visière, étincellent les yeux d'un saint ».

Sainteté par la croix, sainteté dans les larmes, avec quelque chose de ce que Lacordaire appelait : « cette mélancolie surnaturelle que donne le sentiment profond des choses invisibles ». Sa croix, il l'a portée vaillamment, avec amour. Car il aima pleinement, éperdûment, uniquement le Christ souffrant, ce Jésus qu'il ne vit jamais que sous l'aspect d'un Dieu très saint devenu, par amour, l'homme des douleurs. Tel est, semble-t-il, le cachet personnel de la sainteté chez Louis de Gonzague : se montrer toute sa vie le disciple passionnément dévoué d'un Maître qui toujours s'est présenté à ses regards, sur

le Calvaire et sur l'autel, comme le Dieu du sacrifice et le prédicateur de la souffrance qui purifie.

*
* *

Stanislas Kostka était, lui aussi, de famille princière, une des plus considérables de Pologne. Quand on le baptisa, « le parrain, portant le nouveau-né des fonts à l'autel, l'avait posé à même le sol, devant le Saint-Sacrement », offrande originale, irréfléchie peut-être, que Dieu agréa. Plus tard le précepteur reçut ordre que dans la correction des enfants « on fît bonne mesure » ; mais Stanislas, « plus crâne cependant qu'aucun de ses turbulents petits frères », n'en avait guère besoin. Éducation du reste plutôt fantaisiste, et qui se contredisait elle-même : « le luxe et le laisser-aller étaient décriés au cours de la journée, et, le soir, frères et sœur assistaient à de bruyants dîners où la conversation se faisait très libre et la plaisanterie assez leste ». Stanislas, qui eut toujours l'instinctif dégoût du mal, en souffrait ; on s'en aperçut, mais le père, jovial, raillait tout haut, devant l'enfant, cette délicatesse, qu'il jugeait excessive.

De tempérament, Stanislas — aux antipodes de Louis de Gonzague — « a de réelles affinités avec tout ce qui est agile, musical et gracieux ». Physiquement, même contraste : « Louis a le menton pointu », comme le caractère, « la mâchoire accusée », et de même l'énergie ; « Stanislas a la figure ronde et pleine, poupine, haute en couleur ; rien d'anguleux » ; le visage de Louis est aimaigri, émacié, « il est blême ». Tous deux, avec les cheveux foncés, ont les yeux noirs ; mais le regard est bien différent. Stanislas « avait de sa race toute la vivacité, la mobilité, l'ardeur, le panache ; il est la fleur de ce que nous appelons simplicité, droiture, initiative, naturel ; il est

spontané, primesautier ». Louis de Gonzague avait pour aïeule une Hohenzollern, « petite-fille d'un burgrave de Nuremberg, Prince-Électeur de Brandebourg » ; cette filiation ne surprend pas et explique bien des choses. Stanislas, « naïf, étranger à toute analyse, a marché toute sa vie avec l'âme libre et chantante ». On insiste encore, avec raison, car ceci résume tout, sur la « santé de son âme. Or l'innocence est de la santé » ; innocence avertie, toutefois, comme nous dirions aujourd'hui. Joyeux en outre et d'une fraîcheur de conscience délicieuse.

Quand il eut 14 ans, son père l'envoya à Vienne, avec l'aîné Paul et un précepteur, pour y achever tous deux leur éducation universitaire. Les Jésuites enseignaient dans la capitale ; ils hébergeaient même les élèves étrangers dans une « manière d'hôtel », annexe de leur collège. C'est là que les Kostka sont accueillis. Tout de suite Stanislas se sent chez lui : « il passait ses loisirs à l'église, assistait chaque jour à trois messes ; un peu jeune pour son âge », il insiste déjà pour être reçu novice ; Paul au contraire, « un tantinet trop grave » — il n'avait qu'un an pourtant de plus que son frère —, s'accoutume mal à cette atmosphère, si peu faite pour lui. Or les événements vont le servir : les Jésuites durent bientôt quitter une maison qui ne leur avait été que prêtée. Paul s'établit alors, avec son cadet et l'inévitable précepteur, chez un sénateur luthérien. L'ambiance n'est plus la même ; aussi Stanislas s'en échappe le plus qu'il peut et reste fidèle à ses habitudes de fervente piété : confession hebdomadaire, communion « qu'il préparait le samedi par un jeûne ; il se levait à minuit, faisait oraison et se flagellait ». Paul, avec quelques amis, mène une vie légère ; d'où froissements mutuels, « altercations presque journalières » ; Stanislas est moqué, bousculé, frappé ; mais lui subit tout en paix et ne répond rien, ce qui ne manque pas d'a-

viver encore la mauvaise humeur des compagnons. Le pieux enfant au reste ne s'en préoccupe guère, et « lorsqu'ils reviennent tard de séances fort peu dévotes, ils le trouvent encore en prières au pied de son lit ».

A ce point du récit, le biographe — anglais, il faut le dire — regrette presque que Stanislas ne se soit pas défendu à armes égales : « se battre », pourquoi pas? « quel meilleur moyen de dissiper un air orageux? souvent la bataille rénove et raffermit l'amitié »; tout de même, on en convient, ces méthodes « ne sont guère de mise dans la vie d'un saint »; il n'y a donc plus de ressource humaine? et « cela dura plus de deux années ». A bout de forces « c'est le corps en lui qui céda, mais non pas l'indomptable vouloir ». La maladie, de caractère nerveux, semble-t-il, s'aggrava très vite, et Stanislas « fut bientôt en péril ». Pour comble, l'hôte luthérien interdit accès à tout prêtre catholique. Paul, l'aîné, ne s'en émeut guère; mais le précepteur, « soudain frappé de terreur à la vue des derniers changements survenus dans le malade, se mit à le veiller sept nuits d'affilée. Une nuit brusquement, Stanislas agrippa Bilinski par l'épaule et le secoua. — A genoux, cria-t-il, voici sainte Barbe! Elle entre dans la chambre avec deux anges; ils m'apportent le Saint-Sacrement. Trois fois il prononça le *Domine, non sum dignus*, et puis, au cri de *Dieu de mon cœur!* il sentit le pain des Anges sur ses lèvres. Il se recoucha, et le précepteur resta bouleversé. »

Or à son réveil Stanislas se déclara guéri. Que s'est-il passé? « Durant la dernière nuit de maladie, Marie elle-même était apparue. La douce Vierge tenait son Enfant dans ses bras; elle s'inclina, le déposa près du malade. Ils s'embrassèrent, le baiser de Jésus le guérit. Puis Marie enjoignit à Stanislas de se donner pour toujours à la Compagnie de son Fils. » Maintenant la lumière est faite, déci-

sive cette fois. Stanislas n'hésite pas ; s'étant confessé, il présenta sa requête au Provincial. Mais le postulant avait dix-sept ans à peine : la Compagnie exigea l'acquiescement du père. Stanislas alors recourut au cardinal Légat, ami des Kostka, qui intervint en effet, mais le Provincial tint ferme. Dernière ressource : un jésuite portugais, assez obscur pour tout risquer sans se compromettre et à qui Stanislas confia sa peine, lui donna des lettres pour le Père Canisius, Provincial de Germanie, et François de Borgia, Général de la Compagnie à Rome. Ainsi muni, le cadet profita d'une dernière scène avec son frère — celui-ci déclarant, colère, qu'il pouvait disparaître de sa présence — pour exécuter le plus audacieux projet ; il sortit de Vienne, « s'engagea dans un bois, quitta ses vêtements, prit une blouse de paysan, la serra avec une corde, y ajusta son rosaire et se coiffa du chapeau à larges bords des campagnards. Et en route ! »

Paul, son frère disparu, « se précipita chez les Jésuites : ils ne savaient rien » ; affolé, il partit, accompagné du précepteur, à la poursuite du fugitif. « Ils revinrent bredouilles et plus effrayés que jamais. » Paul alors raconta tout à son père, lequel « s'irrita, écrivit des lettres comminatoires aux cardinaux ». Peine perdue. Stanislas arrive à Augsbourg ; mais le Provincial qu'il cherche est à Dillingen : « un jour de marche » ; le voyageur repart, arrive au but à jeun et entre dans une église pour y communier. Impossible, « les Luthériens l'avaient confisquée : pas de messe, pas d'Eucharistie : Stanislas éclata en sanglots. Mais derechef, à défaut des hommes, le ciel lui fit bon accueil. Le délicieux miracle se renouvela : ainsi qu'une vision d'aurore, apparurent les Anges qui lui donnèrent le Pain céleste ». Joie nouvelle : « une fois au courant de toute la situation, Canisius consentit à recevoir Stanislas dans la Compagnie. Il l'a fait parler, l'a jugé

vite et déclare : « J'augure bien de lui. » Toutefois, avant de formuler ce bref panégyrique, le Provincial « avait dûment éprouvé l'enfant; durant un mois environ, Stanislas fut envoyé comme simple domestique au collège de Dillingen ». L'épreuve tourna bien et en septembre Stanislas s'acheminait, par Munich, vers Rome.

Cette équipée fantastique avait mûri le jeune homme. Son âme, il l'a bien prouvé, « était donc aussi résistante que fine ». Et le voici à Rome, où tout l'enchante; il ne se reprendra plus, car « il allait droit et ne se regardait point ». N'a-t-il pas — il est si jeune! — une mère? non pas sa mère d'ici-bas : elle n'apparaît guère dans sa vie, et l'on s'en étonne. Mais il y a la mère de Jésus. « On lui demanda un jour s'il aimait Marie : Mais c'est ma mère, fit-il, surpris, presque indigné. Et il lui donnait des noms aimants, lui faisait des petits présents naïfs, griffonnait ses initiales sur ses livres, lui chantait ses cantiques favoris. » Et son noviciat? « dans le havre céleste, Stanislas mena une vie où l'annaliste n'a rien à relever »; ceci pourtant : « il priait doucement, s'acquittait de tout avec cette grâce, cette attirante simplicité dont son charme croissant était fait. La candeur plus que jamais était sa marque; il obéissait avec exactitude, mais sans scrupule ni minutie. Du lendemain point de souci; il n'ambitionnait rien, pas même la couronne d'un lointain martyre. La joie, dit-on, caractérisait ses oraisons, même quand il méditait sur la mort et le jugement ».

Et tout cela, du reste, fut court : moins d'un an. « Le brûlant automne romain après les Alpes neigeuses, c'était un trop brusque contraste, les pesanteurs du printemps et de l'été finiraient d'épuiser Stanislas. Bientôt l'on remarqua son teint de fièvre. Constamment il se trouvait mal. » On était au mois d'août. Or Stanislas espérait, le 15, célébrer l'Assomption au ciel; le 10, il écrivait une lettre

à Marie, avec la même requête, pour la porter, sur sa poitrine, à la Sainte Table. La divine Mère, qu'il aimait tant, l'exauça, car le soir même, un mercredi, « il tomba malade; on dut l'aider à s'aliter. Le pouls était faible ». Il prédit à l'infirmier — qui en rit, car personne ne le croyait en danger, — qu'il mourrait ce jour-là. Le soir, en effet, on lui conféra les derniers sacrements. Stanislas « parla peu, gaiement d'ailleurs : « Mon cœur est prêt, ô Dieu, répétait-il, mon cœur est prêt. » Et au Père Fazio : « Le temps est court. — Il nous reste... poursuivit le prêtre. — A nous préparer », murmura le jeune moribond. Mais l'humble Stanislas se tourmentait à la pensée qu'il allait finir dans un bon lit, alors que son Maître n'avait eu que la Croix. Comme beaucoup d'autres dans l'histoire de la sainteté il demanda de mourir par terre ; on disposa le matelas sur les carreaux et on y étendit Stanislas. » Bientôt le front de l'enfant devint lumineux. « Pris de respect, quelqu'un se pencha pour saisir la phrase joyeuse que les lèvres du mourant tâchaient d'articuler. Il disait que Marie, avec sa blanche cour de vierges, encore une fois brillait là tout près, et que la même voix qui lui avait mandé de se joindre ici-bas à la Compagnie de Jésus l'appelait déjà à l'éternelle compagnie du ciel. Il était trois heures du matin. Stanislas reposait toujours avec le même sourire. »

Quelle fin émouvante ! Le sourire toujours, jusqu'au bout, dans la mort comme dans la vie. Stanislas de Kostka n'avait que dix-huit ans.

*
* *

Un saint à qui il n'est jamais rien arrivé ; comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire : la vie tout unie d'un pieux jeune homme qui n'a laissé après lui que le

souvenir d'une existence parfaitement droite, sans éclat ni saillant. Une nature seconde, un caractère « à la suite », et qui le sait et ne s'en cache pas. Ses biographes eux-mêmes le disent tout nûment : « Jean Berchmans voulut imiter saint Louis de Gonzague. » N'est-ce pas décourageant d'ingénuité, d'impersonnalité? « Il recueillait tout ce qu'on rapportait de Louis, se découvrait en le nommant, prodiguait les pèlerinages à son tombeau, résumait sa vie, dessinait son portrait, rédigeait de longs rapports sur les progrès de sa cause. » L'étrange litanie! d'autant plus déroutante que Jean, dans une certaine mesure, s'abusait lui-même. Le Créateur n'a pas fait les âmes « en série », et pour être saint, il n'est pas requis de renoncer à sa personnalité propre, quand on en a une ; ne serait-ce pas renier les dons de Dieu ? Ce que le Maître a prescrit, n'est-ce pas qu'on les fasse fructifier? Au surplus, Berchmans n'a pas réussi : « en ses allures extérieures et en beaucoup de points de la vie intérieure, Jean différait totalement de Louis », comme, du reste, de Stanislas. En vérité il n'est pas défendu d'avoir pour père un « maître corroyeur, à l'enseigne de *La grande et la petite lune*, un président du conseil communal, marguillier et finalement juge de paix ». Tous ces titres sont fort honorables, mais n'appellent point nécessairement la comparaison avec les patriciens Gonzague et Kostka.

Jean d'abord déclara vouloir être prêtre ; son père consentit et l'envoya dans « une sorte de séminaire » dirigé par un Prémontré de Tongerloo.

L'enfant avait 13 ans ; « les études allaient à merveille, quand son père, à bout d'argent, dut le rappeler; mais deux de ses tantes, béguines, intervinrent ». Il put donc, non sans secousses, continuer ses études, d'abord chez le curé de Diest, puis chez un chanoine de Malines, au séminaire archiépiscopal, enfin au collège des Jésuites. Là il

devint congréganiste et en 1616 — il avait 17 ans — « fit vœu d'entrer chez les Jésuites ». Quand son père fut mis au courant, il s'insurgea, « harangua le confesseur de Jean, puis le provincial ». Double échec, échec complet. Alors on fit appel à un Capucin, parent de la mère de Jean ; mais tous prirent le parti du jeune homme, sauf le Capucin qui « obsédait le pensionnaire de ses visites et de ses attaques, plus violentes que subtiles. A la fin Jean perdit patience et prit le Capucin par le bras : — Tenez, si si vous revenez me parler de tout cela, voici la porte. Jean était un grand garçon de dix-sept ans, le Capucin déguerpit. » Ce geste au moins n'était pas copié, et en ceci Jean restait lui-même. Aux vacances, le collégien, « pour écarter tout délai, si bref fût-il », écrivit à ses parents, les chargeant de « maintes commissions affectueuses, et réunit quelques petits cadeaux » pour qu'on les distribuât, en souvenir d'amitié, à ses proches et aux intimes. Le 24 septembre il entrait au noviciat de Malines. Ainsi tout s'est fait sans rien qui pût beaucoup surprendre ; le modèle choisi, il marche dans ses pas. Louis et Stanislas avaient, chacun à sa manière, le flambant de la race, du tempérament, du pays. « Jean, lui, était le Flamand robuste, mesuré, avisé, sans excès d'imagination, mais sérieux, ferme, et d'esprit net. »

Quelle impression va-t-il donner dans ce milieu nouveau ? Aucune ; rien qui attire l'attention, car son biographe, aux abois, est réduit à confesser que ses « traits saillants » sont la piété et la régularité ; mais ces traits-là appartiennent à tous dans un noviciat : ceux à qui manquerait l'un ou l'autre n'y seraient pas à leur place. Piété et *vertu*, car, avec raison, l'historien observe que l'un peut aller sans l'autre ; on commence par la piété, qui cadre bien avec la jeunesse de cœur et d'âme — jeunesse qu'il est souhaitable de conserver toujours. La vertu vient

ensuite — quand elle vient —, ne s'acquiert que peu à peu et à des degrés bien divers. Jean, lui, est pieux, foncièrement, sans afféterie; rien de compassé : « son air est si franc, si clairs le front et les yeux qu'ils en deviennent même prenants ». Un trait encore : il n'aime pas le jeu. Là-dessus d'aucuns se récrient : pédantisme ! « Non, proteste le biographe, n'accusons plus Berchmans. Trop de ceux qui lurent sa vie se le permirent ; verdict superficiel et peu éclairé. Et puis, s'exclame drôlement l'auteur, vive la liberté ! — Un enfant a parfaitement le droit de choisir ses amusements. de les disposer à sa guise, si par ailleurs il se soumet au minimum imposé par le règlement. » C'est fort bien dit. Et au surplus peut-être n'était-ce point répugnance au jeu lui-même, mais plutôt crainte de s'évader de la pensée de Dieu, de s'évaporer — on dit dans les collèges : se dissiper.

Car Jean est avant tout l'homme du devoir, « méthodique et réglé ». Ses exercices de dévotion ? « ils furent ce qu'étaient ceux des autres, un peu plus nombreux, il est vrai, et plus intenses ». Une particularité qu'on nous signale, c'est « la dévotion qu'il eut, très jeune encore, de servir la messe ». Et ceci : « Rien n'échappait à la foi de Berchmans, pas même l'exemple du chien de Froymont; à la chasse, Jean trouvait l'épagneul si alerte, si docile, si fidèle et si dévoué qu'il le considérait comme le modèle — encore un ! — de ce que lui-même devait être au service de Notre-Seigneur ». En classe « il remportait prix sur prix », ce qui, du reste, n'est pas requis pour être saint, mais non plus ne nuit pas, même quand l'obéissance aux prescriptions du maître entraîne quelque petit malheur : « A treize ans, il avait déjà composé nombre de pièces latines dans le genre détestable si cher aux lettrés d'après la Renaissance. »

Quant à la dévotion à la Vierge, si ardente en son

cœur, il n'eut pas besoin de l'emprunter à l'exemple de Louis de Gonzague, car c'est « un peu l'héritage de tout petit Flamand. Il jeûnait souvent en l'honneur de Marie, disait le Rosaire, et veillait à ce qu'on parlât d'elle en récréation ; avec une exquise délicatesse il lui dédiait spécialement les joyeuses et pittoresques excursions de ses congés ». Rien en cela « de puéril, de mièvre ni de langoureux » ; sa tendresse pour Marie, comme toute sa piété, était « militante » ; il souhaitait d'apprendre les principales langues d'Europe, non par vain désir de savoir et de faire parade, mais parce qu'il brûlait d'être apôtre un jour et de pourfendre les hérétiques. Être aumônier militaire, cela encore lui aurait plu. Pieux donc, d'une piété active. Et en outre une « stricte régularité ». On peut, sur ce point, en appeler à lui-même, car il nous a laissé notes et carnets, une manière de journal — pensées, résolutions, projets, désirs — transcrit, « de sa mauvaise écriture, parfois sur des bouts de papier sans marge ». Pensées du reste sans originalité, « simples et classiques », mais fortes : Mourir plutôt que de violer la plus petite règle. La mort plutôt que la santé aux dépens de la règle. Il dormait avec son livre de règles sous son oreiller ; il détaillait l'emploi de son temps à la demi-heure et s'y tenait. Avant toute action, il examinait soigneusement la précédente et préparait la suivante. »

Et tout cela, bien que précis et rigoureux, sans scrupule, « dans un air de liberté. Il cheminait souple, aisé ; pas le moindre indice qu'il fût raide, difficile, décourageant, sévère ». Aussi était-il « extrêmement populaire ». Partout où il passa, on l'aimait : dans son propre pays, aux jours de son enfance, en route pour Rome, dans les maisons où il s'arrêtait. A Rome encore « il fut universellement chéri » des étudiants et des maîtres ; « les frères coadjuteurs et les malades l'adoraient ». Quand quelqu'un

avait besoin d'un aide ou d'un « socius », on disait : « Adressez-vous à Jean. » Car il se prêtait volontiers à tout et à tous, « particulièrement aux frères dont les entretiens plus frustes manquaient peut-être de charme pour certains intellectuels ». Et le biographe souligne fort justement : Ce n'est pas chose de petit mérite que d'être populaire sans vaine complaisance, accommodant sans faiblesse, sûr, simple et franc.

Mais comment une nature — physique et morale — aussi équilibrée et judicieuse, énergique et mesurée, a-t-elle pu amener Jean à une usure de santé aussi rapide? Le biographe cherche, et il trouve ceci : « Il est vrai que le régime de contrôle perpétuel auquel il s'astreignait rongerait à merveille une constitution d'acier ou de granit; vrai aussi qu'aucune institution du Midi n'a jamais pu apprendre comment l'on traite un tempérament du Nord. » A quoi le préfacier — une autre jésuite, mais basque — riposte avec un sourire : « Mais le P. C. Martindale est-il bien sûr que les institutions du Nord soient beaucoup plus expertes à traiter un tempérament de méridional? » Allons, tous deux au fond sont d'accord; leurs réflexions ne se contredisent pas; elles se complètent. Plus simplement encore son heure était venue, « il avait accompli sa tâche : sa vie laborieuse et pure méritait déjà sa récompense. » Tout du reste se passa vite : le 5 août fatigue légère; puis insomnie, fièvre; lui-même a pressenti ce qui le menace; et comme toujours il restait calme; quand le Recteur, qui, très vite, avait vu clair, l'avertit de son état, Jean, aimable et cordial jusqu'au bout, « dicta quelques billets d'adieu », reçut, tout en joie, les sacrements des mourants, embrassa chacun, puis se recoucha, « s'entretenant paisiblement avec quelques Pères restés près de lui. Le Recteur disait la messe. Jean devina ses intentions : — Le Père Recteur lutte con-

re moi, dit-il en riant, comme Jacob. Le Père Recteur bataille contre moi, mais il ne gagnera pas. » Dès ce moment il eut recours surtout à sa Mère du ciel : « O Marie, redisait-il, ne me décevez pas. Je suis votre enfant. Vous savez que je l'ai juré; ne m'abandonnez pas, Marie! » On le visitait sans répit, ce qui le fatiguait fort, mais lui ne protestait pas, acceptait tout, sauf le bonnet de nuit : « Jean, confesse gravement le biographe, fut antipathique à l'usage italien des bonnets de nuit. Sur ce point il résista aux frères, mais fut troublé par la suite. » Et le récit ajoute : « Corneille de la Pierre, le grand exégète, l'assura que nulle règle ne l'astreignait au bonnet de nuit. » Nous voilà nous-mêmes rassurés.

Jean l'était aussi : « Il exultait, parlait, se sentait heureux, priait avec allégresse. » Puis vint, du démon, l'attaque que le malade avait prévue, annoncée, mais dont il sortit vainqueur : « Arrière, Satan, je ne te crains pas! » Il avait en mains son livre de règles, son rosaire, le crucifix. On récita les Litanies des saints et de Notre-Dame, auxquelles il prit part, mais avant la fin, « Jean Berchmans passa dans la paix ».

Tels sont, esquissés à larges traits, ces trois jeunes saints, divers de tempérament, de race et d'éducation, si semblables par la voie qu'ils ont choisie — qui fut choisie pour eux d'En-haut — et par l'exemple d'une *volonté*, « héroïque » en sa brève mais tenace continuité. Tension d'une énergie qui ne plie pas? trop dur contraste d'un climat nouveau? nous ignorons ce qui vraiment les a si vite épuisés. Les causes secondes, les plus naturelles comme les plus obscures, ne sont que les « exécuteurs » du Dieu tout-puissant, Maître de la vie et de la mort, et qui n'a pas coutume de nous dévoiler les mystérieux « pourquoi » de sa Sagesse.

Puisse cette brève analyse donner au lecteur le désir de mieux connaître ces attirantes figures en recourant au précieux petit livre — il n'a pas 200 pages — du P. Martindale, si alerte, et vivant, et suggestif, traduit par Ch. Grolleau avec un rare bonheur.

Ligugé.

A. Castel, O.S.B.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

La formation eucharistique à l'école [1]

Dans la formation eucharistique de l'enfant, l'école joue son rôle. Il est grand. Cependant des chrétiens — qui le croirait? — l'oublient. S'ils y avaient pensé, auraient-ils laïciser l'école, auraient-ils supporté qu'on en chassât, et par là même de l'âme des enfants par milliers, le Dieu de l'Eucharistie, pour en ouvrir les portes à des instituteurs neutres, qui sont devenus logiquement aujourd'hui au nombre de 80.000 les Syndiqués affiliés à la C. G. T. sous la devise : *Ni Dieu ni Maître*, tandis que 15.000 autres environ affiliés par la C. G. T. U. à Moscou représentent le bolchevisme intégral?

Il faut donc méditer sur ce rôle. Ainsi rendrons-nous plus efficace notre résolution de tout faire, avec la grâce de Dieu, pour Lui rendre l'école publique, pour assurer Son règne à l'école privée. « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Église », a dit saint Anselme. Part sacrée de cette liberté, celle de l'École chrétienne. Il n'en est pas qui doive être plus chère aux parents chrétiens.

I

Car elle est leur liberté même, la liberté de faire leur devoir. Ils ont donné le jour à l'enfant; ils lui doivent la vie de l'âme comme celle du corps, la vérité autant, sinon plus que le pain. *Plus*, pour marquer la dignité suréminente de la vie spirituelle. Devoir source d'un droit naturel dont l'État moderne voudrait dépouiller les parents pour se l'attribuer,

(1) Rapport présenté au VI[e] Congrès Eucharistique national, Lyon 7-10 juillet 1927.

mais on ne va pas contre l'ordre divin de la création. Tout ce qui est fait contre lui est nul.

« L'éducation, c'est la génération continuée », écrivait Aristote. Saint Thomas a repris cette donnée du bon sens universel, l'a pétrie de ses mains puissantes, en a fait une doctrine lumineuse et solide comme le diamant, si solide que les sophismes des libéraux ou des jacobins n'ont aucune prise sur elle, aussi splendide et sublime, aussi belle dans sa force que la plus haute poésie :

« Le fils est naturellement quelque chose du père. D'abord, il ne se distingue pas corporellement de ses parents, tant qu'il est enfermé dans le sein de sa mère; ensuite, quand il en est sorti, avant qu'il ait l'usage de son libre arbitre, il est maintenu sous la tutelle de ses parents comme dans une sorte de sein spirituel..... Ce serait donc aller contre la justice naturelle, de soustraire l'enfant qui n'a pas l'usage de sa raison à la tutelle de ses parents, et de disposer de lui malgré eux » (II^a II^{ae}, q. 10, art. 12).

Je laisse de côté dans ce rapport le rôle de l'Église, qui a reçu vocation directe de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui exerce les droits de sa maternité divine. Avec l'Église ce n'est pas l'État qui a mission d'enseigner, c'est le père et la mère. Même dans l'ordre surnaturel ils ont ce devoir, car, parents chrétiens, ils y sont établis par le sacrement de mariage et ils y font entrer leurs enfants par le baptême dont les promesses engagent les pères jusqu'au jour où les fils auront atteint l'âge de la pleine liberté.

On n'y pense pas assez. Quels devoirs on oublie, quelle source de grâces laisse-t-on perdre ainsi dans le sable d'une vie indifférente et médiocre! L'homme et la femme unis, saint Paul ose les comparer au Christ et à l'Église. Écoutez Bossuet : ses *Méditations sur l'Évangile* vont nous faire entrer au cœur même de l'analogie que Notre-Seigneur a mise entre l'Eucharistie et le mariage :

« *Ceci est mon corps* » : C'est donc ici la consommation de notre union avec le Sauveur. Son corps n'est pas à Lui, mais à nous; notre corps n'est pas à nous, mais à Jésus-Christ. C'est le mystère de la jouissance; le mystère de l'époux et de l'épouse. Il est écrit : *le corps de l'époux n'est pas en sa puissance, mais en celle de l'épouse.* Sainte Église, chaste Épouse du Sauveur; âme chrétienne qui l'avez choisi pour votre époux dans le baptême, en foi, et avec des promesses

tuelles; le voyez-vous ce corps sacré de votre Époux, le voyez-
s sur la sainte table où on le vient de consacrer? Il n'est plus en
uissance, mais en la vôtre : *prenez-le*, dit-il, il est à vous : *C'est
corps livré pour vous* : vous avez sur lui un droit réel. Mais aussi
re corps n'est pas à vous : Jésus le veut posséder. Ainsi vous serez
corps à corps : et vous serez deux dans une chair; qui est le
de l'épouse, et l'accomplissement de ce chaste, de ce divin
riage.

L'usage passe, mais le droit demeure. On n'est pas toujours dans
haste embrassement, mais on y est de désir, on y est de droit :
i, dit notre Sauveur, *qui me mange demeure en moi et moi en lui*.....
Dans le transport de l'amour humain, qui ne sait qu'on se
nge, qu'on se dévore, qu'on voudrait s'incorporer en toutes
nières et, comme disait ce poète, enlever jusqu'avec les dents ce
on aime pour le posséder, pour s'en nourrir, pour s'y unir, pour
vivre? Ce qui est fureur, ce qui est impuissance dans l'amour
porel, est vérité, est sagesse dans l'amour de Jésus. *Prenez, man-
ceci est mon corps*. Dévorez, engloutissez non une partie, non un
rceau, mais le tout.

Mais il faut que l'esprit s'y joigne; car qu'est-ce aussi que s'unir
corps, si on ne s'unit à l'esprit? *Celui qui est uni au Seigneur, qui
demeure attaché est un même esprit avec Lui.* Il n'a qu'une même
onté, un même désir, une même félicité, un même objet, une
me vie (1). »

C'est dans le sacrement de mariage, ainsi compris comme il
t l'être, que les devoirs des parents ont leur source, aussi
ofonde que le Cœur de Jésus. « Le lien conjugal, en effet,
it le cardinal Billot, impose à l'homme et à la femme une
du même ordre que la fin de l'Incarnation : la race à per-
uer en vue de la propagation et de la conservation de l'É-
se... Les époux chrétiens sont donc tenus à remplir par le
de leur mariage des devoirs véritablement divins... en vue,
nme l'enseignait Léon XIII, de donner à l'Église des enfants,
citoyens des saints et familiers de Dieu, c'est-à-dire de faire
'un peuple soit engendré et élevé pour le culte et la religion
vrai Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ. »

II

Mais les parents, surtout dans l'état de nos mœurs, ne sont
nt seuls à former leurs enfants. Ils n'en ont ni le temps ni

(1) *Méditations sur l'Évangile*, La Cène, XXIVe jour.

les moyens, ni le plus souvent la science. Ils sont obligés d
déléguer leurs pouvoirs à des professeurs, sans cesser d'ailleur
pour autant de garder le contrôle sur eux. Le professeur
donc, par délégation, le même devoir que les parents pou
l'éducation chrétienne des enfants.

Le Canon 1372 du Code canonique le prescrit expressément

« Parag. II. — Non seulement les parents, mais aussi tous ceu
qui tiennent leur place, ont le droit et le devoir le plus strict d
veiller à l'éducation chrétienne des enfants. »

Sans doute, rien ne remplace les paroles, les exemples d'ur
père, d'une mère. pour pénétrer jusqu'au fond de l'âme et
graver le nom avec l'amour de Jésus et de Marie. La religio
qui n'aura pas été sucée avec le lait entrera, sauf par miracle
bien moins avant dans le cœur et l'esprit de l'enfant. C'est au
nid qu'il faut saisir l'oiselet si l'on veut qu'il s'apprivoise; ains
la douce main maternelle est-elle seule assez ferme et légère
assez « prenante » pour retenir sans effort une petite tête effa
rouchée, et pour lui donner la becquée.

Aux enfants qui ne seront pas nés de parents chrétiens fidèle
à leur devoir — et combien en voyons-nous aujourd'hui? —
l'enseignement de la religion sera tout de suite plus difficile
Ils n'auront pas vécu dans l'atmosphère divine. Il faudra leu
apprendre à respirer. Ils mûriront, s'ils mûrissent, comme de
fruits tardifs auxquels le premier soleil a manqué.

C'est dire qu'à eux plus encore qu'aux autres sera nécessair
un bon maître d'école. Il aura pour lui non seulement un
délégation, mais une véritable suppléance. Tous les devoir
des parents pèseront sur lui, sans décharger d'ailleurs de leu
responsabilité ceux qui auront manqué à leur devoir. Mais e
règle qu'on souhaiterait générale, en bonne règle, le maître n
doit avoir qu'à rappeler, à compléter l'enseignement de
parents, à faire écho à celui du prêtre. C'est vrai pour l'Eu
charistie comme pour tout le reste de la vie chrétienne.

Si l'on veut plus de précision, que le maître, qui n'a pa
tout à faire, laisse aux parents, au prêtre la préparation d
cœur : ils y sont plus maîtres que lui, ayant engendré ce cœu
nouveau à la vie de la nature et de la grâce. Mais qu'il n
néglige rien pour la préparation de l'esprit. Là est son vra
domaine.

Je ne veux point dire seulement qu'il fasse apprendre o

répéter le catéchisme. Ce n'est qu'une partie de sa tâche. Plus largement, il doit plonger toute sa classe dans une *atmosphère eucharistique*. Comment? Ah! qu'il ne prêche pas! qu'il se garde de l'enflure oratoire, et des grands mots abstraits, et d'un certain air de pontifier qui gèlerait ou qui endormirait des enfants faits pour la vie. Mais qu'il tourne toute son expérience, toute sa science pédagogique à aimer l'Hostie dans ces âmes d'enfants dont il a la charge, à aimer ces âmes d'enfants pour l'Hostie qui doit habiter en elles. Et alors, qu'il fasse ce qu'il voudra puisqu'il sait et qu'il aime! Un grand évêque que tous ceux qui l'ont connu pleureront toujours, Mgr Landrieux, a démontré en maints ouvrages, et par son exemple plus persuasif que tout, la nécessité pour pénétrer dans les âmes des enfants, hélas! trop souvent laïcisés dès leur premier éveil, d'imiter l'enseignement de Notre-Seigneur qui commençait par un récit ou une parabole afin d'en tirer la leçon. Si l'on veut un manuel pédagogique, qu'on prenne le petit livre du P. de Boissieu, Dominicain, sur *La Formation Eucharistique de l'enfant* (1); les brochures du P. Lintelo, Jésuite, sur *La Communion fréquente et quotidienne* (2) (on n'a rien fait de mieux); ou, si l'on veut un livre plus long, un Traité véritable : *La Communion source de vie* (3) par le P. Alexandre Garnier, des Frères de St-Vincent-de-Paul. Mais la meilleure œuvre du maître, à l'exemple de Mgr Landrieux, sera de rappeler l'histoire de Notre-Seigneur pendant son existence terrestre et depuis la fondation de l'Église, par mille traits des Évangiles et des Actes des Apôtres, de la vie des saints, ou de la vie de tous les jours, lorsqu'elle est nourrie du bon Dieu. Les images qu'on donne en récompense, les sujets de devoirs quelquefois, les dictées, l'étude des scènes évangéliques sur la carte de Judée avec des gravures à l'appui, les lectures qui reposent de temps à autre l'attention au milieu de la classe : tout est bon qui conduit au but. Et certes les ouvrages ne manquent plus dont un bon maître se puisse servir, non pour la lecture spirituelle (c'est la place ici de l'Évangile et de l'*Imitation*, de l'incomparable Quatrième Livre de l'*Imitation*), mais pour une lecture passionnante de vérité et

(1) Paris, Mignard, rue St-Sulpice, VI^e^.
(2) Paris, Castermann, 66, rue Bonaparte, VI^e^.
(3) Paris, rue Dupin, VI^e^, aux bureaux de *La Croisade*.

d'intérêt qui ne sera pas d'après l'horaire de l'École un exercice de piété, mais qui en produira les fruits, ou pour un sujet de narration. Vous citerai-je, entre autres livres, ceux du P. Bessières, si vivants, si remplis d'exemples, par lesquels la doctrine est perpétuellement illustrée : *Les Ouvriers de la Moisson — Pour rebâtir la cité — La faim du pauvre*, et le *Si vis*, d'Edmond Groussau (1). Au moment de la première Communion, on redoublera ces industries; si malgré Pie X la famille la refuse à un tout jeune enfant, ne serait-ce pas au professeur de révéler aux parents, d'accord avec le prêtre, ce fils qu'il connaît bien et qu'il sait capable de répondre à l'appel du bon Dieu? Et si l'on monte plus haut dans les Collèges, pourquoi ne pas choisir comme sujets d'études littéraires les chapitres où Bossuet, par exemple, argumente avec les Protestants sur la Présence Réelle dans l'*Histoire des Variations* — ou quelques-unes de ses *Méditations sur l'Évangile*?

III

Que le maître s'adresse à la sainte Vierge pour l'aider à conduire les enfants vers son Fils. Il peut disposer, depuis peu, d'une œuvre scolaire riche, malgré sa jeunesse, de fruits déjà mûrs, et grâce à laquelle l'avenir sourit aux petits Français : *Le Chapelet des Enfants pour la France* (2). La *Société d'Éduca-*

(1) Paris, Castermann, 66, rue Bonaparte, VI^e^.

(2) Voici l'appel adressé à tous les Enfants de France avec l'encouragement des Évêques français :

« Petits enfants de France !

La Sainte Vierge vous aime !

Ce n'est pas à des grandes personnes, mais à des petits enfants comme vous, qu'Elle est apparue à Lourdes, à la Salette et à Pontmain.

Notre-Seigneur vous aime !

Il vous a cités en exemple aux Apôtres et au monde entier.

Il vous a pris dans ses bras et embrassés.

Vous pouvez tout obtenir du Cœur de Notre-Seigneur et de celui de sa Mère.

Or la France souffre. Chacun est dans l'angoisse, et personne mieux que vous ne peut sauver la France !

Voulez-vous donc joindre vos petites mains, et si possible tout près du Jésus du Tabernacle, groupés avec des petits camarades,

tion l'a adoptée, et la propage tant qu'elle peut dans les Écoles.

Ces enfants qui diront ainsi à l'église leur chapelet au sortir de l'école (car telle est la forme type de cette œuvre nouvelle) seront des recrues toutes trouvées pour la *Croisade Eucharistique* : « Il me semble, écrivait naguère Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, que les deux Croisades n'en font qu'une : le Chapelet est le premier degré, la Communion, le second. Le Sacrement de l'autel et le culte de la très sainte Vierge, voilà les deux éléments essentiels de la vie chrétienne. »

Vous n'attendez pas que je vous parle en détail de la *Croisade Eucharistique*. Ce serait abuser de vos instants que de vous dire ce qu'elle est, ce qu'elle a fait. Vous le savez tous. Je veux indiquer seulement que tout maître chrétien doit avoir à cœur de faire fleurir cette milice très sainte dans son école. Il le pourra facilement, mais peut-être ignore-t-il qu'il recrute ainsi pour les luttes de l'Église et de la France chrétienne l'armée de Dieu, en face de l'armée de Satan que certains sont en train de lever parmi les élèves de l'école laïque.

L'École Émancipée, organe bolcheviste de l'Enseignement primaire, dans son numéro du 22 octobre 1921, a lancé l'idée d'une croisade internationale des enfants communistes et révolutionnaires. Une Revue a été créée pour cela : *Les petits bonshommes*. Voici quelques-uns des arguments donnés en faveur de cette organisation :

« Il faut que nous sauvions l'esprit de l'enfant de l'emprise bour-

---

réciter chaque jour une dizaine de chapelet pour votre famille, votre paroisse, et pour la France?

Voulez-vous tous les soirs, avec vos père, mère, frères et sœurs, réciter une dizaine de chapelet pour votre famille, votre paroisse et la France?

Et si personne n'a voulu se joindre à vous et que vous n'ayez pas pu aller jusqu'à l'église, voulez-vous tout seuls, avant de vous endormir, dire une dizaine de chapelet pour votre famille, votre paroisse et la France?

Le bon Dieu a choisi le petit David et sa fronde pour faire ce que ne pouvait pas faire l'armée entière des Hébreux.

Dieu vous choisit aujourd'hui, petits enfants de France, pour sauver votre Patrie, et Il vous donne comme arme le *Chapelet.* »

Pour tous renseignements, s'adresser à M^lle de Lalain-Chomel, 5, rue de l'Université, Paris (VII^e), ou *à M^me Charvériat, 36, place Bellecour, Lyon* (II^e).

geoise. *Nous devons incorporer les enfants dans la classe ouvrière révolutionnaire.* Nous devons les comprendre dans la lutte, le système où leurs parents, leurs frères et sœurs combattent.

« Chaque enfant de prolétaire *mènera la lutte de classe contre* les congés bourgeois, les journées d'Empire (Empire days), les anniversaires de rois, les chansons impérialistes, etc., et contre les punitions corporelles et *l'enseignement religieux. Il se lèvera pour combattre ses condisciples réactionnaires.* Il sentira qu'il combat pour le monde ouvrier.

« Dans chaque école se formera un petit groupe, d'une demi-douzaine d'enfants, ou même moins au début, mais qui, plus tard, se développera largement.

« *L'enfant communiste se dressera pour la morale prolétarienne et les droits du prolétaire, contre son maître et contre les camarades* (1). »

IV

Tous ces enrôlements, d'ailleurs, ont un écueil : celui de dégénérer en formalisme, en routine, ou même en une forme retournée du respect humain. De ces maux, le maître chrétien se gardera comme du feu. Personne n'a le droit d'attenter à la liberté des âmes d'enfants dans leur commerce avec Dieu. Il leur faut l'intention droite, c'est-à-dire que leur communion ne doit pas être un acte d'habitude, encore moins de servilisme ou de complaisance, mais un acte de foi profonde et de charité, c'est-à-dire d'amour. Le maître aura donc bien garde de ne pas mener ses enfants à la table sainte comme un caporal ses soldats à l'exercice, mais de laisser à tous la sainte liberté des enfants de Dieu, sans marquer de préférence ni d'indulgence particulière à ceux qui communient. On ne manquerait pas à la justice en leur demandant davantage, au contraire, à l'exemple de la parabole des talents, car ils auront reçu plus que les autres.

Pour amener vraiment les enfants à Jésus Hostie, il faut leur faire comprendre et aimer la messe. Là est le grand secret. Ce n'est pas trop du prêtre, des parents et du maître pour le révéler aux enfants. Le maître chrétien doit à l'école préparer la messe, expliquer quelle fête on y célébrera, quelle occasion particulière de communier cette fête apporte, susciter le désir de voir l'hostie au moment de l'élévation, comme l'a

(1) Cité par le R. P. Bessières, S. J., dans *Le Livre de la Croisade Eucharistique*, p. 87, Paris-VI^e^, Castermann, 66, rue Bonaparte.

escrit Pie X, avant de la recevoir. Pourquoi, le samedi, ne mplacerait-il pas la lecture ordinaire par celle de l'office du manche, en français, et même en latin lorsqu'on en fait dans classe? Ce serait une belle occasion de version parlée. L'é- cation eucharistique de l'enfant ne sera en effet complète e si elle est faite en fonction de la messe : le maître devra nc donner un véritable enseignement liturgique dont la esse sera l'épanouissement. Ne vous récriez pas sur la diffi- lté. Elle est facile à vaincre avec les instruments que vien- nt de mettre dans nos mains M. l'abbé Aubrun, curé de int-Paul à Lyon, l'auteur du *Petit Catéchisme de la Messe* (1), surtout le R. P. Dom Monnoyeur, bénédictin de Ligugé, n disciple de Dom Besse le fondateur de la revue *La Vie et s Arts liturgiques*. Dom Monnoyeur a trouvé la solution : les nfants de nos écoles amenés devant l'autel par leur maître t associés tous ensemble, par son entremise, au drame divin ui se déroule sous leurs yeux. Cette messe, souvent répé- ée, leur laissera des souvenirs plus durables qu'un enseigne- ient scolaire, toujours sec et bref, et capable aisément de ourner au pensum. Enseignement donné à tous les instants écisifs du Sacrifice, par la voix du maître pour lequel l'auteur composé des paroles merveilleusement adaptées. On parcourt insi avec tout le cycle liturgique les points essentiels de la évélation chrétienne. Suivant la fête du jour, la voix expli- quera ce qui se passe sur l'autel et mettra dans ses explica- ions le plus de substance doctrinale possible, sans longueur nutile; elle éveillera comme un écho sur les lèvres des enfants, ne réponse qu'ils liront tous en chœur.

Tout est ramené de la sorte à la Consécration et à la Com- munion. Je crois qu'il y a le plus grand bien à attendre de ette méthode intitulée : *Messe et Liturgie des Enfants* (2), des- inée par Dom Monnoyeur aux enfants des écoles. Un critique excellent et d'une compétence universellement reconnue en es matières, M. l'abbé Paul Bayart, l'a jugée ainsi : « Ce n'est pas une suite de prières pendant la messe; ce n'est pas ne messe liturgique : ce n'est pas une messe dialoguée, 'est une messe pédagogique, intuitive, socratique, ou pour ieux dire catéchétique. » On ne saurait trop la recommander

(1) Chez l'auteur, à Lyon, 3, place Gerson.
(2) Paris, Castermann, 66, rue Bonaparte.

à nos instituteurs et à nos institutrices. L'enfant qui se sera assimilé l'enseignement contenu en elle sera une victime de moins de l'État neutre. Il aura été libéré en grande partie de l'ignorance religieuse que l'hérésie abominable et tyrannique du laïcisme impose, hélas! aux 6/7es de la jeunesse française élevée dans les écoles sans Dieu.

V

Mais allez-vous dire, comment tant demander à nos maîtres d'école?

Je le confesse, là serait une grosse objection si nous devions continuer à rester sous le joug des lois laïques qui empêchent les religieux d'enseigner. Sauf exceptions très rares, des religieux seuls, outre les prêtres, sont capables de former ainsi les élèves. On ne donne que de sa surabondance, et il faut la longue formation du noviciat et de la discipline, il faut la plénitude de vie chrétienne qu'assurent les trois vœux de religion pour avoir en soi de quoi communiquer aux autres la connaissance et l'amour sans mesure de Notre-Seigneur dans son Eucharistie. Il faut vivre de l'Hostie pour apprendre aux enfants qu'elle est source de vie, pour les faire pénétrer franchement jusqu'aux profondes réalités de la communion, pour leur expliquer qu'on va, suivant le titre du petit ouvrage si grand du P. Bernadot, *De l'Eucharistie à la Trinité* :

« Si l'on veut que les âmes s'ouvrent à la grande piété et entrent dans ces états d'union si glorieux à Dieu et si profitables à l'Église, il est certes nécessaire d'exciter leur volonté, mais avant tout d'éclairer leur esprit. Souvent même il suffit à ces cœurs droits de voir la vérité pour être déjà décidés aux plus complets renoncements. Quand la vérité descend sur une âme, du contact jaillit un éclair vivant qui l'illumine et l'embrase : l'amour.

« Ceux qui croient réserver la prédication des vérités plus hautes à une élite et à des circonstances exceptionnelles, tarissent, sans le vouloir, dans l'Église, la plus abondante source de sainteté; car la vérité est le principe de tous les dévouements et de tous les saints transports de l'amour. Ils oublient que le baptême a fait jaillir en toute âme ce qu'on a nommé le sens de Dieu, rayonnement du don d'intelligence et de sagesse, qui rend les plus simples, même les petits enfants, capables de saisir et de goûter les vérités les plus

sublimes. Nous croyons qu'il est bon de faire connaître Dieu autant que Dieu s'est Lui-même révélé (1). »

Ces paroles sont toutes d'or. Accessibles aux enfants dont Pie X a si bien vu la propension à recevoir la Trinité avec Jésus dans leur âme simple et pure — si l'on veut un exemple, qu'on relise *La gracieuse histoire de la petite Anne de Guigné* (2) —, elles sont le programme des leçons qu'un maître chrétien doit faire entrer plus avant avec les années dans les âmes de ses élèves pour les fortifier d'une doctrine toujours plus nourricière et qui agrandira toujours pour eux ses perspectives et ses ressources.

* * *

Telle est la raison fondamentale pour laquelle nous voulons que les religieux remontent au plus tôt dans les chaires de nos classes d'où une prétendue loi, qui n'est qu'un acte de tyrannie, les a chassés. Dieu premier servi : c'était le cri de sainte Jeanne d'Arc. Ce doit être celui de la croisade nouvelle prêchée par S. Ém. le Cardinal Archevêque de Lyon et dont la Ligue D. R. A. C. est l'armée d'élite. Cet argument n'enlève certes rien à la force des autres, mais le principal est là, comme là est la raison secrète et satanique des persécuteurs : nous voulons rendre à Dieu sa place, la première, dans nos écoles, en y faisant rentrer les hommes et les femmes voués à Dieu, seuls capables normalement, avec les prêtres, d'y enseigner comme Il doit l'être, aux nouveaux Pontique, aux nouvelles Blandine par lesquelles la foi des jeunes générations sera rétablie, Jésus Hostie, le Pain vivant qui donne la vie éternelle.

Antoine Lestra.

(1) *De la Trinité à l'Eucharistie*, par le P. Bernadot, p. 6 de la Préface. Librairie Desclée, Paris, rue Saint-Sulpice.
(2) Librairie Desclée, Paris, rue St-Sulpice.

La collaboration des laïques à l'apostolat

(suite)

III

Nous nous sommes longuement étendu sur les deux rapports de M. F. Veuillot et de Mgr Paulot, parce qu'ils renferment la partie proprement doctrinale du Congrès et qu'à ce titre ils intéressent de plus près les lecteurs de la *Vie Spirituelle*. Nous passerons plus rapidement sur les autres travaux dans lesquels l'attention a été portée soit sur l'application des principes qui régissent l'apostolat aux divers terrains où il est appelé à s'exercer, la paroisse, la famille, la profession, soit sur quelques-unes des œuvres variées, et quelques-uns des mille procédés ou ressources qu'il invente ou exploite pour réussir et prospérer.

La *paroisse* — entendons d'abord la paroisse organisée (1), c'est-à-dire pourvue de tous les rouages qui favorisent son complet développement — ouvre un large champ à la collaboration des fidèles. Sans doute, le triple domaine de la direction de la paroisse, de la prédication et de la direction des consciences leur est interdit; ils ne peuvent, à cet égard, que seconder très discrètement le clergé; mais, au point de vue matériel, quels services ne sont-ils pas à même de rendre, dans l'ordre de leur profession, mécanique ou libérale, soit à l'église soit aux différentes œuvres paroissiales! Ne voit-on pas des ouvriers apôtres se charger de tous les aménagements et réparations de l'église et des salles d'œuvres? Les dames, de leur côté, s'entendent très bien à réparer le vestiaire de l'église, à confectionner des vêtements pour les pauvres, à préparer les ventes de charité, les kermesses, etc... Une bonne partie du travail de bureau

(1) « *La collaboration laïque dans la paroisse organisée* », rapport de M. l'abbé Larmenier, curé de Saint-Joseph des Épinettes, à Paris.

dont le curé a la charge : écritures diverses, fichier paroissial, convocations, circulaires, bulletin paroissial, dans une certaine mesure peut être confiée à des laïcs. Il leur est possible d'assumer la gérance des œuvres économiques et sociales établies dans la paroisse, de recueillir les ressources financières nécessaires à leur curé, les cotisations des œuvres, de faire la collecte du denier du clergé.

Leur concours est également précieux dans les œuvres qui ont un but spirituel et qui contribuent à l'éducation religieuse ou morale des paroissiens : catéchismes, chœurs de chant, patronages, cercles d'études, bibliothèques, séances récréatives, cinéma... etc... Dans le recrutement pour la paroisse ou les œuvres paroissiales, dans la recherche des enfants en âge de fréquenter les catéchismes, dans les fonctions de zélateurs, dizainiers ou chefs de quartier, les laïcs servent pour ainsi dire de vicaires à leur curé, pénètrent là où il ne peut aller en personne, et suppléent à son action.

Parmi les œuvres dont se constitue une paroisse organisée, une place d'honneur appartient aux œuvres de jeunesse (1). Elles sont de fait aujourd'hui, la plupart du temps, paroissiales. En outre, elles sont de plus en plus complexes et comportent une grande variété d'autres œuvres subsidiaires, destinées à les faire vivre et à procurer leur accroissement : groupements de piété, cercles d'études, équipes sociales, cours professionnels, sociétés de gymnastique, scouts, fanfares, chorales, équipes théâtrales... etc... Sans doute, il est rare, sauf dans les œuvres de jeunes filles, que le directeur suprême de l'œuvre soit un laïc; mais quelle large part n'y reste-t-il pas pour la collaboration des fidèles, surtout des membres de l'œuvre? Force est bien pour le prêtre d'y recourir pour l'établissement et la bonne marche de ces groupements secondaires. A lui de rechercher, puis de former, suivant la ligne de conduite tracée dans les deux premiers rapports, avec des adaptations voulues, ses auxiliaires, confrères d'œuvres, dignitaires, présidents de cercle

(1) « *La collaboration laïque dans les œuvres de jeunesse*, rapport de M. le Chanoine Dage, directeur des œuvres de jeunesse de Reims. — « *Les Confrères et Dignitaires de patronage* », communication de M. l'abbé Vaugeois, curé du Bon Pasteur, à Paris, ancien directeur du patronage de Nazareth. — « *La collaboration laïque dans les œuvres de jeunes filles* », rapport de M. le Chanoine Perrenet, directeur diocésain des œuvres de Dijon.

d'étude, scout-mestres, sa directrice de patronage féminin et les collaboratrices qui lui seront adjointes... etc... A lui aussi de préparer par avance, en les choisissant parmi les membres les plus dévoués de l'œuvre, ceux qu'il invitera dans l'avenir à le soutenir de leur concours. Les *anciens* d'une œuvre, l'expérience est là pour l'attester, en sont aussi les apôtres les plus ardents.

Une intéressante communication sur l'U. C. O. (1) (Union des Confrères d'Œuvres), associations d'étudiants parisiens, qui se rendent, le dimanche et le jeudi, dans la banlieue pour aider le clergé dans les œuvres de jeunesse, fournit un excellent exemple pratique de la formation spirituelle et technique qui peut être donnée à de jeunes laïcs apôtres.

De nos jours, malheureusement, il n'existe pas que des paroisses organisées. Beaucoup d'autres sont privées de prêtres résidents, c'est là qu'apparaît l'urgence de la collaboration des laïcs. Leur concours, on peut le dire, « est d'une importance capitale pour l'avenir de la religion en France (2) ». L'auteur du rapport sur l'apostolat laïque à établir dans ces pays s'est livré à une enquête sur ce qui se fait actuellement en France à ce point de vue. Un peu partout on s'efforce d'instituer dans les localités de ce genre une espèce de vicaire laïque, personne dévouée qui s'occupe de visiter les malades, de prévenir le prêtre en cas de besoin, de propager la bonne presse, de prendre soin de l'église, quelquefois de catéchiser les enfants, de faire des réunions à l'église pendant le Carême et le mois de Marie, de tenir même un petit patronage... etc... Dans un certain nombre de diocèses on recrute ces auxiliaires autant que possible dans la Ligue patriotique des Francaises, dans les Unions ou Fédérations de jeunes filles, dans l'A. C. J. F.; au besoin, si l'on ne trouve personne dans la paroisse déshéritée, c'est un auxiliaire pris dans une paroisse voisine qui rendra ces services.

Grâce à Dieu, çà et là se manifestent des essais d'organisation

(1) Signalons le très intéressant et très pratique Bulletin mensuel de l'U. C. O., *« le Grand Frère »*, 10 fr. par an. Siège de l'U. C. O., Paris, 12, rue Bossuet.

(2) « *L'apostolat laïque dans les pays sans prêtres* », rapport de M. le Chanoine Lestrade, directeur diocésain des œuvres de Clermont-Ferrand.

de ce genre d'apostolat si actuel (1). Le diocèse de Fréjus possède l'Œuvre de Marie Médiatrice, fondée par Mgr Guillibert en 1924 et confiée au personnel des Séminaires. Cette œuvre a pour but « de remédier aux graves dangers qui menacent la foi et la religion dans les villages privés d'un pasteur à demeure, en y organisant des missions fréquentes, annuelles si possible; en y provoquant et secondant la bonne volonté de fidèles aptes à suppléer le prêtre dans une certaine mesure et en y favorisant les moyens d'apostolat propres à atteindre les âmes ». Des réunions périodiques, des retraites fermées et un bulletin donnent aux membres de l'œuvre la formation spéciale qui leur est indispensable. Le diocèse de Lyon a fondé une société de catéchistes missionnaires, qui font un noviciat de quatorze mois sous la direction des religieuses du Cénacle (2). Dans celui de Langres, on a créé plusieurs centres de récollection spirituelle dans lesquels sont groupées périodiquement des jeunes filles et des femmes que l'on prépare ainsi au rôle d'auxiliaires du curé pour les paroisses sans prêtre. Le diocèse de Poitiers a institué une œuvre de tertiaires, personnes d'élite, aptes à l'apostolat, qui, après avoir reçu une certaine formation, vont habiter les paroisses dépourvues de curé. Il convient de signaler encore à ce propos l'œuvre des « *Dames de village* », fondée par l'Union féminine civique et sociale, qui se propose de former des femmes dévouées capables de remplir à la fois les fonctions d'infirmières, d'éducatrice dans les villages et, le cas échéant, d'auxiliaires dans les paroisses sans curé (3).

*
* *

La paroisse chrétienne se compose de familles chrétiennes. Que la famille, la cellule sociale par excellence, offre un terrain

(1) Rappelons ici un article qui se rapporte à ce sujet et qui a été publié par la *Vie Spirituelle*, juin 1927, sur les « Dominicaines missionnaires des campagnes ».

(2) Siège de l'Œuvre : Maison des religieuses du Cénacle, 3, place Fourvière, Lyon.

(3) Siège de l'*Union féminine civique et sociale*, 25, rue de Valois Paris-1er. — Très bon bulletin, « *La femme dans la vie sociale* », mensuel, 7 fr. par an, aux Éditions Spes, 17, rue Soufflot, Paris. — Sur les « *Dames de village* » cf. l'excellente notice « Pour nos villages », publiée par l'U.F.C.S., supplément à la circulaire de septembre 1926.

propice à l'apostolat, tout le monde en convient. Où s'exercera la charité sinon avant tout entre les membres d'une même famille? C'est là que l'apôtre, encore plus que dans la paroisse, devra appliquer son zèle. Le prochain qu'il est obligé d'aimer se trouve d'abord là. Il n'y avait pas lieu d'approfondir ce côté du problème de l'apostolat laïque; on aurait été amené à traiter toute la question de l'éducation familiale, du rôle du père, de la mère, des enfants entre eux à ce point de vue. Il faudrait tout un congrès spécial pour entreprendre une pareille étude. L'Union des Œuvres l'a d'ailleurs déjà fait dans son Congrès de 1925, à Clermont-Ferrand. Cette année, on s'est borné à ce qu'on peut appeler l'orientation familiale que le prêtre doit donner à son ministère pastoral. Tel est le sens du rapport qui avait pour titre « l'apostolat par les œuvres familiales » (1). C'était viser indirectement l'apostolat qui doit exister dans la famille, principalement de la part des parents. Former les parents, et en particulier les futurs parents, à leurs fonctions d'éducateurs, c'est former des apôtres laïques. D'où la nécessité pour le prêtre de préparer la jeunesse à la vocation familiale. Comme celle-ci repose sur l'amour, il devra aborder la question de l'éducation du sentiment. La préparation qu'il donnera aux jeunes gens sera à la fois psychologique, morale et religieuse. Pour éviter le vague, et intéresser plus immédiatement ses auditeurs, les conférences et causeries, dans les cercles d'études et les œuvres, seront orientées dans la ligne de la préparation à la vie familiale. La morale ne prend toute sa valeur aux yeux des jeunes gens qu'autant qu'elle les dirige dans la vie qui est la leur, par conséquent qu'elle éclaire les problèmes relatifs aux légitimes aspirations du cœur. Les dogmes eux-mêmes acquièrent une spéciale valeur positive et pratique, lorsqu'on les explique par rapport à la vie familiale. Pour ne pas être trop long, nous sommes contraints de laisser dans l'ombre les vues suggestives exposées par le distingué rapporteur sur ce sujet et les exemples apportés par lui à l'appui de ces affirmations. Pour former les parents eux-mêmes, il prône la création de cercles d'éducateurs pour les parents où le prêtre étudiera avec eux d'une manière suivie les grandes questions qui concernent

(1) Rapport présenté par M. l'abbé Viollet, directeur de l'Association du Mariage Chrétien. — Cf. *Vie Spirituelle*, décembre 1924, la notice publiée sur cette association par M. l'abbé Viollet lui-même.

l'union des époux et surtout l'éducation des enfants, par exemple, le mensonge ou la paresse chez l'enfant et la manière de corriger ces défauts, l'imagination chez les jeunes filles et la manière de la diriger... etc...

*
* *

En dehors de la famille, la *profession* est l'un des principaux cadres naturels qui rapprochent les hommes les uns des autres et où, par conséquent, l'apostolat peut et doit avoir une action marquée. Parmi les milieux professionnels, s'il en est un qui souffre de grandes misères spirituelles, c'est bien celui de la jeunesse ouvrière. Est-il possible à l'apostolat de pénétrer dans cette masse qui se déchristianise de plus en plus, qui échappe à l'influence des œuvres paroissiales et où le prêtre n'a personnellement, de fait, aucun accès? Problème angoissant pour tout cœur de prêtre et de chrétien, problème de premier ordre pour l'avenir religieux des pays de l'Europe et surtout du nôtre. C'est sur lui que se concentrent les préoccupations du Congrès, obligé de faire un choix restreint entre les multiples questions relatives à l'apostolat professionnel.

Grâce à Dieu, une récente et magnifique expérience, tentée d'abord en Belgique, puis en France, apporte à ce sujet une réponse affirmative et pleine d'espérance. Nous voulons parler de la J. O. C. (jeunesse ouvrière chrétienne), qui est assurément l'une des plus belles créations réalisées à notre époque par l'apostolat laïque sous l'inspiration de la charité chrétienne et sous la direction du clergé (1). Le but de cette association est en effet l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier. Elle s'adresse à ces jeunes travailleurs chrétiens de 14 ou 15 ans, qui ne peuvent pas encore faire partie du syndicat chrétien et qui courent le danger presque inévitable de perdre leur foi et leur vertu, au

(1) Rapport sur la J. O. C. : « *L'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier* », présenté par M. l'abbé Cardynn, directeur diocésain des œuvres sociales de Bruxelles, aumônier général de la J. O. C.

— Pour se documenter sur la J. O. C., cf. « *Le Manuel de la J. O. C.* » (3 fr. 50), en dépôt à « l'Union des œuvres », 82, rue de l'Université, Paris — « *La Jeunesse ouvrière chrétienne de Belgique* » par J. Arendt, 2 fr., aux Édit. Spes, 17, rue Soufflot, Paris.

sortir de l'école, dans la terrible ambiance et dans l'isolement où ils vivent à l'atelier et à l'usine. Elle les groupe dans un mouvement spécial où ils trouvent un esprit de corps, une amitié et une discipline. C'est un mouvement ouvrier autonome, dirigé par des ouvriers entre eux, par eux et pour eux; ils le font vivre uniquement par leurs propres cotisations. Les prêtres en sont les guides et les animateurs; mais ils respectent et renforcent le caractère ouvrier de l'organisation. En tête du programme figure l'action catholique; les membres se recrutent eux-mêmes un à un; des cercles d'études, semaines d'études, récollections, forment une élite capable d'agir insensiblement et patiemment sur la masse qui l'entoure. Cette formation est très concrète et tend à donner aux jocistes les principes vrais sur les questions qui se poseront tôt ou tard pour eux, par exemple : choix du métier, morale du travail, son devoir d'état d'ouvrier chrétien, le caractère du travail chrétien. Pour les aider à agir suivant leur conscience, on résout devant eux une foule de petits problèmes moraux concrets qui les intéressent, tels que la conduite à tenir au vestiaire, au lavabo, aux douches, dans les trains qui les conduisent à leur travail ou les en ramènent, etc... Ils sont tenus de rappeler aux autres par leur exemple la conduite chrétienne que l'ouvrier doit garder. C'est pourquoi ils portent ostensiblement sur eux, même pendant le travail, leur insigne de jociste. Le modèle proposé à leur imitation est Jésus ouvrier et apôtre des ouvriers. Cet admirable groupement a été lancé en Belgique en juillet 1924 par M. l'abbé Cardynn, aidé de quelques collaborateurs dévoués. Il compte aujourd'hui 17.000 jeunes travailleurs de Wallonie, 10.000 de Flandre et plus de 10.000 ouvrières flamandes et wallonnes. C'est sur le modèle de cette association que M. l'abbé Guérin, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul de Clichy, a fondé, il y a un an, en plein milieu communiste, une section locale de J. O. C. qui compte actuellement 60 membres. D'autres sections ont été instituées ailleurs. Dieu veuille les multiplier en France!

L'apostolat laïque, en ce qui concerne la profession, se trouve en face d'un fait : celui de l'*organisation professionnelle*, qui s'élabore dans notre pays comme dans les autres nations de l'Europe. S'il veut empêcher le socialisme et le communisme de contaminer ce mouvement, et de mener les sociétés à la ruine, il est urgent qu'il le pénètre de christianisme. Les Papes

ont fait appel catégoriquement à son activité (1). L'apostolat social est l'une des formes principales que doit prendre l'apostolat laïque (2) et, dans son action, « la première place, dit Léon XIII, appartient aux corporations ouvrières, qui, en soi, embrassent à peu près toutes les œuvres ». Aux laïcs donc de s'adresser aux masses ouvrières; ils devront pour cela se rendre familière la doctrine sociale de l'Église, exposée par les encycliques des Papes et les lettres d'un grand nombre d'Évêques, le Code du travail établi par les lois françaises. Les Congrès catholiques et les Semaines sociales contribueront à perfectionner leur formation technique sur ce point. Leur zèle s'efforcera d'instituer des associations patronales, agricoles, ouvrières; pour les travailleurs, ils organiseront des unions sociales ou cercles d'études, des unions professionnelles, des syndicats. Formons donc le vœu que, sous la direction de prêtres compétents et spécialisés dans les questions sociales, suivant les instructions de Pie X, les associations professionnelles propagent, défendent et réalisent l'idée des corporations chrétiennes; que les élites populaires forment les cadres des associations qui grouperont les travailleurs; voilà le programme ardu mais réalisable dont seul l'accomplissement arrachera notre patrie aux erreurs socialistes.

*
* *

Dans chacun des domaines où il s'exerce, l'apostolat laïque revêt des aspects très divers; il a inventé avec une ingéniosité inépuisable, habile à s'accommoder à la variété des milieux, des situations, des besoins spirituels ou corporels, une foule d'œuvres où son zèle se dépense. La première en date est la bienfaisance. La rappeler, c'est évoquer la grande figure d'Ozanam. La bienfaisance et l'assistance corporelle est la compagne inséparable de la bienfaisance spirituelle qu'elle aide à produire un résultat fécond. Les Sociétés de St-Vincent-de-Paul, en dépit de leur ancienneté, n'ont pas vieilli; elles demeurent toujours l'une des écoles d'apostolat les plus formatrices : telle est sans doute la raison pour laquelle le Congrès de l'Union a voulu de

(1) Rappelons seulement l'Encycl. *Rerum novarum* de Léon XIII et le *Motu proprio sur l'action populaire chrétienne* de Pie X.

(2) Rapport sur *l'Apostolat social*, par M. l'abbé Simonin, Directeur des œuvres sociales de Besançon.

nouveau, parmi un grand nombre d'autres, la signaler particulièrement à l'attention de ses membres. Si la physionomie de la pauvreté a changé, elles ont su adapter leur action aux nouvelles nécessités. Pour atteindre les nouveaux pauvres qui, tout en vivant de leur travail, ont besoin de secours, de conseil et de réconfort, elles ont rajeuni leur activité. Les visites à domicile ont été maintenues; car rien ne les remplace. Les confrères, autant que les visités, en retirent un bienfait spirituel et moral. Cependant les gouvernements ont édicté des lois sociales et créé des organismes destinés à venir en aide à des catégories déterminées de misères, offices de pupilles, bureaux de bienfaisance, etc... Les membres des Sociétés de St-Vincent-de-Paul s'appliquent à les connaître très exactement, afin d'éclairer leurs protégés sur les services qu'ils peuvent en attendre. Ils ont fait de leurs Conférences, telle la Conférence de Paris, le centre d'autres œuvres de bienfaisance : offices de placement gratuits, particulièrement pour les jeunes apprentis, colonies de vacances, foyers de vieillards, caisses dotales, cités-jardins, secrétariats populaires, etc... Il reste à souhaiter que toutes les œuvres de bienfaisance catholiques coordonnent leurs efforts, par exemple par des assemblées périodiques ou par un cercle commun d'information. En attendant, le Congrès de la « Caritas internationalis », qui va se tenir prochainement à Strasbourg, établira un contact très heureux entre les œuvres de bienfaisance des divers pays.

* * *

S'il était nécessaire de se borner dans l'étude de nombreuses œuvres créées par l'apostolat laïque, à plus forte raison fallait-il se limiter dans l'examen des mille procédés qu'il découvre ou qu'il utilise dans son activité. C'est pourquoi, omettant parmi beaucoup d'autres la grande question de la presse, qui fait d'ailleurs l'objet de congrès spéciaux, l'Union des œuvres, après un bref rappel de l'utilité des bibliothèques populaires et des services que peut rendre à cet égard la *Société bibliographique*, arrête surtout l'attention de ses auditeurs sur l'*apostolat par le*

(1) Rapport sur l'« *Apostolat par les œuvres de bienfaisance et d'assistance* » par M. Fliche, Président du Conseil Central de Paris des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

inéma (1). Le cinéma existe; il a une influence profonde et étenue sur le peuple. C'est un fait. Rien ne sert de disserter à perte e vue pour ou contre lui. Le cinéma est un excellent moyen 'action; mettons-le à profit. Contrebalançons les dangers de orruption qu'il constitue trop fréquemment, non seulement n nous servant du cinéma dans les écoles catholiques, les atéchismes ou les œuvres, mais en établissant des salles catholiques de cinéma et en produisant des films catholiques.

L'apostolat laïque trouvera, ici encore, ample matière à 'exercer. D'abord auprès du public honnête, dont l'éducation este toujours à faire sur ce point. Qu'on l'instruise de ses levoirs; qu'on lui révèle les graves périls auxquels le cinéma xpose l'enfance et la jeunesse; qu'on lui fasse prendre consience de ses droits et de la force qu'il représente à titre de lientèle. L'apôtre laïque peut contribuer à ce travail éducateur oit par la presse, soit par la conférence, soit par la simple conversation.

Il n'hésitera pas à intervenir occasionnellement auprès des Directeurs de cinéma eux-mêmes, en protestant contre la préentation de films qui blessent la religion et la morale, en réclamant d'eux certains films dont ils connaissent personnelement le caractère, en faisant valoir les droits et les exigences le la clientèle catholique. Ces interventions peuvent avoir lieu ous forme de démarches collectives, de visites individuelles, le lettres réitérées au besoin, d'articles dans la presse, etc... L'expérience montre l'efficacité de tels moyens; nombre de Directeurs de cinéma s'empressent de tenir compte de semblales observations qui leur sont faites charitablement; souvent, lu reste, ils ont eux-mêmes besoin d'être instruits et formés.

Une action plus directe consistera à soutenir les entreprises atholiques, qui produisent des films, en leur fournissant des apitaux, à ouvrir des salles catholiques de cinéma, aussi paraitement aménagées que les autres. Les catholiques doivent voir leurs salles de cinéma, comme ils doivent avoir leurs ournaux.

Pour répondre à ce genre de préoccupations, il existe depuis uelques mois un *Comité catholique du cinéma* (2), fondé à Paris

(1) Rapport sur « *l'Apostolat par le cinéma* » par M. le Chanoine Reynond, Secrétaire du Comité Catholique du Cinéma.

(2) Le « *Comité Catholique du Cinéma* » (C. C. C.); secrétariat provisoire, 100, rue de Vaugirard, Paris-6e.

sous le patronage de S. E. le Cardinal Dubois, qui a pour but de réaliser une partie de l'apostolat dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, c'est-à-dire, d'une part, d'aider les directeurs de salle par l'organisation et l'unification des services divers que comportent l'utilisation et l'exploitation du cinéma; d'autre part, d'éclairer la clientèle catholique sur ses droits et ses devoirs relativement au cinéma. Ce comité se propose d'organiser un service de visionnement, avec un fichier des films, un bureau de renseignements d'ordre théorique et pratique, la distribution rapide de notes sur les nouveautés, la publication d'un *Bulletin d'information* pour les directeurs de salles, etc... On ne peut que se féliciter de voir l'apostolat des catholiques entrer enfin dans une voie où son action est si nécessaire et si urgente.

* * *

Malgré l'étendue de ces notes, nous nous rendons compte de ce qu'elles ont forcément d'incomplet, d'autant plus que le sujet est vaste. Nous n'avons rien dit des assemblées générales, tenues chaque soir pendant la durée du Congrès et où, après un résumé des travaux de la journée, des orateurs de marque ont pris pour tâche de réchauffer le cœur et de stimuler le zèle de leurs auditeurs au contact de leur éloquence, afin de couronner le travail accompli dans les intelligences pendant les séances d'études. Puissions-nous avoir donné un aperçu exact de la somme immense d'idées importantes agitées au cours de ces réunions. Nous aimons à croire qu'aucun des lecteurs de la *Vie Spirituelle*, si ardemment préoccupés de croître en charité, ne se désintéresse de la grave question de l'apostolat et de l'action catholiques, où les Souverains Pontifes nous montrent le moyen le plus sûr de régénérer les paroisses de France. Dieu veuille que ces lignes trop imparfaites les éclairent et les encouragent. *Filioli, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate* (I Joan. III, 18). *Qui diligit proximum, legem implevit* (Rom. XIII, 8).

J. HEINTZ.

Chronique de la vie paroissiale

De quelques œuvres de jeunes filles

« Qui a la femme a l'enfant, qui a l'enfant a l'avenir ». L'axiome est évident, et nous savons assez quelle lutte est menée pour paganiser le monde féminin. Esprit mondain, esprit laïque, esprit païen : telle est la régression inéluctable (1) sur une « pente savonnée », elle aussi, dont le terme... Lutte aussi vieille que le monde, qui commença par la défaite d'Ève, qui finira par la victoire de Marie, mais qui coûte des pertes sévères, en attendant. Des jeunes filles de quinze ans en arrivent à penser et à dire : « Le divorce est une belle institution, puisqu'il permet de changer de mari sans se mal conduire » ; ou encore : « Comment appelez-vous ces choses, ces trucs enfin, que vous mettez à tremper dans le vin? » Et c'est la parcelle d'hostie consacrée jointe au Précieux Sang dans le calice!... Mais à quoi bon insister?

Le bon combat n'est pas mené avec moins de vigueur et d'habileté, et depuis toujours. Nous signalons quelques initiatives plus récentes.

Précurseurs.

Dès 1909, sous l'impulsion de son nouvel évêque, Mgr Gibier, le diocèse de Versailles avait fédéré ses patronages féminins (113 avec 10.000 jeunes filles), aidant leurs finances, procurant des pèlerinages à Lourdes, des places aux retraites fermées, etc. L'exemple fut imité.

On voit les « jeunes » de la Ligue Patriotique des Dames françaises se former activement au zèle, ce « sentiment éminemment conquérant, qui résulte à la fois d'une vive lumière

(1) Cf. Dossiers de l'Action Populaire, mai-juin 1927.

de l'intelligence et d'une impérieuse motion du cœur, pour mouvoir la volonté à l'acte et la soutenir dans ses résolutions » (1). Il s'agit de former une élite et de lui donner l'orientation apostolique; et le double moyen — Cercle d'études, et retraites fermées — s'impose de plus en plus. On peut citer en exemple ces employées du faubourg Poissonnière, de Paris, qui ne veulent plus connaître plus grande joie que de s'enfermer, dans leur abri de Montmélian, pour les récollections mensuelles et pour leurs menus congés.

Le cercle instruit, éclaire, « approfondit » chacun de ses membres, sous la direction du prêtre qui dirige les études et les causeries sociales et religieuses. Puis les âmes agissent sur les âmes, s'appuient l'une sur l'autre et se compénètrent par l'amitié :

> Cherchant d'un pas égal les pensers éternels,
> De la jeunesse ainsi nous montions la colline,

a dit Brizeux. Et le rayonnement de la parole et de l'exemple édifie et gagne l'entourage, et c'est parfois le grand et le discret apostolat extérieur, alimenté par la vie intérieure puisée dans la retraite.

Les Plus Vaillantes.

Petites associations annuelles entre écolières du catéchisme de première communion, qu'il faut toujours ressusciter sans lassitude et sans dégoût, — groupes ardents de la Croisade eucharistique — Cadettes du *Noël*, — Jeunes de la L. D. P. F., — patronnées, membres des cercles d'études, Enfants de Marie, Amicales d'Anciennes des écoles libres, etc., etc., combien, parmi ces œuvres, miracles souvent de hardiesse et de ténacité, combien ne couleront qu'une vie mourante si un sombre isolement dans je ne sais quelle brousse spirituelle ou matérielle leur interdit de se sentir entraîner dans le courant rapide, universel, joyeux, qui porte pour l'Église aux conquêtes et aux gloires? Combien d'œuvres vite arrêtées, et d'âmes ou diminuées ou perdues, parce que l'horizon manquait!

M. le chanoine Perrenet, directeur des œuvres diocésaines de Dijon, avait bien compris l'utilité d'une Fédération des œuvres

(1) Cf. Rapport de Mlle de Rostu, Congrès de Vannes, 2 octobre 1926, cité par l'*Union* de février 1927.

féminines, et aussi la féminité nécessaire, et l'air de jeunesse à maintenir... ou à créer. Il voulut, laissant à chacun son autonomie, unir toutes les œuvres de jeunes filles du diocèse, rendre vivante la Fédération, entraîner par elle les efforts vers le rendement maximum, atteindre les petites paroisses, et même les zélatrices isolées, et leur insuffler la grande vie du centre, aider à la formation intellectuelle, morale, religieuse, familiale et sociale, non pas seulement « des sommets d'humanité » qu'ici ou là un diocèse peut toujours offrir, mais des plus vacillantes même des organisations : « Je prends tout, écrit-il, et je tâche d'amener tout à l'idéal rêvé : le cercle, la retraite. »

Et vous imaginez la floraison des moyens ! Devises, fanions, titres de groupes, chants de marche et de conquête, rencontres ménagées, journées et semaines rurales, bulletin qui est un modèle de vie... sur les cimes et dans les plaines, voire costume uniforme proposé à toutes « Les plus vaillantes ». En vérité la sève bourguignonne monte à flots drus et forts !

Le nom d'abord n'est-il pas une trouvaille? « Vaillantes », eh ! sans doute, a priori toutes les jeunes filles sont vaillantes. Mais sans mépriser personne, appelant au contraire toutes les autres à toutes les ascensions, nos Dijonnaises s'intitulent : « Les plus vaillantes », et ce vocable ambitieux leur doit être un surnom continuel : trouvaille psychologique. Une devise souligne le sens du nom : « *Fortes in fide* ». A lire le diaire des œuvres fédérées, on se rend compte bientôt qu'elles prennent au sérieux la parole de saint Pierre et que le clergé peut s'appuyer sur elles comme sur d' « humbles et dévouées auxiliatrices », des apôtres laïques comme Pie XI en désire tant.

M. Perrenet a bien osé proposer un costume, disions-nous : à Lourdes, où plus de quatre cents « *Plus vaillantes* » se rendirent l'an dernier, « alertes et joyeuses sous leur gracieux costume blanc et bleu », elles furent très remarquées pour leur discipline, leur entrain, leur piété. De la tête aux pieds, elles sont toutes blanches, sauf la jupe marine. Seule la barrette fédérale est imposée comme insigne : mais l'uniforme est seyant, pas cher, et si fraternel ! La plupart, disons toutes, l'ont adopté. Aux réunions générales, l'étendard fédéral marche en tête de la troupe, emblème virginal et signe de ralliement, facteur puissant de cohésion et d'esprit de corps.

Le *Bulletin* compte, de toute évidence, parmi « Les plus Vaillants ». Une vie ardente et ordonnée s'y affirme, apostoli-

que, intérieure, « à plein cœur et à plein sourire », comme dit un groupe. Il ne pleure pas sur les ruines, il rebâtit. Il ne condamne et n'accuse personne : il conquiert. Il ne crie pas, il n'a rien de l'agité : il creuse le bon sillon, il sème, il récolte dans la paix, et il sait bien que l'Église et ses combats dureront plus que lui.

Il suscite des Congrès régionaux, aux quatre coins du diocèse, plusieurs fois dans l'année. Il propose et couronne des concours d'abonnement (qu'il appelle devoir de vacances) et des concours d'Évangile (explication de textes, sur questions précises). Il offre en location une riche bibliothèque théâtrale, et des costumes si l'on veut; sa chronique des groupes permet de discerner les pièces à succès et contenir dans de justes limites le goût du spectacle. Il organise des rencontres entre les groupes, et son « Chant de marche pour les rencontres », modèle de bonne humeur et chrétienne, proclame : « On s'estime, on s'aime, le bonheur n'est-il pas là? »

Le *Bulletin* édite feuilles volantes, cartes postales, album même des chants fédéraux, qui portent et développent partout le fier et doux esprit conquérant. Il encourage la *Croisade Eucharistique* dont la devise ressemble à la sienne : « Lutte. Prie. Communie. Conquiers. » Les écoles catholiques du diocèse lui sont redevables de la « quête des œufs », toute simple, si méritoire et si profitable. En revanche, si quelque « Plus Vaillante » passe à Dijon, le Bulletin l'invite à descendre, pour le déjeuner, au siège central de la Fédération : sous le toit familial, n'est-ce pas?

Mais comment dire les services de l'œuvre? Qu'il suffise d'ajouter qu'elle puise sa force en Dieu.

Une messe mensuelle est célébrée pour tous les membres, et les mariages, les baptêmes, etc., y sont recommandés. Et trois retraites par mois (oui : trente-six pour l'année 1927) sont offertes, dans la très douce abbaye de Labussière-sur-Ouche, aux jeunes filles, étudiantes, noëlistes, croisées, employées, infirmières, rurales, Cadettes, etc., parce que « la retraite fermée, a dit le cardinal Luçon après nos Papes, est un des moyens les plus efficaces pour former l'élite d'âmes convaincues et ardentes, nécessaire à la régénération de notre pays ».

L'élite se répand dans les paroisses, fidèle à l'esprit et au costume fédéraux. Le groupe se baptise et adopte une devise, comme fait le centre. Voulez-vous des exemples? Les « *Alouet-*

es » vont « Vers le ciel en chantant »; Les « *Colombes* », peu émissantes, déclarent : « Nous voulons, nous pouvons »; Les « *Fauvettes* » comme au nid maternel restent « Toujours unies »; les « *Boutons de roses* » promettent de toujours « grandir », et les « *Roses* » fleuriront pour le devoir « sans varier »; les « *Jacinthes* » adoptent le cri du preux chevalier : « Credo »; et les « *Fleuristes* » cultivent toutes les vertus « De tout cœur »; les « *Moissonneuses* », rurales fières, « Fidèles au sol », obtiendront des récoltes divines. Et il faut bien qu'on vous dise les catholiques et gaies syllabes, aimées de saint Jérôme aux Lieux Saints, qui forment à la fois le nom et la devise des plus allègres : les « *Alleluia* »!

N'est-ce pas charmant et jeune, plein d'une force secrète?

A chaque groupe un fanion (il s'en trouva quarante à Lourdes), un chant spécial (le centre s'offre à le créer sur commande, au besoin!) et suprême délicatesse de la variété dans l'unité, le chapeau toujours blanc arbore un ruban, dont la couleur, la nuance est laissée au choix du groupe autonome.

Nous étonnerons-nous après cela, qu'un prêtre messin ait traduit ainsi son admiration : « Mais, savez-vous, disait-il, que c'est un exemple unique d'organisation que vous donnez? »

Unique, peut-être : à coup sûr, bien suivi. Les douze mille *Plus Vaillantes* ont trouvé des émules, des sœurs. Bordeaux crée la fédération « *Les plus Fidèles* ». Langres, Nîmes, Saint-Claude fondent « *Les Vaillantes* » de la Haute-Marne, du Gard, du Jura; Moutiers, aux pics neigeux, dresse « *Les Lys de Notre Dame* », frères, je pense, des « Lys de Notre-Dame de l'Allier », etc. Arrêtons-nous seulement à trois unions : Les Edelweiss, les Bérets Roses, les Bernadettes.

Les Edelweiss de Savoie.

M. le chanoine Paravy dirige les œuvres de jeunesse du diocèse de Chambéry. Il a fondé pour elles l'élégante et apostolique revue : « Les Edelweiss, les Reconstructeurs » dont la seule couverture renseigne dès l'abord sur l'esprit des groupements. « Pour les jeunes âmes de chez nous », dit la première ligne. Le sous-titre ajoute : « Revue de formation et d'action », et rien n'est plus clair. Une illustration fort bien venue montre ou bien un paysage alpestre avec les fleurs des cimes, et cette épigraphe excitante : « Je vis sur les sommets », — ou bien la

cathédrale dévastée par le feu, ruine ardente qu'un serment console : « Nous la reconstruirons! » Et l'éloge d'une éducatrice n'est pas exagéré qui affirme : « La revue me fait l'impression d'un veilleur fidèle qui, chaque mois, s'en ira vers les âmes relever les abattues; stimuler les languissantes et soutenir les plus vaillantes dans l'ascension des sommets. »

Le siège fédéral ajoute, aux œuvres admirées à Dijon, une Diocésaine de projections et une bibliothèque circulante.

Nous sera-t-il permis de redire l'importance, de plus en plus actuelle, des projections fixes et animées? La mise au point des cartoscopes et pantoscopes, de tout nom et de tout modèle, a élargi presque à l'infini le champ des possibilités. Les filmoscopes, et les Pathé-Baby et similaires ajoutent l'attrait d'un cinéma à prix réduits. Nous voyons les familles défiler devant la « prise de vue » pour les mariages et les menues fêtes intimes : c'est une mode et qui ne passera pas de sitôt. Les enfants du siècle s'en emparent et développent ce rayon de l'erreur avec persévérance. Puissent les enfants de Dieu les vaincre à force de prudence et de hardiesse! (1) Chambéry y travaille excellemment.

La bibliothèque circulante pare à plus d'un danger. La presse catholique n'a pas encore pu réaliser les prodiges de bon marché de... l'autre. D'où le double écueil : ou bien on ne lira pas, par crainte de se salir; ou bien et plutôt on lira et on se salira.

Sans doute le rapide passage des bons livres n'est qu'un palliatif, et il vaudrait bien mieux pouvoir, dans chaque œuvre, former une imposante bibliothèque, à demeure. Mais voilà : on ne peut pas! En attendant que l'idéal absolu soit réalisable, Chambéry se contente de l'idéal possible, et il fait bien.

Ne l'accusons pas de timidité, pour cela. Ne vient-il pas de lancer avec sérénité une souscription pour le « Clos-Saint-Anthelme », ancienne demeure chartreuse, où il s'agit d'édifier une maison de retraites fermées et de repos? Il prévoit des versements de dix et trente mille francs. Heureuses Edelweiss, qui en face de Notre-Dame de Myans, dans un paysage grandiose et gracieux où leurs regards s'étendront sur la vallée de

(1) *Le carnet du film* (chanoine Simonin, Besançon) renseigne très sûrement sur la production cinématographique, format normal.

Chambéry et sur le Grésivaudan, pourront « vivre sur les sommets », corps et âmes ! Après tout, leur zèle mérite bien cette salutaire récompense. Je ne citerai qu'un détail. Une petite Edelweiss de quinze ans, une « manuelle », s'ennuie de voir à l'église l'harmonium inerte et muet. « Il parlera », dit-elle. Elle apprend le solfège, elle essaie le clavier, elle s'enhardit. « Et maintenant, conclut le Bulletin, à la grande satisfaction de la paroisse et des chantres, l'harmonium chante et prie comme tout le monde. »

Les Bérets roses.

L'œuvre Sainte-Germaine, Union diocésaine des patronages de jeunes filles de Marseille, groupait en juin 1925 soixante-douze patronages, représentés à la cinquième « journée annuelle » par autant de bannières roses. S. G. Mgr Champavier leur donne le mot d'ordre : « Toujours plus et toujours mieux », en exprimant le désir que dès 1926 l'Union englobe la totalité des patronages. On sait qu'un désir épiscopal est un ordre.

La « Voix de Sainte-Germaine » est l'organe de l'œuvre, qui date de 1900. A le lire, on se croit transporté au pays de « la vie intense ». Les *Bérets roses* (ainsi nommés, ou nommées, de la coiffure uniforme dont la couleur, disent-elles, fait penser au Rosaire) semblent se caractériser par trois traits spéciaux : l'instruction religieuse, la formation du zèle, l'éducation familiale et syndicale.

Très tôt, l'athéisme pratique des parents éteint les germes de foi des enfants. Témoin cette petite Marseillaise de trois ans, qui refuse d'aller au patronage et réclame « son » cinéma, et qui prend la bonne Sœur pour le diable !...

Que les Bérets roses étudient donc leur religion, pour la connaître, la défendre, la répandre ! Elles obéissent à la suggestion : les concours trimestriels de 1925 avaient réuni 1.703 travaux ; les deux premiers de 1926, plus riches encore, 1682. Très bien, mais combien de non-patronnées arrivent à dix et onze ans, ignorant tout du catéchisme et conduites cependant, par un reste d'habitude ou une heureuse rencontre, à préparer leur première communion ! Des catéchistes volontaires, très nombreuses, sont demandées aux Bérets roses. Comme le déclare fort justement M. l'abbé Rastouil, sous-directeur, donner cent vingt élèves à la même maîtresse est un pis-aller sans

nom. Douze élèves, intelligentes et de bonne volonté, mais pour qui les éléments eux-mêmes (signe de la croix, histoire du petit Jésus...) sont de prodigieuses nouveautés, c'est un maximum à occuper une catéchiste. Quatre ou six enfants, de dispositions moyennes, suffisent ordinairement.

Aux caractères plus affamés du don de soi, le groupe des « Thérésiennes » offre les exemples et les leçons de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Comme la petite Sœur aux pétales de roses voulait faire du bien à toutes les âmes, ainsi les Bérets roses s'appliquent à pratiquer l'apostolat, sous toutes les formes accessibles, dans leur patronage, dans leurs familles, dans leurs ateliers ou bureaux. Un apostolat à base de renoncement et de discrétion, il va sans dire, dont les fruits ont prouvé l'efficace. Et puis, travailler à sauver le prochain, n'est-ce pas souvent un bon moyen de se sauver soi-même? « Les ailes ne manquent à personne, mais il faut les ouvrir assez tôt pour éviter la chute. »

Combien de lâchages et de chutes, dès l'apprentissage ou le mariage, parce que la vie professionnelle et la vie ménagère n'ont pas été préparées dans les œuvres de jeunesse! Marseille veut une section syndicale parmi les aînées de chaque patronage, elle organise des enquêtes, très suivies par les Bérets roses sur « la jeune fille hors du foyer, la part du travail extérieur de la femme dans la décadence de la famille, patronage et syndicat, la jeunesse en face du mariage », etc.; elle magnifie le travail manuel de ses membres par les expositions très artistiques...

Et ne craignez pas que les soucis terrestres arrêtent ou même retardent l'essor vers les sommets. Dans la « Marche des Bérets roses », que la *Voix de Sainte-Germaine* appelle « le code des Bérets roses », nous lisons ce deuxième commandement :

> A l'oraison te livreras
> Chaque journée quelques instants.

Le Bulletin insiste, précise, instruit. Il veut que toutes fassent oraison, et tous les jours, chacune à sa manière et à son heure; mais somme toute, dans cette après-guerre où les moins religieux multiplient les « minutes de recueillement », pourquoi craindre d'en demander à nos apôtres?

Les Bernadettes de Paris.

A Pâques, dix-sept cents jeunes filles de Paris (auxquelles se joignirent les « Pâquerettes » de Lille) passèrent dix jours à Lourdes et aux environs, sous la direction de MM. les curés de Saint-Hippolyte et de Sainte-Marthe, aidés par quatre autres prêtres et par une phalange de « Dames responsables ». S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Lourdes, a rendu hommage à leur tenue exemplaire, au « fond de foi et de piété remarquable, que met en un relief tout à fait sympathique une distinction naturelle, qu'on pourrait appeler le fruit du terroir »; et il a voulu les baptiser lui-même « Bernadettes », comme très dignes de leur bienheureuse marraine.

Rien d'une pieuse cohue, en effet. Une organisation... militaire (ne souriez pas : dans une gare, le café chaud fut préparé par les soins de l'armée!), des consignes aussi nettes qu'impératives; des chefs de groupes, chefs de secteurs, agents de liaison, etc.; si bien qu'en douze heures d'horloge aucune Bernadette n'est descendue de voiture. Il est vrai, « M. l'abbé Krempff était sur le quai, à chaque arrêt, et... il n'avait pas l'air de plaisanter ». L'obéissance totale dura dix jours : avec le sourire.

« Ayez le sourire », avaient dit, écrit, répété les organisateurs. « Du sourire quand tout allait à souhait, du sourire quand il survenait un contre-temps .. Le sourire n'a cessé d'être sur tous les visages. » Et pourtant!... C'est qu'il avait été décidé, une fois pour toutes, d'être « toutes unies dans une charité sans ombre, toutes sœurs par le cœur », et que le succès de la retraite-pèlerinage avait été fondé sur bien des sacrifices.

Pour aider les quinze aveugles du pèlerinage, les orphelines et les moins fortunées, les élèves de toute une classe s'étaient privées d'un goûter, dont le prix avait payé des cartes de souscription. Une orpheline de Ménilmontant, qui mourut au retour, avait offert sa vie pour ses compagnes malades : et chacune de celles-ci s'était offerte de même pour les autres. Comme les Edelweiss, ne vivaient-elles pas sur les sommets?

Au retour, le beau feu ne s'est pas éteint. Les versements pour que le journal *Bernadettes* vive représentent bien des immolations. Les communions sont plus fréquentes. Le chapelet rappelle trop Massabielle pour qu'on le néglige désormais.

Les défauts sont bravement combattus : telle pèlerine dont la paresse matinale navrait ses parents a trouvé son chemin de Damas aux Pyrénées, et désormais levée la première, elle peut jouir de la messe et de la communion.

Ajoutez la cohésion plus intense, la fusion des groupements féminins catholiques (écolières, patronnées, anciennes des Amicales, etc.), la fierté unanime du « *j'étais là* », nourricière de vertus. Ajoutez l'à-propos des directeurs qui savent — pardonnez la formule — battre le fer quand il est chaud, et qui ont aussitôt profité de la joie enthousiaste pour organiser ou vivifier des centres de l'*Apostolat de la prière*. « Lourdes doit continuer. Il doit marquer une ascension dans la vertu et dans la vie spirituelle, un goût et un amour plus prononcé de la sainte Eucharistie... De tous nos groupes nous arrivent des nouvelles de fondations, d'extension, de reprise de vie de centres de l'Apostolat de la Prière. »

Dès l'origine, poser un regard clair sur le but. Adapter les moyens aux possibilités des agents recrutés. Pousser l'action au maximum, *suaviter et fortiter*. Exploiter à fond le succès. Tel fut, nous semble-t-il, le processus de l'œuvre des Bernadettes : quel autre vaudrait plus?

Le chapelet des enfants.

« Encore une œuvre! et pour les enfants! Ne suffirait-il pas de la Croisade Eucharistique, du Rosaire vivant, du Noël, de l'Œuvre des Campagnes, etc., etc.? » Vous jugerez. Ne condamnez pas sans enquête.

La croisade du chapelet des enfants (1) est l'union de tous les petits Français dans une commune prière à la sainte Vierge : la récitation quotidienne d'une dizaine de chapelet pour la France.

Le Souverain Pontife l'a bénie ; de nombreux évêques l'ont approuvée ; des Ordres religieux la propagent ; les autres œuvres de prières l'adoptent comme initiation ou complément ; des paroisses ou pieuses ou indifférentes ou hostiles la pratiquent ; et s'il faut juger de l'arbre par ses fruits, des résultats admirables et longtemps soutenus semblent prouver assez son

(1) Bulletin : *L'Ave*, chez Mlle de Lalain-Chomel, 5, rue de l'Université, Paris-VIII^e, et chez Mme Charvériat, 36, place Bellecour, Lyon. (2 fr.)

excellence. Quoi d'étonnant si la prière des petits enfants à la Toute-Puissance suppliante fait violence au ciel et en arrache des grâces qui semblent confiner au miracle?

Des guérisons *in extremis* ; des conversions humainement inexplicables ; les cas les plus désespérés résolus avec une aisance inouïe ; une simplicité de moyens (une zélatrice qui appelle les petits à réciter avec elle la dizaine dans l'église paroissiale ; une déléguée diocésaine ; et toujours l'obéissance à l'autorité locale ecclésiastique), et une foi à transporter les montagnes, foi toute fondée sur les paroles de Jésus et de Marie, — c'est assez pour attirer la confiance unanime.

Aussi les pays de Missions s'unissent à la France dans la pieuse croisade : il est bon que les enfants là-bas, devant à des Français et des Françaises le don de Dieu, prient avec nos enfants pour la patrie tant combattue par l'homme ennemi. « Le salut de notre patrie est entre les mains des enfants », a écrit Mgr de Perpignan, « tous ceux qui aiment la France ne peuvent manquer de s'intéresser à cette nouvelle croisade ». C'est bien aussi le vœu que nous formons avec ferveur.

René Cardaliaguet.

Pour la lecture spirituelle

Les Églises Orientales.

L'Orient, berceau du christianisme, a vu surgir dans les premiers siècles de l'Église de nombreuses hérésies, qui ont conservé des adeptes et formé des groupements dissidents, des églises autonomes, des nations, comme l'on dit là-bas. Enfin le schisme a achevé la séparation d'avec Rome de tout l'Orient chrétien.

Les chrétiens orientaux, très traditionnalistes, ont conservé leurs liturgies des premiers siècles. Elles sont le témoignage d'une vie de piété fervente. Mais aujourd'hui, faute d'instruction, la vie spirituelle des dissidents se réduit souvent à un pur formalisme, à une foi traditionnelle : ils ne comprennent plus leur langue liturgique, dont les patois employés vulgairement sont dérivés; leurs prêtres mariés manquent de zèle; ils sont attachés aux pratiques extérieures, le jeûne, l'assistance aux offices, par tradition, mais manquent de vie intérieure. Les protestants ne réussissent guère à se faire des adeptes que par l'argent. Les catholiques cherchent à ramener ces brebis égarées par l'instruction, par une action individuelle sur les familles. Depuis Léon XIII, on a définitivement adopté la règle de laisser leur rite propre aux Orientaux convertis. Aussi voyons-nous aujourd'hui autant d'Églises catholiques unies à Rome que d'Églises dissidentes. Certaines villes possèdent plusieurs évêques, même catholiques, mais chacun n'a juridiction que sur les fidèles de sa « nation ».

En vue de faire connaître nos frères séparés, de susciter des prières pour l'union des Églises, le R. P. Janin vient de donner une seconde édition de son livre fort apprécié : *Les Églises orientales et les rites orientaux* (1). L'auteur décrit les rites et

(1) *Les Églises orientales et les Rites orientaux*, par le R. P. Janin, des Augustins de l'Assomption. — Deuxième édition revue et corrigée, 1 vol. in-12 de XII-655 pages, 58 illustrations et 8 cartes. Prix 15 fr., franco 16 fr. 25. Bonne Presse.

l'organisation des diverses églises orientales tant dissidentes que catholiques. Le rite byzantin est de beaucoup le plus répandu ; il est adopté par de nombreuses églises séparées. Mais en outre le R. Père étudie les rites arménien, syrien, chaldéen, maronite, copte et leurs hiérarchies ecclésiastiques, tant catholiques qu'hérétiques. Seuls les Maronites sont tous catholiques. Les liturgies orientales sont intéressantes, très riches, elles pourraient être l'âme d'une fervente vie intérieure. Les prêtres catholiques formés dans les séminaires des missionnaires latins sont instruits, pieux, souvent zélés. Ils développent dans leurs églises nos dévotions au très Saint-Sacrement, au Sacré-Cœur, au Rosaire. Ils organisent des cercles d'études, des patronages. Ils cherchent eux-mêmes à ramener les dissidents de leur rite, par exemple en Syrie beaucoup de Jacobites reviennent à l'unité grâce au zèle de pieux évêques syriens. Malheureusement on a toujours à déplorer certaines rivalités entre les fidèles de rites différents. La mentalité orientale est bien difficile à transformer, elle déroute notre propre psychologie très fréquemment.

Le livre du R. P. Janin n'atteint pas que l'extérieur de la vie religieuse en Orient, il attire l'attention sur ces peuples et ces pays qui sont le point de mire de nos nations occidentales. Ouvrage fort bien documenté, très au courant de tout ce dont il parle.

Pour les rites syriens et chaldéens, les seuls que je connaisse, j'ai trouvé une grande précision. Les statistiques seraient à revoir peut-être, si c'est possible de se fier aux statistiques en Orient. Les massacres et les maladies, durant la guerre, ont par exemple, réduit de moitié les Nestoriens, qui de plus ont abandonné la plus grande partie de Kurdistan pour se réfugier dans la plaine du Tigre vers Mossoul et Bagdad ; Kotchanès, siège du patriarche nestorien, n'existe plus. Les Anglais recrutent parmi les Nestoriens leurs meilleures troupes de l'Irak, ils ont emmené le jeune Patriarche en Angleterre pour ses études. (Le P. Janin du reste signale ce fait.)

Parmi les congrégations religieuses le R. Père n'a pas signalé les tertiaires dominicaines (syriennes et chaldéennes) vouées à l'instruction des filles dans la région de Mossoul, et avant la guerre répandues dans le Kurdistan et l'Arménie. Fondées depuis plus de trente ans, elles s'organisent actuellement en congrégation religieuse proprement dite avec vœux. Elles ont eu des martyrs durant les massacres de 1915. L'an dernier, un

prêtre chaldéen de Bagdad a aussi fondé une congrégation de religieuses chaldéennes dans cette ville.

S. Bézine.

La Folie de la Croix (1).

« La Folie de la Croix. Non pas celle du Maître. Celle des disciples; c'est-à-dire celle de l'élite parmi les chrétiens d'élite, l'amour magnanime, enthousiaste, non seulement de cœur et d'élan, mais de fait, pour toutes souffrances intérieures et extérieures, en vue de s'identifier davantage au Maître ou de lui aider au maximum dans son travail rédempteur... »

La méditation du divin Crucifié et la participation à la Croix du Sauveur, à travers les siècles chrétiens, c'est là ce que nous présente le R. P. Plus, émaillant son récit de nombreuses citations des auteurs spirituels dont il parle. Il distingue « en gros » trois époques : la première va de saint Bernard à saint François d'Assise, la deuxième est celle de sainte Marguerite-Marie; enfin l'âge moderne. Chacune a sa physionomie plus marquée, que l'auteur, sans vouloir établir des distinctions rigides, fixe d'un mot caractéristique : compatir, compenser, compléter. Ce sont les trois parties de l'ouvrage. Le sujet est vaste, et on ne nous en fait pas une analyse complète : « Seulement quelques petites pierres ramassées sur les chemins suivis par Dieu dans sa visite à l'intime des âmes. » C'est « un panorama ». L'auteur donne une idée d'ensemble. A chacun de poursuivre le détail de tel ou tel point. Excellent pour la lecture spirituelle.

Fr. S. Bézine.

Lavigerie.

Les fêtes du centenaire du cardinal Lavigerie ont suscité déjà une abondante littérature. M. Renard (2) présente cependant sous un jour nouveau « l'un des trois héros qui ont créé notre empire magnifique du Nord de l'Afrique. » Le premier était Bugeaud; le troisième, le maréchal Lyautey, à qui cet ouvrage est dédié.

(1) *La Folie de la Croix*, par Raoul Plus. 1 vol. in-12 de 265 pages. Apostolat de la Prière, Toulouse. Prix : 7 fr. 75.

(2) *Lavigerie*, par E. Renard. — 1 vol. in-12, 290 pages. 15 fr., franco 16 fr. 50. Editions Spes, Paris.

Ce livre n'est pas une biographie. L'auteur groupe sous quatre chefs différents les œuvres du grand Cardinal : l'Homme, l'Évêque, le Missionnaire, l'Homme politique. Il termine par un épilogue : « l'agonie et la mort du Lion ». Cet ouvrage est bien documenté, le style en est alerte, à la lecture on est pris par le sujet.

S. Bézine.

Ozanam.

La collection « Les grands catholiques des XIX^e^ et XX^e^ siècles » a publié une vie d'Ozanam (1). Le chanoine Verdunoy a avec raison emprunté beaucoup à la correspondance d'Ozanam, ce qui agrémente son récit. Il parle de l'enfance et de la jeunesse d'Ozanam ; nous le montre organisant « les conférences de Saint-Vincent-de-Paul » après avoir suscité les conférences de Notre-Dame. L'orientation de la vie du jeune homme prend un chapitre ; nous le voyons ensuite professeur, écrivain, enfin mourant à quarante ans. Le dernier chapitre traite de l'esprit d'Ozanam, de son cœur et de ses vertus.

S. Bézine.

Le Père Adolphe Petit (2).

Le Père Adolphe Petit fut surtout un grand prédicateur de retraites. Originaire de Gand, il exerça son ministère particulièrement en Belgique. Il a laissé la réputation d'un saint. Le R. Père Laveille rappelle son souvenir, fait revivre celui qui a fait tant de bien, ramené à Dieu un si grand nombre d'âmes. Il met en lumière toute l'activité apostolique du vénéré Père, cite des faits, des allégories chères au prédicateur et qui le dépeignent sur le vif. Le Père Petit mourut à 92 ans, à la veille de la guerre qu'il semble avoir prophétisée. Sa mémoire est en vénération, son intercession efficace.

S. Bézine.

(1) *Ozanam (1813-1853)*, par M. le chanoine Verdunoy. — 1 vol. in-12, 200 pages. 8 fr., franco 8 fr. 60. Publications « Lumière », 15 rue Bossuet, Dijon.

(2) *Le Père Adolphe Petit, de la Compagnie de Jésus (1822-1914)*, par E. Laveille, S. J. — 1 vol. in-12, 300 pages. Editions du Museum Lessianum, Louvain.

Ame d'enfant (1).

Il y a quelques mois déjà que l'aimable visage de « Lucette » a commencé à répandre les rayons de son attrayante lumière. Que cette petite note apprenne, à ceux qui ne le sauraient pas encore, qu'à voir Lucette s'éveiller à la vie sous le regard si chrétien de sa mère, monter tout simplement vers Dieu dans un sourire, espérer la venue de Jésus dans son cœur, désirer et vouloir — selon son expression — « faire Jésus content », parce que sa maman lui a dit que Jésus faisait sa joie de descendre en l'âme des petits; à l'entendre, dans sa naïveté primesautière, babiller, poser des questions, faire ses reparties vives et spirituelles, jusqu'à ce que l'amour divin qui planait sur cette petite âme l'enlève à six ans, de la vie d'ici-bas pour la remplir de l'éternelle vie, on se sent porté à rendre grâces à Dieu, source de toute vie et de toute beauté. Comme il est bon de suivre au fil de la narration l'action transformatrice de Jésus, de cueillir au passage ces fleurs de détachement qui embaument d'un doux parfum spirituel et par lesquelles l'enfant commence le dur apprentissage de la croix;... c'est avec émotion qu'en chacune de ces petites lettres nous voyons l'amour de la vie supérieure l'emporter et nous acheminer par degrés à l'heure suprême, où le poignant sacrifice d'une vie d'enfant se consommera par ces mots si simples et si grands : « Jésus! Jésus! » Petit livre écrit avec beaucoup de charme, où l'auteur a su vraiment faire revivre une petite âme privilégiée. Que Marie-Luce montre à de nombreuses mamans ce qu'elles peuvent sur l'âme de leurs enfants en leur apprenant que le bon Dieu les aime et les appelle. Et qu'elle soit « pour ses petits contemporains l'apôtre séduisante de la joie »!

A. O.

(1) *Lucette (1920-1926)*, par le P. Victor Marmoiton, S. J. Préface de Francis James. Introduction du P. Héris, O. P. — In-12, 80 pages, 4 portraits hors texte. 2 fr. 50, franco 2 fr. 75. Editions de l'Apostolat de la Prière, Toulouse, 9, rue Montplaisir.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Augustinus, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne).